

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS:           Mme LOUISE BOUCHER, présidente  
  M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire  
  M. MARIO DUMAIS, commissaire  
  M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

TOURNÉE RÉGIONALE

**DEUXIÈME PARTIE**

VOLUME 115

Séance tenue le 4 avril 2003, à 13 h  
Salle Dom Polski  
1956, rue Frontenac  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2003 .....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
ORDRE DES VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC	
MICHEL BIGRAS-POULIN, CHRISTIANE GAGNON, SYLVAIN QUESSY .....	1
LUC FOURNIER.....	27
MOUVEMENT AU COURANT	
JOHN BURCOMBE .....	30
ÉQUITERRE	
ISABELLE JONCAS, FRÉDÉRIC PARÉ .....	42
REPRISE DE LA SÉANCE .....	58
RÉSEAU ACTION GLOBALE	
CATHERINE FERLAND-BLANCHET .....	58
COMITÉ DE CITOYENS DE LACOLLE	
PERRY ANDERSON, CARMEN LABELLE, ROBERT PATENAUDE .....	75
F. MÉNARD INC.	
RICHARD BILODEAU, GILLES BLOUIN, LUC MÉNARD .....	90

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### LA PRÉSIDENTE:

5            Alors, bonjour tout le monde et bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Je me présente, Louise Boucher, et je suis accompagnée des commissaires André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

10           Alors, cet après-midi, nous avons à l'horaire six groupes et personnes qui sont inscrits. Nous accordons à chacun de ces groupes ou chacune de ces personnes au total une demi-heure pour présenter et partager avec la Commission l'opinion qu'ils ont sur le développement durable de la production porcine.

15           J'informe également les citoyens, si jamais un fait qui était mentionné par un participant leur apparaissait erroné, ils ont la possibilité de rectifier le fait. Et pour ce faire, ils doivent préalablement s'inscrire au registre à l'arrière de la salle. Mais je vous indique très clairement qu'il s'agit d'un droit de rectification et non pas d'un droit de contre-argumenter l'opinion d'un participant.

20           Sans plus tarder, j'inviterais le premier participant de l'après-midi, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et leurs représentants, soit docteur Christiane Gagnon.

### Mme CHRISTIANE GAGNON :

25           C'est bien ça, madame.

### LA PRÉSIDENTE :

30           Bonjour madame.

### Mme CHRISTIANE GAGNON :

35           Bonjour.

### LA PRÉSIDENTE :

40           Et le docteur Michel Bigras-Poulin. Alors, bonjour Monsieur.

### M. MICHEL BIGRAS-POULIN :

45           Bonjour Madame.

### Mme CHRISTIANE GAGNON :

45           Alors, bonjour madame la présidente, bonjour messieurs les commissaires. Je veux vous remercier de l'opportunité que vous donnez à l'Ordre des médecins vétérinaires de venir présenter son point de vue à la Commission.

50           Alors, je suis Christiane Gagnon en effet. Je suis la présidente de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Et, aujourd'hui, nous voulons présenter un mémoire dans une perspective vétérinaire sur la protection de l'environnement, une perspective vétérinaire de santé publique et de santé animale.

55           Alors, brièvement, ce que nous allons voir aujourd'hui en plan, alors une brève présentation de qui nous sommes, la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. Et nous allons discuter surtout des risques associés à la production porcine dans une perspective vétérinaire, dont les maladies transmissibles aux humains, les résidus de médicaments dans les viandes, la résistance aux antimicrobiens, ainsi que les résidus médicamenteux dans l'environnement. Nous allons brièvement aborder le bien-être animal, ajouter quelques  
60           commentaires avant de conclure.

              J'aimerais rappeler que plusieurs des constats que nous allons émettre ici ont déjà été transmis à la Commission, mais nous avons souhaité les rassembler pour avoir une perspective plus homogène du point de vue vétérinaire.

65           Alors, l'Ordre des médecins vétérinaires, c'est un organisme qui a été constitué en vertu du Code des professions, comme tous les autres ordres professionnels, et de la Loi sur les médecins vétérinaires, et ça regroupe tous les médecins vétérinaires qui pratiquent actuellement au Québec.

70           Notre mission première, c'est de la protection du public. C'est de promouvoir une médecine vétérinaire de qualité pour protéger le public et pour contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux, ainsi qu'au maintien de la santé publique.

75           Les moyens dont nous disposons sont d'abord l'admission à l'exercice, la qualification des professionnels qui souhaitent pratiquer en médecine vétérinaire, la formation continue pour assurer le maintien des compétences, la surveillance de l'exercice par l'inspection professionnelle où les vétérinaires sont régulièrement inspectés pour s'assurer qu'ils maintiennent leur compétence et, enfin, les processus disciplinaires pour contrôler les problèmes quand il y a des  
80           médecins vétérinaires qui contreviennent à leur Code de déontologie ou aux règlements.

              Si vous regardez le tableau qu'il y a ici, on n'est pas tellement nombreux. Nous sommes 1 847 praticiens au Québec. Et parmi ceux-ci, il y en a 39 exactement qui sont en production porcine, qui travaillent directement sur le terrain pour desservir les quelque 2 000 producteurs.

85           Par contre, si vous regardez les chiffres en jaune, il y en a presque 300 qui travaillent en enseignement, en recherche, en santé publique, en environnement pour contribuer à appuyer, disons c'est des activités qui appuient directement ou indirectement la production porcine, par

90 exemple l'inspection des viandes, les services de diagnostic dans les laboratoires, le contrôle des épizooties, de l'épidémiosurveillance, évidemment l'enseignement et la recherche.

95 Pourquoi on est ici aujourd'hui? C'est qu'en lisant plusieurs des rapports sur les audiences, on a constaté les inquiétudes de nombreux citoyens qui ont été exprimées à plusieurs reprises à l'égard non seulement de la protection de l'environnement, mais aussi à l'égard des risques potentiels pour leur santé et celle du public en général qui sont liés à la production porcine.

100 Alors, on peut dire que la médecine vétérinaire, c'est la seule profession médicale du domaine agricole. C'est une discipline scientifique de haut niveau, et elle offre en plus des garanties de protection du public, parce que le cadre législatif et réglementaire, que j'exposais tantôt, établit des devoirs, des responsabilités et des obligations déontologiques du médecin vétérinaire envers le public qui est son client ou le consommateur.

105 On veut faire connaître l'expertise dans médecins vétérinaires, la partager avec tous les protagonistes du milieu et contribuer à résoudre la problématique complexe d'une production porcine sécuritaire, socialement acceptable et durable.

110 Les risques associés à la production porcine dans une perspective vétérinaire. On en a identifié plusieurs jusqu'à date qui sont directement reliés à l'environnement. Les surcharges de phosphore et d'azote ne sont pas les moindres, on en a largement débattu, mais on va laisser à nos collègues agronomes le soin de continuer d'en débattre.

Pour la santé humaine, est-ce qu'il y a des risques associés à la production porcine? Et la réponse à cette question est incontestablement affirmative.

115 D'emblée, une mise au point s'impose: les risques pour la santé humaine ne sont pas tous spécifiques à la production porcine. Il y a des risques analogues associés à d'autres productions comme celles de la production de la volaille et des bovins ou de la vache laitière, et des débats semblables pourraient se tenir.

120 Tous les risques qui sont associés à production porcine, qu'ils soient actualisés, en émergence ou à venir, ne sont évidemment pas tous connus, mais notre objectif aujourd'hui c'est de parler de ceux que l'on connaît surtout: alors, les zoonoses, les résidus dans les viandes, la résistance aux antimicrobiens et les résidus de médicaments dans l'environnement.

125 Les zoonoses, ce qu'on appelle les maladies transmissibles aux humains, c'est causé par des agents pathogènes, le plus souvent des bactéries, des parasites.

130 La plupart des microbes sont associés à des gastroentérites chez les humains. La salmonelle, je pense que tout le monde la connaît, c'est la plus fréquente, la plus connue et ça cause des gastroentérites. Et c'est que le porc en est un porteur naturel le plus souvent asymptomatique. Il est impossible de produire de la viande porcine sans salmonellose.

135 Le *Campylobacter jejuni* qui cause aussi une gastroentérite est de faible prévalence chez le porc. La source la plus importante est chez la volaille. La Giardiose, qui est un protozoaire, est peu prévalent chez le porc, mais pourrait causer aussi des syndromes de type grippaux. Et on la retrouve beaucoup plus dans les déjections de viande bovine, par exemple.

140 J'ai oublié *Yersinia*. *Yersinia*, le porc en est un porteur asymptomatique autant que la salmonelle. Par contre, ça peut causer chez les humains un syndrome de type appendicite. D'ailleurs, j'entendais récemment qu'on disait que peut-être le tiers des appendicites qu'on opérait, en fait, était dû à *Yersinia*. Mais il n'y a pas de cas rapporté par l'ingestion de viande, ça serait un autre type de contamination qui n'est pas connu.

145 Important de souligner que le fameux *E.Coli* pathogène, la fameuse cause de la maladie du hamburger ou de l'intoxication à Walkerton, est absent chez le porc.

150 Et la trichine, grâce aux efforts du développement de la médecine vétérinaire, est maintenant absente chez le porc, la trichine qui causait des maladies mortelles chez les humains il y a moins de 50 ans.

155 Par contre, il y a des pathogènes qui sont possiblement en émergence. Le *Cryptosporidium* qui, aussi, est un protozoaire et qui peu causer des symptômes de types grippaux et tout, tout récemment un virus de l'hépatite E, on aurait découvert, chez les travailleurs qui travaillent avec le porc, des anticorps contre ce virus-là sans qu'on ait vraiment trouvé des maladies déclarées.

160 Le mode de transmission de ces maladies-là, évidemment, le plus connu, c'est le plus fréquent, c'est la consommation de viande de porc. La contamination par contact direct avec l'animal est plutôt rare, même si elle est possible. C'est surtout le travailleur agricole, sa famille, puis le médecin vétérinaire qui traite les animaux en question qui sont exposés.

La contamination par voie aérienne ou par des vecteurs tels que les moustiques n'a jamais été décelée de ces maladies-là.

165 Par contre, la contamination des sols et des eaux par les déjections animales demeure une source potentielle réelle de transmission de ces maladies-là. Mais les études actuellement disponibles, autant en santé humaine qu'en médecine vétérinaire, n'ont pas établi à ce jour de lien direct de causalité entre les productions porcines et les maladies hydriques chez les humains.

170 Prévention de ces maladies-là? Cuisson de la viande, très simple, ou une méthode de traitement des aliments telle que l'irradiation qui peut contrôler jusqu'à presque 100 % ces problèmes de zoonose.

175 Mais étant donné qu'on ne sait pas l'impact de ces maladies-là dans l'environnement, si elles se retrouvent dans l'environnement, c'est vraiment primordial de gérer les risques de transmission en amont de la chaîne, c'est-à-dire à la ferme, au laboratoire et à l'abattoir.

180 À la ferme. On peut souligner que la ferme, c'est vraiment le domaine d'expertise du  
médecin vétérinaire praticien qui a contribué, au cours des 50 dernières années, à prévenir,  
contrôler et réduire plusieurs maladies dans les troupeaux porcins au Québec.

185 En collaboration avec les producteurs, les médecins vétérinaires ont établi des  
programmes de médecine préventive à la ferme. Ils assurent le suivi sanitaire des troupeaux. Ils  
contribuent à éduquer tout le personnel à la biosécurité. On établit des programmes de  
vaccination préventive. On développe, en collaboration avec d'autres, des agronomes, des  
nutritionnistes, des programmes nutritionnels pour favoriser la santé, augmenter l'immunité des  
animaux. Et on favorise un usage judicieux des médicaments.

190 Et aussi, les vétérinaires participent directement à l'implantation de programmes  
d'assurance qualité à la ferme, tels que les fameux programmes HACCP qui ont pour but de  
contrôler les risques associés à la santé publique. Les programmes de gestion des risques ont  
déjà démontré des résultats probants notamment par la diminution de la prévalence des maladies  
et la réduction de l'usage des antimicrobiens. Et on peut se féliciter que presque 2 000  
producteurs porcins actuellement appliquent ces normes au Québec. Alors, près de la moitié des  
195 producteurs au Québec.

Au laboratoire. Le laboratoire, ça, c'est l'autre aspect. Le médecin vétérinaire praticien,  
qui constate des problèmes à la ferme, prélève des échantillons pour faire des analyses  
bactériologiques, sérologiques qui sont analysés dans des laboratoires par des pathologistes  
vétérinaires et qui aident à établir les diagnostics.  
200

205 Les deux, cette équipe-là avec la praticien et le pathologiste, les laboratoires constituent  
la pierre angulaire d'un réseau zoosanitaire, qui s'appelle le Réseau d'alerte et  
d'épidémiosurveillance sous l'égide du MAPAQ, qui surveille l'état sanitaire des productions  
animales. On veut détecter rapidement et communiquer toute émergence de problématique qui  
pourrait affecter le cheptel québécois.

210 à l'abattoir, là aussi le vétérinaire est présent. L'inspection anté-mortem et post-mortem  
des carcasses relève de la pratique de la médecine vétérinaire. Puis il y a environ 125 vétérinaires  
qui travaillent dans les abattoirs, soit à l'emploi de l'Agence canadienne de l'inspection des  
aliments pour les abattoirs fédéraux ou du ministère de l'Agriculture pour les abattoirs provinciaux.  
Et ils oeuvrent à surveiller l'innocuité des carcasses et prévenir la contamination de la chaîne  
alimentaire par des contaminants de nature bactériologique, chimique ou physique.

215 Deuxième risque à la santé: les résidus médicamenteux dans les viandes. Le risque,  
réel, de résidus de médicaments dans les viandes, c'est probablement le risque qui est le mieux  
contrôlé actuellement en production animale. Selon l'Agence canadienne d'inspection des  
aliments, on décèle en moyenne un taux inférieur à .05 % de contamination des carcasses par les  
résidus de médicaments. On procède à des prises d'échantillons régulières, aléatoires, et on  
220 prévoit des sanctions sévères pour les contrevenants.

Et on peut penser que les systèmes de traçabilité, qui seront mis en place bientôt au Québec, vont contribuer aussi à réduire davantage le risque associé aux résidus des médicaments dans les viandes.

225

Un autre facteur de contrôle de ce risque-là, c'est que, au Québec, la législation entourant la prescription, la circulation et l'usage des médicaments est l'une des plus sévère au Canada, et même en Amérique du Nord. Au Québec, nous sommes la seule province où les médicaments ne sont disponibles que sur ordonnance, c'est donc dire après un diagnostic et une

230

évaluation. De plus, notre loi encadre très étroitement la prescription vétérinaire pour le praticien. Il y a un règlement sur les ordonnances qui détermine les conditions dans lesquelles un vétérinaire doit faire une ordonnance. On a un règlement sur les conditions et modalité de vente des médicaments qui établit la liste de tous les médicaments qui ne peuvent être vendus que par des pharmaciens ou des médecins vétérinaires sur ordonnance vétérinaire.

235

On a un règlement sur l'étiquetage et l'emballage des médicaments destinés aux animaux pour l'usage et la disposition sécuritaires des médicaments et, enfin, un Code de déontologie qui prévient les conflits d'intérêts dans les cas de prescriptions vétérinaires.

240

Par exemple, dans le règlement sur les médicaments, le vétérinaire traitant a l'obligation réglementaire d'indiquer au producteur pour tout médicament le délai d'attente, soit le délai minimal qui doit s'écouler entre le moment de la dernière administration du médicament et le moment où cet animal-là peut être abattu pour fin de consommation.

245

Autre point de contrôle, la Loi sur la protection sanitaire des animaux qui relève du MAPAQ interdisait, il y a moins de deux ans, aux producteurs la détention à la ferme de médicaments, à moins qu'il y ait une ordonnance valide.

250

Un facteur de risque, celui-ci, doit-on dire, l'usage hors homologation des médicaments. Alors, l'usage hors homologation des médicaments, c'est l'usage de médicaments pour lequel il n'a pas été approuvé, soit à des doses plus fortes ou pour une espèce pour laquelle il n'a pas été homologué. C'est une pratique qui est autorisée par Santé Canada et les lois provinciales. C'est très répandu et la raison, c'est qu'il n'y a pas suffisamment de médicaments homologués disponibles pour les animaux.

255

Pour diminuer, si on peut dire, les risques accrus de ces pratiques, il existe ce qu'on appelle le gFARAD, Global food avoidance of residues database, qui est une banque de données qui est en lien avec la banque de données américaine, et qui est gouvernée à la Faculté de médecine vétérinaire par une pharmacologiste vétérinaire.

260

Et il s'agit en fait d'une banque de données qui offre un service d'information sur appel dans un délai de 24 heures, gratuitement à tous les médecins vétérinaires, pour répondre à toute question relative à l'usage sécuritaire des médicaments chez les animaux charcutiers. Et nous,

265



comme Ordre des médecins vétérinaires, nous avons contribué financièrement à la mise sur pied de cette base de données.

270 Ça demeure quand même un système perfectible celui qu'on a. Il y a encore au Québec une centaine d'abattoirs sans inspection, des abattoirs dans la province. Il faut dire que plus de 95 % de la viande porcine transite dans des abattoirs fédéraux, donc sous inspection vétérinaire. Alors, ça serait une mesure qui serait à améliorer.

275 Et aussi, nous incitons Santé Canada à prendre des mesures de contrôle additionnelles, comme la prescription vétérinaire obligatoire partout au Canada, interdire l'importation de médicaments pour usage personnel, qui fait en sorte que des médicaments se retrouvent dans la chaîne alimentaire, et aussi encadrer davantage ce qu'on appelle les ingrédients pharmaceutiques actifs, qui sont les molécules chimiques précurseurs aux médicaments sous forme posologique.

280 Nous pensons que ces mesures-là constitueraient une protection additionnelle contre les risques associés aux résidus de médicaments dans les viandes et dans l'environnement.

285 Troisième problématique que nul ne peut ignorer, c'est la résistance aux antimicrobiens. La communauté scientifique et la profession vétérinaire considèrent que la résistance aux antimicrobiens est une menace sérieuse à la santé publique et aussi à la santé animale.

290 On sait tous que l'usage répandu, surutilisation, usage parfois excessif des antibiotiques en santé humaine est la principale cause de développement de la résistance chez les humains. Mais il y a aucun doute que l'usage des médicaments en médecine vétérinaire, particulièrement dans les grandes productions animales où on en utilise beaucoup, contribue à ce phénomène, même si cette contribution n'est pas encore quantifiée.

295 Il faut savoir que la production animale sans antibiotique est tout à fait impossible du point de vue de la santé et du bien-être des animaux. Par contre, l'usage des antibiotiques comme facteur promoteur de la croissance dans les grandes productions est actuellement sérieusement remis en question au sein de notre profession.

300 Afin de gérer le risque des antimicrobiens, différentes mesures devraient être implantées. On ne connaît pas actuellement le volume d'antibiotiques utilisés ou vendus au Canada en production animale, et encore moins par secteur de production. Mais notre objectif, c'est de vouloir diminuer le bassin de bactéries résistantes et de préserver cette ressource-là que sont les antibiotiques. Alors, on a entrepris quelques démarches, plusieurs démarches enfin, pour caractériser la résistance aux antibiotiques d'origine agricole et trouver les moyens de la réduire.

305 Il existe au Canada un Comité national sur l'antibiorésistance de Santé Canada, qui rejoint des professionnels humains et vétérinaires pour faire une étude de la prévalence de l'antibiorésistance. Ici au Québec, il y a un Groupe Qualité où on a mis sur pied une table sur la résistance aux antimicrobiens directement à l'instigation de notre Ordre. On a un comité aussi à notre Ordre qui travaille conjointement avec la table du Groupe Qualité.

310

La profession a diffusé un guide sur l'usage judicieux des antimicrobiens. Il y en a un même spécifique à l'espèce porcine. Et, évidemment, nous avons des programmes de formation continue sur l'utilisation rationnelle des médicaments et sur les alternatives à leur usage.

315 De la même façon que tantôt, on a fait des représentations importantes auprès de Santé Canada pour interdire l'importation d'antimicrobiens pour usage personnel destinés aux animaux de consommation. Et, encore là, l'encadrement de l'importation des ingrédients pharmaceutiques actifs serait une mesure aussi qui diminuerait la circulation des antimicrobiens et de même que la prescription vétérinaire.

320 Quatrième risque, les résidus dans l'environnement. À notre connaissance, il y a aucune étude ni aucune recherche qui existe sur la question du risque de résidus de médicaments d'origine animale dans l'environnement. Ça semble bien étonnant, mais on s'aperçoit que, en médecine vétérinaire, cette méconnaissance-là ressemble beaucoup à ce qui se passe en  
325 médecine humaine. Pourtant, ça pourrait être une source potentielle de résidus, être à peine effleurée, mais on pourrait se poser la question si, oui, il y a des risques associés à ça.

Tout récemment, je lisais un des documents où on parlait... on a entendu parler à l'automne qu'il y avait des anovulants, des produits cosmétiques, des analgésiques qui se  
330 retrouvaient dans l'eau. Par contre, on ne connaît pas l'impact sur la santé humaine ou leur importance sur la santé humaine.

Mais justement, le fait qu'on n'a pas de données concrètes et vérifiables demande, exige qu'on poursuive des recherches dans ce secteur-là, et certainement qu'il existe une  
335 réglementation sévère ou accrue dans l'établissement des politiques de protection des cours d'eau.

J'aimerais souligner une toute, toute nouvelle intention de Santé Canada qui veut désormais appliquer un règlement sur l'évaluation environnementale qui assujettirait toute nouvelle  
340 substance visée par la Loi sur les aliments et drogues, c'est-à-dire les médicaments, à une étude d'impact environnemental. Alors, bravo pour cette initiative.

Comme médecin vétérinaire, on ne peut pas passer à côté du bien-être animal. Madame Bergeron, à la séance du 24 octobre 2002, en a fait, avec beaucoup de justesse, un portrait  
345 pertinent des tendances de cette question d'intérêt public qui est devenue maintenant un enjeu politique et même économique.

L'Ordre des médecins vétérinaires souscrit au constat d'une tendance mondiale, lourde et irréversible en faveur du mieux-être animal au sein des élevages intensifs, qui forcera le  
350 changement d'attitude et éventuellement l'amélioration progressive et radicale des modes de pratique.

On sait qu'un débat à ce sujet pourrait occuper plusieurs séances de la Commission, mais là n'est pas le lieu le plus approprié pour en traiter. Mais quand même, nous vous soumettons  
355 quelques commentaires.

C'est que, pour le médecin vétérinaire dont la profession est dédiée au maintien et au bien-être des animaux, le bien-être animal dans les grandes productions animales peut s'avérer souvent une question déchirante sur le plan personnel.

360

Des pratiques telles que la castration, l'amputation des queues à froid, le confinement des animaux et l'entrave à l'expression naturelle des comportements interpellent quotidiennement les praticiens.

365

Ces méthodes de production, qui sont pour l'instant socialement acceptables, sont appelées à évoluer rapidement sous la pression publique et celle des marchés, mais aussi avec les progrès scientifiques.

370

Actuellement, les médecins vétérinaires contribuent largement, à une échelle nationale, à l'établissement de Codes de pratique nationaux justement visant à accroître le bien-être des animaux dans les grandes productions.

375

Mais ça pose de grands défis dans les grandes productions animales. Il s'agit de définir les paramètres scientifiques du bien-être animal, de les transformer en science appliquée qu'on puisse intégrer dans les pratiques quotidiennes, tout en respectant les critères de sécurité alimentaire et, bien sûr, de viabilité économique. Il faudrait en faire des normes nationales connues, éventuellement obligatoires, et implanter un système de vérification de ces normes dans les productions.

380

Dans l'intermédiaire, on se réjouit quand même que le bien-être animal soit désormais partie intégrante des programmes d'assurance qualité en voie de s'étendre à la majorité des producteurs porcins du Québec.

385

Et nous tenons à souligner que la profession est d'avis que les mesures avancées, pour accroître le bien-être animal, ne devraient quand même pas compromettre la santé humaine ou la santé animale. Dans ce cas, un niveau accru de précautions s'imposerait.

390

Le débat sur la production porcine durable a révélé de grandes zones d'incertitude relative aux risques pour la santé humaine, animale et environnementale. Et ce qu'on constate, on l'a constaté tous ensemble, c'est l'absence d'une surveillance adéquate de l'environnement.

395

Pour réduire ces zones d'incertitude, il nous apparaît impératif d'investir dans le financement d'outils de recherche et de surveillance active de l'environnement. Des recherches ciblées, fondées sur les principes reconnus d'évaluation des risques, peuvent contribuer à augmenter le champ des connaissances et gérer les risques de maladies et réduire les craintes liées à l'incertitude.

400

Les médecins vétérinaires ne connaissent pas toutes les réponses, mais ils ont une certaine expertise nécessaire pour faire des recherches ciblées pour quantifier et gérer les risques associés à la production porcine.

405           Simplement, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe se révèle à elle seule un véritable centre de recherche axé sur les problématiques en santé publique et environnementale. Un inventaire remarquable d'activités s'y déroule, dont, pour mentionner, il y a une chaire de recherche en salubrité des viandes.

410           Il y a l'Institut de recherche en développement agroalimentaire qui étudie les caractéristiques génétiques de giardia et cryptosporidium, dont on parlait tantôt, pour identifier les souches humaines ou animales de ces parasitoses. Il y a le Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc qui a contribué largement, au cours des dix dernières années, à diminuer les maladies infectieuses dans le cheptel porcin québécois. Il a un Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et en santé publique.

415           Et, en plus, il y a un paquet d'études qui portent, par exemple, sur les salmonelles multi-résistantes transmissibles potentiellement aux humains; la dissémination des gènes de résistance bactériens chez l'homme et l'animal; l'impact de la fertilisation sur la contamination des eaux; la modélisation des flux d'azote dans les sites d'exploitation porcine; et le développement d'indicateurs agroenvironnementaux de la pression hygiénique des productions animales sur la santé humaine. Alors, ce sont toutes des études qui sont faites actuellement à la Faculté de  
420 médecine vétérinaire.

          Alors, il nous apparaît vraiment impérieux de continuer à financer ce type de recherche pour assurer au Québec une production porcine durable, socialement acceptable et sécuritaire.

425           En conclusion, la relation homme-animal a un impact majeur sur la santé publique. Il s'agit de la santé publique vétérinaire. Cette relation comporte des aspects positifs comme l'alimentation, le compagnonnage, ainsi que des aspects négatifs comme les zoonoses et la contamination environnementale.

430           On sait que la santé humaine est intimement liée à la santé animale. Et la collaboration étroite entre ces deux domaines est absolument essentielle pour contribuer à résoudre les problématiques qui sont liées aux activités du secteur agricole.

435           Les médecins vétérinaires désirent conjuguer leur expertise et leurs efforts à ceux de tous les autres intervenants pour contribuer à résoudre ces problématiques complexes générées par l'industrie porcine au Québec.

440           Ils souhaitent donc, à la mesure et dans les limites de leurs compétences, aider les décideurs à établir des politiques fondées sur la science et les grands principes de gestion de risque afin que les conditions d'une production porcine durable s'installent au Québec.

445           J'aimerais remercier trois personnes qui ont contribué, le docteur Michel Bigras-Poulin qui est le président de l'Association des médecins vétérinaires en santé publique du Québec. Docteur Sylvain Quessy qui est professeur en hygiène vétérinaire, il est le titulaire de la chaire en recherche et en salubrité des viandes à la Faculté de médecine vétérinaire. Le docteur Alain

Laperle qui est un spécialiste en pathologie, un de ceux qui travaillent en laboratoire, et il est membre administrateur de notre bureau. Et le docteur Christian Cloutier qui est un praticien en pratique porcine, qui est à l'extérieur du pays aujourd'hui, il n'a pu se joindre à nous, qui est aussi un administrateur. Alors, je les remercie.

450

Alors, voilà qui conclut mes propos, madame la présidente, messieurs les commissaires, je vous remercie de votre attention.

**LA PRÉSIDENTE :**

455

C'est nous qui vous remercions. Une question comme je ne suis pas familière avec la médecine vétérinaire. Lorsqu'on est praticien en médecine porcine, est-ce qu'on a l'exclusivité du domaine ou si un médecin d'une autre discipline peut également pratiquer la médecine... pas sportive, mais porcine.

460

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

C'est sportif parfois, je dois vous dire.

465

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

470

Non. Il n'y a pas de spécialité en médecine porcine. Il y a des spécialités de discipline, médecine interne, médecine externe. Dans les faits, tous les médecins vétérinaires, au terme de leurs cours, peuvent pratiquer dans tous les domaines. En pratique, chaque vétérinaire travaille, va suivre une formation peut-être post-graduée. La plupart suivent une formation post-graduée et vont concentrer leurs activités dans le secteur porcin.

475

Et nous à l'Ordre, par notre programme d'inspection, comme j'expliquais tantôt, nous nous assurons que ces personnes qui travaillent dans ces secteurs-là maintiennent leurs connaissances à jour.

480

Et s'il arrivait que quelqu'un comme moi, qui fait la pratique des animaux de compagnie, décidait d'aller, après toutes ces informations-là passionnantes, en médecine porcine, je serais appelée par mon Ordre à prouver mes compétences par les cours que j'ai suivis ou par des stages. Alors, il n'y a pas de spécialité, mais ceux qui le font concentrent leurs activités dans ce secteur.

485

**LA PRÉSIDENTE :**

490 D'accord. Parce qu'on sait qu'il y en a 39 sur les 1 847 qui se spécialisent en médecine porcine, est-ce qu'il y a eu une croissance, un accroissement du nombre au cours des dernières années ou si c'est... oui?

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

495 Oui, définitivement.

**LA PRÉSIDENTE :**

500 Il y a une progression?

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

505 Il y a peut-être une vingtaine d'années, 25 ans je devrais dire, à peine une dizaine de médecins s'en allaient en production porcine. Maintenant, il y en a une quarantaine.

510 Par contre, je dois souligner que malheureusement, bon, quarantaine semble avoir atteint un certain plateau. On a des problèmes de relève en médecine vétérinaire plus dans le secteur bovin, mais ça s'annonce généralisé, probablement que le secteur porcine risque d'être affecté dans les prochaines années.

**LA PRÉSIDENTE :**

515 D'accord.  
Monsieur Marquis?

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

520 Merci, madame la présidente. Selon ce que vous nous dites en ce qui concerne la réglementation au Canada et ailleurs dans les autres provinces, est-ce que ça voudrait dire que les médicaments pourraient tout simplement entrer des autres provinces sans surveillance des vétérinaires au Québec, entre autres, par exemple, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick?

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

525 Absolument. En Ontario, vous pourriez aller, vous, au comptoir d'une meunerie et acheter des antimicrobiens, par exemple. Alors, évidemment, c'est facile d'aller et de revenir ici, puis d'utiliser les antimicrobiens. Alors, il n'y a pas de contrôle sur le commerce interprovincial des médicaments.

530 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Et ça veut dire aussi que les porcs, disons, qui sont amenés vivants de l'Ontario pour être abattus au Québec pourraient se retrouver avec davantage de produits vétérinaires, disons, lorsqu'ils arrivent à l'abattoir.

535

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

Possiblement. Mais justement, les mesures de contrôle à l'abattoir sous inspection, souhaitons-le, vont contrôler ces problèmes-là.

540

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci.

545

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

550

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Une question de compréhension à propos de la résistance aux antimicrobiens. Le premier chemin qui est le chemin ordinaire, c'est que, au fond, les microbes qu'on combat chez l'animal deviennent résistants aux médicaments et quand, ensuite, ils sont présents chez les humains, on peut avoir un problème considérable pour lutter contre ces microbes-là.

555

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

Petite précision.

560

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui.

565

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

L'utilisation des antimicrobiens sélectionne pour la résistance.

570

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est ça.

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

575 D'accord. Ça, c'est le premier principe. Ce qu'on apprend, c'est qu'il peut y avoir des transferts de gènes de résistance d'une bactérie à l'autre. Prenons par exemple si on ingérait, disons, par l'eau une bactérie qui est non pathogène pour nous, disons une entérobactérie qui vient d'un animal, mais cette bactérie-là aurait un gène de résistance, pourrait le transmettre à nos propres bactéries ce gène-là dans notre intestin et, éventuellement, des bactéries qui sont pathogènes pour l'homme. Alors, c'est ce transfert de résistance-là qui est dangereux.

580 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Et ça se produit via l'environnement à ce moment-là.

585 **Mme CHRISTIANE GAGNON :**

590 Ça peut se produire via la consommation des aliments. Par contre, comme une bonne cuisson va éliminer les bactéries et normalement ce problème-là, ça pourrait être via... enfin, la consommation et l'environnement possiblement, même si, comme je vous dis, on n'a pas de preuve de...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

595 C'est ça. C'est là que j'ai appris quelque chose, parce que je pensais, moi, que la voie principale était celle de l'alimentation. Or, il ne semble pas. Vous dites si on fait bien cuire, il n'y a pas de transmission.

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

600 La voie principale demeure celle de l'alimentation. Le problème, c'est que malheureusement, malgré toute l'éducation qui est faite, on a des mauvaises méthodes de consommation des aliments. On ne cuit pas suffisamment ou, le pire, c'est ce qu'on appelle la fameuse contamination croisée où on manipule des aliments crus sur la même table où on prépare des légumes frais. Alors, ça, c'est connu, c'est la voie la plus fréquente de contamination pour la maladie du hamburger par exemple.

605 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

610 Oui, ou la salmonelle quand on...



**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

La salmonelle, la même chose, absolument.

615 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Merci, madame.

**LA PRÉSIDENTE :**

620

Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

625 Merci, madame la présidente. Dans votre présentation et votre mémoire, vous mentionnez que la profession diffuse des guides sur l'usage judicieux des antimicrobiens dont l'un est spécifique à l'espèce porcine. Pourriez-vous nous en fournir...

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

630

Copie?

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

635

Une copie, oui.

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

640 Ça me fera plaisir. J'en ai une copie ici qui est un petit peu annotée, mais je vais vous la laisser temporairement et je vous acheminerai...

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

645

C'est-à-dire, avec nos personnes.

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

D'accord.

650 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Alors, ma question principale porte sur le bien-être animal. Vous avez mentionné certaines des pratiques actuelles qui sont contestées par beaucoup de gens et qui, comme vous le mentionnez, font poser beaucoup de questions aux médecins vétérinaires. Alors, la castration, la coupe des queues des porcs et les dents également, le traitement qu'on fait subir aux dents. On entend beaucoup parler aussi de la contention des truies gestantes comme étant une pratique qui soulève beaucoup de questionnement. Alors, vous dites que l'Ordre souscrit au constats des tendances, des préoccupations des gens. Et vous dites:

660 *«Qui forcera le changement d'attitude et, éventuellement, l'amélioration progressive et radicale des modes de pratique.»*

Alors, par rapport à ce que je mentionnais, qui sont peut-être les choses les plus discutées, les plus contentieuses, est-ce que chez les médecins vétérinaires, vous avez déjà des visions un peu de ce que pourraient être des améliorations pratiques à apporter et qui seraient compatibles avec la survie économique des entreprises également?

Entre autres sur le mode de castration et tout ça, quelles seraient vos propositions d'amélioration des choses de ce côté-là?

670

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

Ce n'est pas une réponse simple parce que chaque façon de modifier les pratiques actuelles peut impliquer d'autres problèmes plus sérieux. Exemple, la castration, une façon de dire, bien, c'est qu'on arrête de les castrer les porcs. Pourquoi faut-il les castrer? Bien, on sait qu'on aura une viande qui sera absolument inacceptable pour le producteur à cause des odeurs.

J'ai dit tantôt qu'il y avait des outils de recherche à développer. Actuellement est en recherche la possibilité de castration qui se ferait par voie de vaccin. Alors, ça réglerait le problème, mais ce n'est pas encore au point. Alors, c'est le type de recherche vers lequel, on pense, doit s'orienter la profession.

De la même façon, c'est certain que, on dit l'expression «l'entrave des animaux», on souhaiterait évidemment qu'ils puissent exprimer leur comportement naturel. Et on l'a vu plus tôt, malheureusement, ça peut impliquer des risques accrus de maladies si, par exemple, ils sont à l'extérieur et en contact avec des sources de contamination, comme les rongeurs, et se retrouver avec la trichine qu'on a réussi à éliminer, ou la listériose, ou la rage, des maladies comme celles-là qui sont mortelles pour les humains.

Alors, trouver ce juste équilibre-là, c'est par la voie de la recherche. Il n'y a pas une direction actuellement, mais toute la profession travaille dans cette direction-là. Et il y a des rencontres nationales qui existent au sein de la profession canadienne, nationale, où il y a un comité sur le bien-être animal qui travaille avec les universités et les éleveurs pour, à la fois, faire de la recherche et éduquer au bien-être animal.

690

695

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Merci.

700

**LA PRÉSIDENTE :**

Lors de l'audition de certains mémoires, il y a des propositions qui étaient faites à l'effet qu'on devrait peut-être développer des abatteries ou des abattoirs à la ferme. Est-ce que vous avez une opinion par rapport au développement de cette façon de faire?

705

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

Alors, je n'étais pas au courant qu'il y avait eu cette proposition-là. Alors, très spontanément, je vous dirais, d'une part, il y a un avantage, c'est que ça évite le transport d'animaux. Le transport d'animaux en soi est une source de dissémination de maladies. Alors, en soi, c'est sain.

710

Par contre, l'abattage à la ferme devrait certainement être fait avec un audit extérieur, si on peut dire, pour s'assurer que les animaux qui sont abattus et distribués, destinés à la consommation, soient en bonne santé et ne présentent pas de maladies qui pourraient être dangereuses pour les humains.

715

Alors, ça résume un peu. Je ne sais pas si mes collègues auraient d'autres opinions à cet effet?

720

**M. MICHEL BIGRAS-POULIN :**

Je pense qu'il y a un autre point aussi qu'il faut considérer. C'est que si vous regardez une des très importantes charges financières pour un abattoir telles qu'on les connaît actuellement, c'est de s'assurer le niveau de sanitation de l'entreprise, donc pouvoir nettoyer régulièrement, tout défaire, et caetera.

725

De penser qu'on est capable de maintenir ce niveau-là de salubrité dans le fonctionnement d'un lieu d'abattage et de le décentraliser, si vous voulez, pour qu'il soit accessible dans toutes les fermes, c'est quelque chose qui me semble un peu utopique. Ce qui ne veut pas dire qu'un certain niveau d'abattage à la ferme pourrait peut-être être considéré, mais il faut presque... initialement, quand on faisait ça dans le bon vieux temps, entre guillemets, c'était pour consommation personnelle. Donc, ça aussi limite énormément les capacités de transmission au niveau zoonose. Dans le fond, vous transmettez des microbes auxquels vous êtes déjà en contact dans ce cas-là.

735

Mais à partir du moment où il y a commercialisation, je pense que les exigences de salubrité qu'on a actuellement dans les abattoirs sont vraiment absolument essentielles et seraient impensables à la ferme.

740

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

Sylvain, est-ce que tu aurais des commentaires?

745

**M. SYLVAIN QUESSY :**

Ça résume très bien ma pensée l'intervention.

750

**LA PRÉSIDENTE :**

Une autre de mes questions est en rapport avec la concentration des animaux et, je dirais même, la taille d'un établissement porcin. Est-ce qu'on peut faire un lien direct entre la taille et la biosécurité?

755

**M. MICHEL BIGRAS-POULIN :**

Oui, mais le lien est plutôt dans le sens que c'est impossible d'avoir une grande taille d'entreprise porcine et de ne pas avoir de biosécurité.

760

Si vous avez une très faible densité, le simple jeu mathématique fait que la possibilité de transmission des maladies est de beaucoup réduite à cause de cette faible taille-là. Donc, si vous avez moins de biosécurité, vous êtes plus à risque, mais la possibilité de transmission est aussi beaucoup, beaucoup plus faible, donc beaucoup plus lente.

765

À partir du moment où vous avez une densité élevée, donc un nombre élevé d'animaux dans un même lieu, si vous n'avez pas un niveau très élevé de biosécurité, de toute façon, les maladies vont vous sortir du marché extrêmement rapidement.

770

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

775 Oui. C'était peut-être en relation avec cette question de taille. Beaucoup de gens associent les dangers de maladies chez les animaux aux grandes tailles des élevages modernes. Mais il y a un certain nombre d'années, une maladie, je ne sais plus trop laquelle, avait complètement décimé le troupeau porcin de Haïti. Alors, je pense qu'ils ne devaient pas être élevés dans des mégaporcheres, les porcs, dans ces élevages-là.

780 Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure les maladies dans les troupeaux sont aujourd'hui beaucoup plus nombreuses qu'elles pouvaient être dans les contextes du bon vieux temps, entre guillemets, comme vous dites où les troupeaux étaient de taille plus restreinte? En d'autres termes, est-ce qu'on peut faire un lien évident entre la taille et les élevages actuels et les maladies dans les troupeaux, et d'autres méthodes plus traditionnelles, dont l'exemple d'Haïti serait presque un cas limite extrême?

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

790 Je peux commencer. Quelle que soit la façon d'élever, élevage de petite taille ou de grande taille, on peut dire que, en général, les maladies au Québec dans le cheptel porcin ont diminué de façon radicale au cours des 50 dernières années. Et on a eu la chance d'être exempt justement de maladies graves comme la peste porcine et la fièvre aphteuse.

795 Je crois que le fait qu'un élevage soit de grande taille, ces élevages-là ont normalement plus de moyens pour contrôler les points critiques de contamination et les points de risque pour la transmission des maladies. Ce seront ces élevages-là qui auront plus les moyens d'avoir ce qu'on appelle des porcs assainis. Alors, un plus grand nombre de producteurs, qu'il n'y a pas de multisources qui peuvent contaminer, un plus grand nombre de producteurs, un plus grand nombre de géniteurs, si on peut dire, qui sont tous sur le même plateau où on conduit l'élevage, on a dû vous en parler, en tout plein-tout vide où on fait le renouvellement intégral puis on lave les camions, on désinfecte, toutes ces mesures-là que toutes les grandes tailles, comme on disait tantôt, n'ont pas le choix d'appliquer, sans ça c'est le désastre complet, alors aident à contrôler les maladies.

800  
805 Ceci étant dit, les tailles actuelles — on n'est pas les 10 000 qu'il y a aux États-Unis encore ici — l'état actuel permet de contrôler, même s'il y a des multisources, des mélanges d'animaux, permet de contrôler actuellement les maladies au Québec.

810 Si vous me permettez de rajouter, il y a la question de la taille, mais la question de la densité. C'est deux choses quand même qui sont différentes. Puis la densité, c'est la proximité de plusieurs troupeaux l'un à côté de l'autre. Ça, c'est un facteur de risque définitivement. Alors, on peut identifier si un élevage qui n'applique pas des mesures de biosécurité importantes, puis qu'il y en a un autre qui le fait, bien, le facteur de dissémination est très, très important.

815

Donc, c'est sûr que des élevages qui sont à des distances plus raisonnables, moins concentrés, une redistribution des élevages de haute taille et de petite taille est certainement souhaitable.

820 **LA PRÉSIDENTE :**

Là-dessus, est-ce qu'il y a des distances, est-ce que les recherches ont permis de déterminer des distances idéales pour éviter justement la transmission de maladies d'un bâtiment à l'autre?

825

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

À ma connaissance, non, mais on sait à quelle distance se distribuent des virus ou des bactéries en particulier. Alors, à la mesure de ça, la fièvre aphteuse, on pourrait dire que, ça, c'est des kilomètres. Ça, on sait ça. D'autres, c'est très court. Mais il n'y a pas de mesure pour dire, à ma connaissance — Sylvain ou Michel — non, de dire c'est quoi idéalement la distance.

830

**M. MICHEL BIGRAS-POULIN :**

La distance va changer avec les agents de toute façon. Donc, il n'y a pas de distance. Et la notion de distance, à ce moment-là, serait plus définie en termes de risque que définie en termes de distance géographique nécessairement.

835

Mais pour revenir à ce que vous posiez comme question, la transmission des maladies, vous allez avoir une transmission locale à l'intérieur du même site et vous allez avoir une transmission entre les sites.

840

La raison pour laquelle on a, en fait, une diminution des maladies dans notre cheptel, c'est que, même si on a augmenté l'intensité, donc la densité au niveau des sites et indirectement, en faisant ça, augmenté la possibilité de transmission à l'intérieur d'un même site, comme on a parallèlement diminué énormément, avec l'augmentation de la biosécurité et les méthodes de médecine préventive, le risque de transmission d'un site à l'autre, ça fait que le résultat final est en fait une diminution des maladies.

845

On ne pourrait pas maintenant vivre avec ces densités-là si on réduisait le niveau de biosécurité. Ça serait clairement catastrophique.

850

Si vous prenez l'exemple de Haïti, le risque à l'intérieur d'une maisonnée n'était pas énorme comparativement à ce qu'il peut représenter ici à l'intérieur d'un site, mais la probabilité de l'attraper, par exemple, d'une ferme à l'autre le microbe en question était énorme. Donc, la probabilité de le transmettre d'une famille à l'autre, parce que c'était en grande partie des élevages familiaux — c'est deux, trois cochons qui courent dans la rue ou dans le plus ou moins territoire familial — mais il y a un bon chevauchement des territoires familiaux. Ça fait que d'une assez bonne façon, il n'y avait pas d'étanchéité entre les sites d'élevage, si vous voulez, à Haïti, alors

855

860 que maintenant ici, même si on a plus de densité, ce qui devrait nous donner à penser que nos  
risques sont plus élevés, il y a tellement de biosécurité que, à toutes fins pratiques, il y a très,  
très peu de contact entre les sites et ils sont fort surveillés.

865 Donc, le résultat final est en fait une diminution du risque. Mais on doit maintenir ça. Et  
c'est la difficulté, quand on aborde une problématique comme celle qui nous touche avec  
l'agroenvironnement, on a un très bon système de production porcine qui s'est adapté aux  
conditions économiques et tout ça, et ce qu'on veut faire maintenant, c'est de continuer à  
l'améliorer en diminuant les risques par rapport à la santé publique et à la santé environnementale.

870 Le problème, c'est pas de changer. Changer, c'est facile. Ce qui est très difficile, c'est  
trouver des bons outils de gestion qui permettent d'améliorer, donc de maintenir le succès qu'il y a  
eu au niveau de cette production-là, et en s'assurant maintenant qu'il y ait une diminution non  
seulement des risques en termes de santé animale, mais des risques en termes de santé  
publique et de santé environnementale. Et c'est là la complexité et la complication qui se  
875 retrouvent avec ça.

Et il y a des outils. Comme disait Christiane tout à l'heure, il y a des outils de recherche  
qui sont passablement avancés et qui pourraient maintenant être utilisés. C'est rendu au point des  
études de faisabilité là. Et je ne parle pas nécessairement de traitement des lisiers comme tel;  
880 des outils de gestion de l'ensemble de la production qui permettraient de faire ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

885 Dans le prolongement de ce que vous dites, vous avez indiqué que selon le facteur,  
selon la nature de la maladie, la maladie peut se transmettre jusqu'à des kilomètres. Vous avez  
dit, dans le cas de la fièvre aphteuse, ça peut se transmettre à des kilomètres d'un site à l'autre.

890 Il y a des gens qui sont venus, qui sont des producteurs très spécialisés en génétique, et  
eux autres s'assurent qu'il y a plusieurs kilomètres entre leurs sites. Or, évidemment, dans le  
courant d'un certain nombre de rangs de villages, les établissements sont proches un de l'autre.

895 Ce que je veux savoir, c'est, avec les moyens informatiques qu'on a maintenant, est-ce  
qu'on peut faire des évaluations de risque? Quelle est la chance que le Québec attrape... parce  
que si l'industrie du Québec avait demain matin la fièvre aphteuse, c'est la ruine pour des milliers  
de producteurs. Est-ce qu'on a fait cette évaluation-là ou combien ça coûterait de la faire? Est-ce  
que c'est possible de la faire en termes d'évaluation de risque qu'une des maladies connues  
puisse se répandre ici à l'état épidémique compte tenu de la distribution de la production?

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

900 Un élément de réponse, actuellement au niveau du MAPAQ par le Réseau, le Réseau  
d'alerte et d'information sanitaire, il existe actuellement une carte géomatique de toutes les  
productions animales au Québec, ainsi que tout ce qui est en amont, tout ce qui est en aval,  
toutes les productions.

905

Alors, si on a cette carte-là, si on a les distances, quand on connaît un agent infectieux possible, à ce moment-là on pourrait, dès qu'on sait qu'il y a une émergence d'un problème, émettre les barrières immédiatement à tel et tel endroits. C'est ce que j'en connais.

910

Est-ce qu'on a d'autres informations?

**M. MICHEL BIGRAS-POULIN :**

915

Oui. Ce sont des recherches qu'on pourrait faire. Ce ne sont pas des recherches qu'on fait. Moi, par exemple, je travaille sur un projet de ce genre-là, mais je le fais au Danemark.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

920

Le Danemark fait ça?

**M. MICHEL BIGRAS-POULIN :**

925

Le Danemark a des préoccupations assez élevées. Ils ont une très forte industrie en termes de production porcine eux aussi et ils veulent s'assurer... ils sont en Europe. Ça fait que les possibilités de contact et d'introduction de la fièvre aphteuse sont beaucoup plus élevées en Europe qu'elles peuvent être en Amérique du Nord. Donc, eux ont des préoccupations. Ça leur fait plus peur qu'à nous au niveau de la...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

930

Je me rappelle, j'étais petit gars, il y avait eu une épidémie de fièvre aphteuse dans l'Ouest canadien, je pense.

**M. MICHEL BIGRAS-POULIN :**

935

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

940

Et c'était sur le boeuf probablement.

**M. MICHEL BIGRAS-POULIN :**

945

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Mais je me rappelle de ça. Donc...



950 **M. MICHEL BIGRAS-POULIN :**

Ça avait coûté 2 M \$, c'était en 52.

955 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1952, oui.

**M. MICHEL BIGRAS-POULIN :**

960 Et 2 M \$ à ce moment-là, c'était très cher.

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

965 Et ça a été le gouvernement du Québec qui a réussi à limiter pour la première fois... en 52, c'était le ministre que tout le monde connaît... peut-être Godbout, enfin qui, pour la première fois, avait établi ce qui maintenant est le propre des contrôles des maladies à l'Agence canadienne, une barrière vraiment de quarantaine au Québec et de décider que ça ne passait pas au Québec. Je pense que c'est sous Duplessis.

970 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est Duplessis, oui. En 52, oui.

**Mme CHRISTIANE GAGNON :**

975 C'est incroyable d'oublier ce nom-là, je m'excuse.

**LA PRÉSIDENTE :**

980 Je me rappelle, je n'étais pas au monde.

**M. SYLVAIN QUESSY :**

985 Si je peux compléter, ce qu'il faut souligner, c'est que les gens de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont établi certaines modélisations et ont un plan d'urgence en cas de l'arrivée d'une maladie comme la fièvre aphteuse au Canada.

990 Donc, il y a certains outils qui existent déjà, qui sont utilisés par les gens en place, qui sont basés essentiellement sur les expériences dans d'autres pays, parce que ces maladies-là effectivement arrivent de temps à autre dans d'autres pays.

995 Ce que ça souligne aussi, pour que nos systèmes de gestion de ces éclosions soient très efficaces, c'est l'importance de la traçabilité. Donc, il convient de mettre en place le plus rapidement possible — le gouvernement du Québec a fait des efforts en ce sens-là — pour qu'on puisse rapidement, dans le cas d'une éclosion de la sorte, retracer les fermes qui pourraient être à l'origine de l'éclosion et réussir à circonscrire le foyer. Mais il y a déjà des modèles et des plans d'intervention d'urgence au niveau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1000 Est-ce que, à l'inverse, le même risque, disons maintenant du côté naturel, peut se produire? Je vous donne un exemple. Il y a quelques années, j'avais attrapé quelque chose. Le médecin m'envoie passer un examen et j'ai dit: «De quoi avez-vous peur?» Il a dit: «La tuberculeuse.» Je me suis mis à rire, j'ai dit: «Écoutez donc, la tuberculose, c'est éliminé. J'ai  
1005 connu ça quand j'étais jeune, mais maintenant... » «Non — il dit — il y a un retour», puis il m'a expliqué pourquoi, parce qu'il y a des tas de gens qui se mettaient à boire du lait non homogénéisé et qu'il y avait donc un danger de transmission de la tuberculose.

1010 Alors, si on s'en va vers une vague naturelle, y a-t-il y a un danger de remettre en circulation une série de maladies maintenant éliminées? Et y a-t-il un danger de contamination croisée de nos choses? Au fond, si on planifie une diversité de types de production, quels sont les risques sanitaires qui peuvent se produire dans le milieu animal? Est-ce que ça aussi est évalué?

1015 **M. SYLVAIN QUESSY :**

1020 Vous avez raison pour ce qui a trait des éclosions possibles à partir des élevages dits naturels. Il y a une augmentation, par exemple, des élevages de bisons dans certaines provinces de l'Ouest, puis il est bien connu que le cheptel animal qui avoisine ces élevages-là qui sont, à toutes fins pratiques, libres ont plus de chance d'attraper ces maladies qu'on croyait éradiquées du pays.

1025 Donc, effectivement, plus on ouvre les élevages, plus on expose les animaux à des agents pathogènes. Puis ces agents-là, on a réussi, comme le mentionnait le docteur Gagnon, à en exclure un certain nombre. Elle vous a parlé de la trichine qui n'est pas prévalent dans nos élevages dits fermés, mais qui est nettement prévalent dans le cheptel animal sauvage. Donc, il y aurait une exposition possible à ce moment-là à de tels pathogènes qu'on a réussi à éliminer des élevages modernes.

1030 **M. MICHEL BIGRAS-POULIN :**

1035 Si vous le permettez, on peut même aller plus loin en poursuivant dans le sens de l'idée que vous proposez. C'est que c'est possible maintenant non seulement d'utiliser ce type d'approche de modélisation pour se préoccuper de maladies comme la fièvre aphteuse dont le risque est quand même passablement faible, mais on peut utiliser ça pour la gestion de l'agroenvironnement. Ce sont les mêmes genres d'outils. Ce sont des stratégies de transmission.

1040 Il est tout à fait possible d'utiliser les données qu'on a, GIRMA, par exemple, auquel Christiane faisait allusion tout à l'heure, qui est disponible au niveau du MAPAQ. On peut utiliser ces outils-là qui sont arrimés à des modèles mathématiques et, à ce moment-là, on peut avoir une idée: est-ce qu'il y a une région où le risque pour la santé publique devient vraiment très élevé à cause de la densité, par exemple, de production animale? C'est des choses qui sont très possibles de faire, mais qu'on ne finance pas actuellement.

1045 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, sur ce, on va s'arrêter parce qu'on a déjà dépassé de beaucoup notre temps. Mais on vous remercie quand même et c'est apprécié que vous ayez participé à cette consultation publique...

1050 **Mme CHRISTIANE GAGNON :**

C'est nous qui vous remercions.

1055 **LA PRÉSIDENTE :**

... et que vous ayez regroupé dans un mémoire les informations qui nous avaient déjà été transmises lors d'activités thématiques ou autres. Merci beaucoup.

1060 **Mme CHRISTIANE GAGNON :**

Merci.

1065 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, maintenant, j'accueillerais monsieur Luc Fournier s'il vous plaît.

**M. LUC FOURNIER :**

1070 Je peux commencer maintenant?

**LA PRÉSIDENTE :**

1075 oui.

**M. LUC FOURNIER :**

1080 Alors, merci de m'écouter. Moi, je viens ici uniquement en tant que simple citoyen. Alors, je vais me présenter un peu. Je suis artiste tournage sur bois, ébéniste et bûcheron forestier. J'ai une petite entreprise de récupération de bois qui a commencé, pas autour du verglas, mais avant. Ça fait longtemps que je travaille le bois.

1085 Alors, j'ai 56 ans. Je vais être grand-père au mois d'août. Je viens de la Montérégie. Je suis venu ici, j'ai écrit ce texte par solidarité avec un de mes amis cultivateur depuis plusieurs générations. Je suis ex-proprétaire d'une petite ferme, il y a 20, 25 ans, quand j'ai eu mes enfants après l'École du meuble.

1090 Je sais que l'agriculture demande beaucoup de travail et j'aimerais dire «oui» à tout ce travail-là, mais je suis contre toute forme de camp de concentration, que ce soit pour les humains ou les animaux.

1095 Alors, j'ai déjà eu des animaux à très petite échelle. J'étais producteur organique et je suis toujours partisan du commerce équitable et de l'agriculture biologique. Et je ne sais pas si on est ici juste pour parler d'économie, mais j'aimerais rappeler que les mots «écologie» et «économie» ont la même racine étymologique qui veut dire «maison», prendre soin de son environnement.

1100 Alors, j'ai écrit un petit texte que j'aimerais vous lire. J'espère que tout le monde a les oreilles débouchées et le nez aussi, malgré l'odeur du purin que je n'ai pas apporté parce que je suis quand même respectueux de mon environnement humain.

1105 Alors, j'ai écrit un petit texte assez virulent, parce que je veux donner mon opinion. Je ne suis pas un scientifique. Je suis un artiste qui travaille en forêt. Et juste avant de commencer, j'aimerais rajouter quelque chose à mon texte, parce que je viens de lire un livre qui s'appelle *Les Fruits du Québec* qui est écrit par un ethnologue très bien connu ici qui travaille des fois pour le gouvernement, qui s'appelle Paul-Louis Martin, qui est professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Alors, il vient d'écrire un livre chez un éditeur de livres d'histoire, le Septemtrion. Alors, il écrit dans sa conclusion:

1110

*«L'intensification des élevages de porcs et l'accroissement des grandes cultures de maïs font que de grands vergers disparaissent chaque année du paysage de la Montérégie.»*

1115

Alors, je ne pense pas cet homme-là parle à travers son chapeau. Lui a une entreprise de pruniers dans Kamouraska.

1120

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1125

Et avant ça aussi, j'aimerais terminer, parce que j'étais dans la salle ici au mois de novembre, le 6 novembre, quand un fonctionnaire du ministère de l'environnement, le fonctionnaire Bernier, a conclu son exposé en disant que -- je peux vous lire l'extrait. Alors, c'est un fonctionnaire du ministère, du gouvernement qui s'exprime:

1130

*«Je me permettrais de finir avec un aspect plus personnel, mais important, je pense, parce que c'est le mandat de la Commission ce qui regarde le développement durable de la Commission. Moi, je vais vous parler de mon petit gars — un de mes petits garçons, j'en ai trois — qui lui, lorsqu'il pense aux porcs, il pense au loup, aux trois petits cochons. Il pense beaucoup à quelque chose qu'il voit lorsqu'on se promène en auto et qui reste quelque chose de majeur. C'est que le cochon, on le mange, puis le porc, on l'adore chez nous. Alors, on veut pouvoir continuer à en manger sans détruire notre environnement. Merci.»*

1135

Alors, il a dû voir comme tout le monde la publicité sur nos autoroutes du loup qui adore manger les cochons. Alors, moi, je lui dirais à ce fonctionnaire-là que s'il veut être sûr que ses enfants continuent à manger du cochon, il aurait juste à se construire une porcherie derrière la garderie ou derrière chez lui. Et puis il ne faut pas oublier aussi que, en parlant du loup, l'homme est un loup pour l'homme.

1140

Alors, j'ai terminé. J'espère que vous n'avez pas trouvé ça trop virulent, mais je voulais exprimer mon opinion.

1145

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est votre opinion et vous y avez droit. Vous disiez en partant que vous aviez un ami agriculteur en Montérégie.

1150

**M. LUC FOURNIER :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1155

Puis c'est un peu pour lui que vous faisiez ça?

**M. LUC FOURNIER :**

1160

Oui, oui, c'est ça, parce que c'est un ami qui a une entreprise de verger, puis de céréales depuis plusieurs générations, lui. Alors, il continue son entreprise. Puis là, il est pris avec un de ces problèmes-là dans sa région qu'on veut construire une mégaporcherie.

1165

Et puis, moi, je me déplace beaucoup à la campagne pour mon travail en forêt, puis je trouve ça dégueulasse de voir des champs bulldozés. On buldoze des petits boisés pour agrandir les espaces agricoles. Je ne sais pas, dernièrement, il y a une étudiante américaine qui s'est faite bulldozer en Israël. Je n'aimerais pas ça me faire bulldozer si j'étais un arbre, moi. Je suis un être humain puis j'essaie de travailler avec respect dans la nature.

1170

Puis j'ai déjà eu des animaux. Je viens d'une famille agricole. Tous les Québécois, on est passés par des familles agricoles. Ça fait que c'est pour ça que je trouve dégueulasse la pollution de l'eau. Puis moi, j'écoute *La Semaine Verte*. J'écoute *Découverte*. On est quand même informés de toute cette merde-là qui circule.

1175

Puis j'ai beaucoup de respect pour le monde qui travaille la terre, mais qu'on essaie de forcer la nature, puis de forcer les animaux pour la seule valeur du capital, je trouve ça dégueulasse, c'est tout.

1180

Alors, je me promène à la campagne, puis je sens, je sens que ça sent mauvais. Je cherche une place pour retourner à la campagne. J'ai déjà eu une ferme, j'ai déjà eu une propriété à la campagne. Je ne sais pas où j'irais pour respirer de l'air. Je n'irai pas me mettre dans la forêt boréale; c'est d'autres problèmes là-bas.

**LA PRÉSIDENTE :**

1185

Je vous remercie beaucoup, monsieur Fournier.

J'inviterais maintenant monsieur John Burcombe du Mouvement au courant.

1190

**M. JOHN BURCOMBE :**

Bonjour, madame la présidente.

**LA PRÉSIDENTE :**

1195

Bonjour, monsieur Burcombe.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1200 Je m'excuse pour ne pas être ici à temps, mais j'ai voulu faire des acétates et c'était plus long que prévu. Alors, je m'excuse.

**LA PRÉSIDENTE :**

1205 Mais ce qui est important, c'est que vous ne soyez pas fâché que je ne vous aie pas attendu.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1210 Oui. Alors, j'espère que je n'ai pas manqué mon coup complètement.

Je ne sais pas si vous avez reçu la plus récente version de...

**LA PRÉSIDENTE :**

1215 Oui, le document de trois pages? Un mémoire? Non, on ne l'a pas eu.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1220 Moi, j'ai une version révisée. Je ne sais pas si...

**LA PRÉSIDENTE :**

1225 Ah! D'accord. Madame Bouchard nous l'apporte.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1230 O.K., d'accord. Alors, mon nom, c'est John Burcombe. Je représente le Mouvement au courant, un groupe fondé en 1990 avec deux grands buts, premièrement de veiller à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et, deuxièmement, de promouvoir la participation publique dans les processus décisionnels.

1235 J'ai aussi un intérêt personnel dans ce dossier ayant vécu sur une ferme, ayant élevé des animaux, ayant été producteur de légumes biologiques et ayant payé la cotisation prescrite à l'Union des producteurs agricoles pendant quelques années. Je suis maintenant membre de l'Union Paysanne.

1240 Je vais traiter en particulier de la concentration de la production porcine au Québec, puis énumérer certaines recommandations d'ordre général, qui sont verbales, qui ne sont pas écrites. Je continue mes recherches documentaires concernant les émissions des gaz à effet de serre pour différents systèmes de gestion de fumier. Et j'espère peut-être déposer quelque chose là-dessus plus tard.

1245 Premièrement pour ce qui concerne la concentration de la production porcine, je vais mettre une acétate. Ceci, c'est basé sur un des documents déposés, le numéro 45 et ça montre pour seulement la période de quatre ans, de 1997 à 2001, comment les grandeurs des entreprises ont évolué pendant ce temps-là.

1250 Alors, on voit que pour les petites entreprises, elles sont toujours à la baisse de presque un quart, 24 %, tandis que les grandes entreprises sont toujours en croissance. Et, en effet, il y a toujours une décroissance nette dans le nombre total d'entreprises. Et, en même temps, la proportion de la production tenue par les petites entreprises a diminué de beaucoup, d'un quart, tandis que les autres ont augmenté en particulier dans les grosses productions. Et la production totale est en hausse de presque 20 %.

1255 Alors, lors de ses questions sur la taille des entreprises au Québec, la Commission a eu des informations que la dernière strate pour la production était ceux qui produisent 50 000 et plus. Mais la Commission a voulu connaître combien de producteurs produisent 100 000 et plus. Et c'est évident qu'il y en a parce que, dans la strate 50 000 à 100 000, il y a 11 producteurs. Et le total de production est 1.6 million de porcs, ce qui veut dire que, en moyenne, chacun produit 145 000 porcs. Alors, il y aurait des plus grosses entreprises quelque part.

1260 Alors, même si la Commission a poursuivi en invoquant ses pouvoirs d'enquête pour connaître combien il y a de producteurs qui produisent plus de 100 000 porcs par année, alors la Commission a cette information maintenant, mais la tient confidentielle.

1270 Mais on peut faire tenter de voir c'est quoi les possibilités pour les plus grandes productions au Québec. On présume qu'il y en a plus qu'une, parce qu'on parle d'entreprises avec un «s». Et j'ai fait certaines hypothèses ici pour arriver que c'est sûr qu'il y en a certainement des producteurs qui produisent dans les 200 000, 300 000, 400 000 porcs par année. Et je crois que c'est tout à fait raisonnable qu'il y en a au moins une qui produise plus qu'un demi-million de porcs par année.

1275 Maintenant, je vais traiter un peu de l'assurance-stabilisation des revenus agricoles qui est un programme pour un peu égaliser le revenu des agriculteurs. Quand le prix du porc est à la baisse, ils sont compensés; quand c'est à la hausse, ils font des bons profits.

1280 Alors, pour les porcelets. La Financière agricole appelle ça la section porcelets mais, en effet, c'est basé sur un nombre de truies. Et ce programme a été introduit en 1978 avec un maximum sur le nombre de truies qui pourrait être assuré.

1285 En 1988, il y avait des changements faits pour introduire des strates du nombre de truies, de sorte que si vous n'avez pas beaucoup de truies, vous obtenez une compensation plus grande que si vous avez beaucoup de truies. Quand les compensations étaient nécessaires, les gros producteurs ne reçoivent pas autant par truie que les petits producteurs.



1290 Alors, ça a été changé encore en 1991 pour abolir les strates. Et depuis 1992, on a aussi éliminé le maximum de 400 truies. Alors, ça veut dire que n'importe quel nombre de truies que le producteur possède, il peut toujours avoir une compensation égale pour chaque truie. Et c'est la même pour le plus gros producteur et le plus petit.

1295 Et en 2003, je ne sais pas si c'est depuis le début ou quand ça a été instauré, ça, cette exigence, il faut avoir un minimum de 15 truies pour être partie du programme. Et, en même temps, il faut être membre de la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

Maintenant, en ce qui concerne les porcs, le programme a commencé un peu plus tard en 1981 encore avec un maximum possible de 5 000 porcs. Ça veut dire qu'au-delà de 5 000 porcs, aucune compensation.

1300 Alors, modification en 1988 pour introduire des strates, le même principe pour les truies, et en même temps abolition du maximum du nombre de porcs qui pourraient être assurés.

1305 Et dès 1992, abolition des strates et, aussi, on rend admissibles des porcs de reproduction. Je crois que, ça, c'est les porcs qui ne sont pas encore des truies mais ils sont toujours à la ferme en grandissant. Alors, ils seront par la suite admissibles.

Et encore en 2003, il y a un minimum assurable de 300 porcs et on ne sait pas quand ce minimum a été instauré. Alors, ça complète mes acétates.

1310 Alors, je vais retourner au peu au texte. En dessous de l'information que j'ai présentée en acétate, il y a d'autres faits que j'aimerais souligner. C'est que, de 1981 jusqu'à 2001, le nombre de fermes porcines au Québec a décliné de 38 %. Alors aujourd'hui, plus récemment, cette décroissance est moins importante, mais comme on a vu sur l'acétate, c'est plutôt la répartition de grosseur de production qui a changé. Mais toujours comme j'ai fait mention que dans les plus grosses dites entreprises — quand on dit «entreprise», ça veut dire que ça englobe plusieurs sites, plusieurs fermes — c'est 25 % de la production maintenant qui est en fait détenue par 1 % des entreprises.

1320 Et si je veux ajouter un peu concernant l'assurance-stabilisation, pour les contributions pour les truies, pour la durée du programme, la contribution a varié entre 8 \$ par truie et 59 \$, pour la moyenne de près de 36 \$ par année. Et l'argent total qui a été contribué par les producteurs est de 186 M \$.

1325 Et du côté compensation, ça a varié beaucoup de 0 jusqu'à 390 \$ par truie, pour une moyenne de 163, et un total de 623 M \$, ce qui veut dire que l'État a supporté ça dans une proportion de 71 %.

1330 Et il y a des chiffres semblables pour la partie porc où encore les contributions variaient entre 1 \$ et presque 8 \$, 9 \$, une moyenne de 3,25 \$, et un total de 424 M \$.

Et du côté compensation, ça a varié de 0 jusqu'à 40 \$ porc pour une moyenne de près de 10 \$ et un total de 1 190 G \$. Oh! Je vois une erreur là, c'est de 1961 à 2001 pour les porcs. Et la proportion payée par l'État est de 67 %.

1335 Alors, tout ça pour dire que, pour moi, ça indique très bien comment le système est organisé afin de promouvoir l'accroissement de la grandeur des entreprises. Au début, à un certain moment, on a tenu compte du fait que, pour les petits producteurs, leurs coûts sont plus gros. Mais, maintenant, tout cet aspect n'est plus dans le portrait, on ne tient pas compte du tout de la grandeur de l'entreprise quand on calcule les cotisations et les compensations.

1340 Et comme je dis aussi, ce programme n'est pas ouvert à ceux qui ne veulent pas s'affilier à la Fédération des producteurs de porcs.

1345 Il y a d'autres aspects qui font en sorte que les producteurs de porcs sont sous des grosses pressions d'augmenter leur productivité. Et entre autres, le capital requis, ça, c'est toujours à la hausse. Et, en effet, les frais d'amortissement ont presque doublé de 1990 à 2000. Et, maintenant, la partie que le producteur doit payer en intérêt et capital, c'est plus que son revenu net.

1350 Alors, j'ai une petite mise en garde du fait que tous ces chiffres, il faut bien voir de quoi ils parlent, parce qu'il y a toutes sortes de définitions différentes qui sont utilisées par les différentes institutions. Et j'espère que la Commission sera capable de décortiquer toutes ces différentes définitions pour essayer de mettre tout sur un pied égal pour des comparaisons.

1355 Et juste une petite réflexion du fait que dans l'année où on a payé la plus grande compensation, soit 40 \$ par porc, s'il y avait vraiment une grandeur d'entreprise que j'ai suggérée, c'est-à-dire de 500 000 porcs, cette entreprise aurait reçu en compensation pour cette seule année qui, en effet, était seulement neuf mois parce qu'ils ont changé d'année financière, alors s'il y avait une telle compagnie, elle aurait reçu plus de 30 M \$ en compensation.

1360 Alors, ça, c'est un peu mon analyse de la situation qui prévaut actuellement avec le système industriel de production de porc.

1365 En regard des recommandations, je m'excuse, je ne les ai pas dressées dans une liste, mais j'en aurais d'autres à ajouter sans doute par écrit par la suite. Mais pour moi, la plus importante recommandation que j'aimerais faire, c'est de prolonger le moratoire jusqu'au moment de la révision du règlement. Je crois que, dans le règlement, c'est prévu d'être révisé après une période de cinq ans. Et, pour moi, le moratoire devrait être maintenu jusqu'à ce moment-là.

1370 Et pour moi, ça, c'est nécessaire de voir si les dispositions du règlement sont vraiment efficaces. Est-ce qu'ils commencent à faire ce qui est prévu? Est-ce que les niveaux de phosphore sont diminués? Est-ce qu'on peut mesurer les diminutions dans la pollution des cours d'eau? Il faut être assurés que ces mesures sont effectives avant de permettre de la nouvelle production.

1375

La seule exception que je ferais est peut-être pour la production biologique. Et sur ce sujet, je crois que le ministère de l'Agriculture devrait être beaucoup plus proactif dans la promotion de toute forme de production biologique.

1380 Sur d'autres points concernant le Règlement sur les exploitations agricoles, je suis un peu inquiet qu'on utilise seulement un indicateur, soit le phosphore. D'autres juridictions utilisent plus qu'un. Pour moi, il serait bon de toujours inclure certaines indications concernant l'azote. Du moment que l'indicateur vient du phosphore, tout le monde est *fo*cussé sur le phosphore et on essaie de réduire le plus possible le phosphore sans nécessairement tenir compte des autres  
1385 problèmes, notamment l'azote. Je ne suis pas complètement assuré que si on contrôle le phosphore, automatiquement, l'azote sera aussi contrôlé.

Et je suis contre la disparition du régime de certificat d'autorisation. Je crois que c'est un système qui était en place depuis un certain temps et ça a fait ses preuves. Je suis méfiant de tout changement d'abolir la nécessité d'un certificat d'autorisation qui est approuvé par le ministère.  
1390

Quant aux autres points, on a discuté ici de l'évaluation environnementale stratégique. Et pour moi, ça, c'est quelque chose qu'on devrait instaurer le plus vite possible. On attend ça depuis plusieurs années et le ministère semble donner une certaine indication qu'ils sont prêts à agir sur ça. Alors, j'espère que ça viendra prochainement.  
1395

C'est sûr que je suis en faveur des bandes riveraines plus grandes qu'à présent. Je crois qu'un mètre, c'est ridicule comme bande riveraine pour tenter de protéger les cours d'eau. Et je n'accepte pas les arguments des agriculteurs que, pour eux, c'est une grosse perte de terrain cultivable, je crois qu'ils devraient être plus conscients de l'environnement que ça.  
1400

Alors, pour le moment, je ne me souviens pas de mes autres recommandations. J'en aurais peut-être d'autres à ajouter par écrit. Merci.

1405 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci, monsieur Burcombe. J'ai compris que vous allez nous transmettre un document écrit?

1410 **M. JOHN BURCOMBE :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1415 Oui? D'accord. J'aimerais revenir sur le moratoire.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1420 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1425 Vous dites: «Je souhaiterais que le moratoire ne soit pas levé avant 2005», qui est l'année où le ministre doit faire un bilan sur le Règlement des exploitations agricoles.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1430 C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

Or, on est en 2003.

1435 **M. JOHN BURCOMBE :**

Déjà, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1440 Déjà. Il n'y a pas d'indicateurs encore de définis clairement, des indicateurs de suivi de l'application de ce règlement-là.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1445 Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1450 Et quand on fait un suivi, en général, il faut partir à l'année zéro et essayer de déterminer ce qu'il en est à l'année zéro.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1455 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1460 Alors, considérant ça, est-ce que votre moratoire, vous souhaitez qu'il soit maintenu jusqu'en 2005 ou qu'il soit maintenu jusqu'au moment où on peut faire un suivi?

**M. JOHN BURCOMBE :**

1465 Oui, c'est sûr qu'il serait préférable de faire un suivi de cinq ans pour voir si ça marche ou non, si en effet on est déjà assez... pour la révision, le règlement a déjà commencé, je crois, c'est ça, alors qu'on n'a vraiment pas quelque chose en place pour le suivi. Alors, dans ce cas, ça sera peut-être même nécessaire de prolonger le moratoire au-delà de 2005, en effet.

**LA PRÉSIDENTE :**

1470 Je voulais juste m'assurer qu'on s'entendait sur la date butoir de votre moratoire.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1475 Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1480 Vous dites également que le ministère de l'Agriculture devrait être un peu plus agressif quant au développement de la production biologique.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1485 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1490 On a appris au cours des consultations publiques qu'il mettait à la disposition des producteurs intéressés 1 M \$ par année pour les trois prochaines années. Est-ce que c'est un effort qui est intéressant selon vous ou si...

**M. JOHN BURCOMBE :**

1495 Je ne me souviens pas du budget complet du ministère, mais je crois que c'est dans les centaines de millions. Si je me souviens bien, c'est dans peut-être 400 M \$. Alors, je trouve que 1 M \$ dans 400 M \$, c'est infinitésimal et d'aucune façon suffisant pour promouvoir l'agriculture biologique. Je crois que le ministère devrait aider la transition sur la période la plus critique pour ceux qui veulent changer pour l'agriculture biologique. Alors, le ministère devrait être beaucoup plus accueillant à ceux qui veulent faire la transition avec de l'aide financière plutôt que simplement des informations.

**LA PRÉSIDENTE :**

1505 Donc, soutenir financièrement...

**M. JOHN BURCOMBE :**

Oui.

1510

**LA PRÉSIDENTE :**

... le démarrage ou...

**M. JOHN BURCOMBE :**

1515

La transition en particulier.

**LA PRÉSIDENTE :**

1520

... la transition à la production biologique.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1525

Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1530

D'accord. Vous parlez également... bien, j'enlève peut-être la parole à mes collègues, mais peut-être que j'enlève votre question?

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

1535

Alors, je vais la poser. Alors, vous avez parlé que la réglementation, le REA est basé uniquement sur le phosphore...

**M. JOHN BURCOMBE :**

1540

Oui.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

1545

... et que, selon vous, ça serait intéressant qu'il soit aussi basé sur, à la fois sur le phosphore et sur l'azote. Sans toutefois être très spécifique sur cette raison d'avoir aussi une réglementation sur l'azote, est-ce que vous avez des exemples selon vous où, justement, cette réglementation sur l'azote risquerait d'être limitant plus que le phosphore?

**M. JOHN BURCOMBE :**

1550

En regardant qu'est-ce qu'il se passe ailleurs, je crois que, je n'ai pas fait une analyse très détaillée, mais certainement on a des juridictions qui utilisent les deux. Et pour moi, c'est plus sécuritaire d'au moins faire le suivi des deux pour s'assurer qu'on n'a pas un problème d'azote qui n'apparaisse pas parce qu'on concentre tous nos efforts sur le phosphore. Ça, c'est ma crainte.

1555

Mais j'étais en train de regarder la réglementation prévue qui est en discussion actuellement en Ontario et je crois qu'eux tiennent compte des deux, mais c'est à vérifier. Je vais regarder ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1560 Nous avons pris note pour l'évaluation environnementale stratégique.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1565 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1570 Par ailleurs, en ce qui concerne les certificats d'autorisation, vous considérez que... parce que, là, on a comme trois régimes ou même quatre. En bas de 1 600 kilogrammes de phosphore, il y a aucune autorisation requise. Entre ça et 3 200 kilogrammes de phosphore, il y a des avis de projet qui sont transmis au ministère. Au-delà de 3 200 kilos jusqu'à ce qu'on atteigne 600 unités animales — je ne sais pas ce que c'est en phosphore — on a des certificats d'autorisation. Et après ça, c'est la procédure d'évaluation environnementale.

1575 **M. JOHN BURCOMBE :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1580 En fait, vous êtes ennuyé par le fait qu'on ait rajouté ces distinctions?

**M. JOHN BURCOMBE :**

1585 Oui. Si je comprends bien, on peut avoir une simple attestation par un agronome ou un professionnel pour dire que le projet est conforme et on ne suit pas la procédure de l'article 22 de la procédure. Alors, je ne vois pas pourquoi c'est nécessaire d'inventer une nouvelle procédure quand une existe déjà.

1590 Et par ailleurs, le ministère au moins commence à nous fournir de l'information sur ces certificats d'autorisation. Jusqu'à tout récemment, cette information était en théorie disponible mais, en pratique, presque impossible à trouver. Mais maintenant le ministère a commencer à publier les certificats d'autorisation sur son site Internet, ce qui est une vraie avance pour moi. C'est quelque chose qui est prévu en 1978 et c'est seulement aujourd'hui qu'on commence à  
1595 l'instaurer pour de vrai.

Alors, est-ce qu'on aura la même transparence ou la même disponibilité des informations pour les projets qui seront approuvés sous les nouveaux régimes qu'on a en théorie sur l'ancien régime? Ça, je ne suis pas sûr.

1600 **LA PRÉSIDENTE :**



Le ministère de l'Environnement me fait signe que oui, les avis de projet vont être également disponibles sur le site Internet.

1605

**M. JOHN BURCOMBE :**

D'accord.

1610

**LA PRÉSIDENTE :**

Il y a que ceux qui sont en bas de 1 600 kilos, qu'il y a aucune demande. Alors, il y a aucune transition d'information.

1615

**M. JOHN BURCOMBE :**

Pour moi, ça, c'est un des problèmes de parler uniquement de phosphore. En termes de tonnes de phosphore, c'est combien d'animaux? Pour le commun des mortels, on ne sait pas. Quand on parle d'unités animales, c'est assez facile à comprendre, mais maintenant qu'on est dans des tonnes de phosphore, c'est un peu théorique et loin du plancher des vaches qu'on peut dire.

1620

**LA PRÉSIDENTE :**

1625

Moi, ce que j'ai appris, c'est un mètre cube -- monsieur Marquis, un porc, c'est combien de...

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

1630

À peu près un mètre cube de lisier par porc produit globalement.

**LA PRÉSIDENTE :**

Combien de phosphore?

1635

**M. JOHN BURCOMBE :**

Oui, combien de phosphore?

1640 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Phosphore? Je ne m'en souviens pas. Un kilo quelque chose, mais je ne me souviens pas.

1645 **M. JOHN BURCOMBE :**

Mais je crois que ça sera...

**LA PRÉSIDENTE :**

1650 Mais on va tout écrire ça dans notre rapport.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1655 D'accord.

**LA PRÉSIDENTE :**

1660 Vous pourrez nous citer.

**M. JOHN BURCOMBE :**

On va référer à ça pour connaître le nombre d'animaux en effet.

1665 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Burcombe, je vous remercie d'avoir participé à cette consultation publique. Nous attendons votre mémoire écrit.

1670 **M. JOHN BURCOMBE :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1675 Et je suis surprise d'apprendre que vous avez été agriculteur. Je vous ai vu devant moi vous questionner sur d'autres...

**M. JOHN BURCOMBE :**

1680

D'autres projets.

**LA PRÉSIDENTE :**

1685

... d'autres projets et d'autres questions. Et je vois que la question vous intéresse toujours, parce que vous examinez la possibilité de récupérer le méthane.

**M. JOHN BURCOMBE :**

1690

D'accord, merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

1695

Alors, maintenant, nous invitons Équiterre et monsieur Frédéric Paré qui est accompagné, mais je vais lui laisser le soin de nous présenter la personne qui l'accompagne. Bonjour.

1700

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Bonjour.

**LA PRÉSIDENTE :**

1705

Vous êtes madame?

**Mme ISABELLE JONCAS :**

1710

Isabelle Joncas.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour, madame Joncas.

1715

**Mme ISABELLE JONCAS :**

Bonjour.

1720

**LA PRÉSIDENTE :**

Nous vous écoutons.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

1725

Alors, on commence. Je prendrais peut-être quelques minutes seulement pour préciser qu'est-ce que c'est qu'Équiterre, parce que ça teinte un peu la couleur du reste du rapport.

1730

Donc, moi, je m'appelle Frédéric Paré. Je suis le coordonnateur du programme d'agriculture écologique à Équiterre et Isabelle Joncas coordonne le projet agriculture soutenu par la communauté, qui est un des projets du programme d'agriculture d'Équiterre.

1735

Alors, Équiterre, c'est une organisation civile qui compte grosso modo à peu près 2 500 membres, qui a pour mission de promouvoir des choix écologiques, en fait des choix qui sont à la fois écologiques et socialement équitables. Donc, on cherche à promouvoir des solutions qui regroupent ou qui répondent à ces deux composantes du développement durable, notre définition en tout cas.

1740

Alors, la raison pour laquelle on dépose un mémoire, c'est que, d'abord, on intervient en agriculture, secundo parce qu'on s'interroge ou on est interpellé parce qu'il s'agit d'un développement durable de la production porcine. Donc, c'est la raison pour laquelle on souhaite déposer un mémoire.

1745

Voilà. Donc, je commencerai. Donc, compte tenu que le temps est limité, on ne va pas tout lire le document. On va lire l'introduction, la conclusion, les recommandations. Puis on lirait peut-être aussi les commentaires que trois agriculteurs ont donnés, qu'on a interrogés dans le cadre du mémoire. Et c'est Isabelle qui va faire la lecture de ces témoignages.

1750

Donc, j'introduis.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DU MÉMOIRE)

1755

Je résumerais grosso modo le contenu du mémoire avant de passer à la conclusion et aux recommandations en disant que la production d'aliments, c'est pas une activité qui est banale quant à nous. En fait, la production agricole, l'activité agricole n'est pas une activité banale, dans le sens qu'elle conduit à la production des aliments.

1760

Donc, pour nous, c'est important d'emblée de se rappeler ça. Puis c'est important de se rappeler ça parce que, en 1998, quand le premier ministre à l'époque, monsieur Bouchard, avait réuni les décideurs de l'agroalimentaire dans le cadre du Sommet sur l'agriculture, les décideurs à cette époque-là avaient convenu d'un certain nombre d'objectifs, dont deux qui ne nous semblent pas nécessairement en lien avec la sécurité alimentaire ou avec l'idée que l'activité agricole doit convenir à la production des aliments, dont celui d'augmenter les exportations, de les doubler, je crois, puis d'augmenter les investissements de 7.5 milliards de \$ d'ici à 2005, qui sont essentiellement des objectifs économiques, alors que deux des objectifs étaient des objectifs plus sociaux, l'un étant d'augmenter les emplois de 15 000, il me semble, et puis d'augmenter ce que, moi, j'appelle la balance alimentaire, c'est-à-dire la proportion de ce que les Québécois consomment, qui est produit par les agriculteurs québécois.

1765

1770 Or, en 2001, il y a eu une espèce de bilan par rapport à ces objectifs-là et on avait atteint les deux objectifs économiques en termes d'investissements puis en termes d'exportation, mais on n'avait pas vraiment atteint ou rencontré les objectifs qui étaient plus d'ordre social. Premier élément.

1775 Deuxième élément, c'est que, après la Guerre mondiale, on a convenu collectivement, 142 pays, que l'alimentation était un droit. Puis en 1996, ça a été reconfirmé dans un pacte international où 142 pays, les mêmes, ont signé ou ont convenu de mettre en place différentes mesures qui devaient conduire à la sécurité alimentaire.

1780 Donc, ça me ramène à vous dire que, quant à Équiterre, la production agricole, l'activité agricole, c'est destiné à produire des aliments. Mais ce qu'on constate avec la mondialisation qui est accélérée depuis 1994, c'est que l'activité agricole est devenue une activité d'accumulation de capital puis de rémunération de capital. Et ça, ça nous éloigne de ce qui, à notre point de vue, est souhaitable.

1785 Et puisqu'on est dans une espèce de modèle de productivité, de rendement, de course au rendement, bien, ça fait que la distance entre le consommateur et le producteur est toujours plus grande dans le temps, dans l'espace, dans les structures économiques. Et puisqu'on travaille avec du vivant, avec des animaux, avec des plantes, on est obligé évidemment de faire  
1790 subir à tous ces êtres vivants là toutes sortes de transformations qui ne sont pas nécessairement souhaitables du point de vue du citoyen.

Donc, grosso modo, c'est l'espèce de démonstration qu'on tente de faire dans ce mémoire-là, qu'on est devant une espèce de système qui, à notre point de vue en tout cas,  
1795 délégitimise l'activité agricole, en fait une activité essentiellement économique. Et c'est pour ça que, à la fin du mémoire, on revient beaucoup sur le thème de la multifonctionnalité où on devrait tenir compte d'autres éléments que les seuls éléments économiques.

Donc, à ce moment-ci, je laisserais la parole à Isabelle pour qu'elle vous fasse part de  
1800 trois témoignages de producteurs qu'on a interrogés pour la production de ce mémoire.

**Mme ISABELLE JONCAS :**

1805 D'accord. Alors, il y a deux de ces producteurs qui font partie du réseau de l'agriculture  
soutenue par la communauté. Et juste pour brièvement vous expliquer ce que c'est, c'est que ce  
réseau-là, qui est aussi appelé l'ASC en acronyme, c'est 50 fermes certifiées biologiques à  
travers le Québec, dont certaines qui font de la viande et certaines qui font du porc, et qui  
vendent leur production en étant en lien direct avec des consommateurs. Donc, c'est de la vente  
directe.

1810 Ces derniers, les consommateurs, en payant à l'avance leur part de récolte ou leur part  
de viande à l'avance, partagent avec l'agriculteur les risques et les bénéfices qui sont liés à la  
production. Et le rôle d'Équiterre dans ce réseau, c'est d'aider des fermes à démarrer des projets  
d'agriculture soutenue par la communauté et de faire connaître cette formule à la population et au  
1815 milieu agricole aussi. Donc, c'était juste une parenthèse.

Le premier témoignage du producteur qui est Damien Girard des Viandes biologiques de  
Charlevoix à Baie-Saint-Paul nous livrait ces propos.

1820 (L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

1825 Alors, on a choisi en fait ces témoignages-là, parce qu'on trouvait qu'il y a plusieurs  
éléments de ces témoignages-là qui se retrouvaient dans le mémoire où on parlait entre autres de  
bio, du soutien à l'agriculture bio, de la possibilité pour les éleveurs de laisser sortir les animaux à  
l'extérieur, de la relation entre le consommateur et l'agriculteur, et donc de la légitimité de l'activité  
agricole.

1830 Ce qui nous amène donc à la simple lecture des recommandations qu'on aurait le goût de  
formuler au Bureau d'audiences. Donc, la première, nous, on suggère effectivement que le  
moratoire sur le développement de la production porcine soit prolongé jusqu'en 2010, justement le  
temps d'avoir des informations plus précises par rapport à ce qu'on a dit plus tôt sur le Règlement  
des exploitations agricoles, et aussi le temps que les mesures qui suivent, qu'on a énoncées  
1835 après, fassent leur effet.

On suggère aussi le redéploiement, sur l'ensemble du territoire habité, de la production  
porcine, d'abord sur la base du principe de la légitimité de l'activité agricole, c'est-à-dire de  
produire des aliments pour les contribuables qui paient, eux, pour les 475 M \$ que le ministère de  
1840 l'Agriculture dépense, puis sur celui de la gestion par bassin versant et ceux de la  
multifonctionnalité de l'agriculture où on parle, entre autres, d'occupation du territoire, d'entretien  
du paysage, de développement économique durable et associatif ou inclusif.

1845 L'introduction de l'écoconditionnalité dans l'octroi des subsides où, ici, c'est l'idée de  
rendre conditionnelles les subventions à un respect de normes minimales, ce qui n'est pas la  
même chose que fournir des aides ou des subsides à une contribution additionnelle qui est plus

1850 l'idée de la multifonctionnalité. Donc, c'est la carotte et le bâton ou le bâton et la carotte. Mais pour nous, c'est important de faire les deux, donc d'avoir une condition pour le respect minimal des normes, mais aussi à être supportée pour d'autres contributions additionnelles qui vont dans le sens de la multifonctionnalité.

1855 Refonte complète des programmes de soutien à l'agriculture afin de tenir compte de la contribution environnementale — c'est, encore une fois, l'idée d'aller donc plus loin que le simple respect des normes — territoriale, paysagère et culturelle de l'agriculture ou du concept de la multifonctionnalité.

1860 Soutien à des mesures favorisant la mise en marché directe rapprochant les éleveurs et les citoyens autour de la production de viande de porc, et plus généralement de la production agricole en général. Ça, c'est un truc que je n'ai pas dit au départ. C'est que, à Équiterre, on n'est pas des spécialistes de la production porcine, de sorte que le mémoire qu'on vous a présenté, c'est un regard assez général de l'ensemble du contexte agricole québécois. Donc, le principe ou le concept de légitimité, pour nous, on l'applique à l'ensemble des productions, dont la production porcine.

1865 L'introduction d'un processus impliquant les citoyens au niveau des instances locales, MRC, CLD et municipalités, dans l'organisation et le gestion des activités agricoles, gestion introduisant à son niveau des concepts comme le zonage par usage ou par type de mise en marché.

1870 Éliminer les barrières réglementaires en ce qui concerne la sortie des animaux à l'extérieur, dans des conditions à préciser, bien entendu.

1875 Implanter un programme d'aide à la conversion vers l'élevage sur litière et privilégier le compostage organique comme approche de valorisation des déjections, par opposition au traitement du lisier, donc à la sortie.

1880 Revoir l'encadrement réglementaire afin de faciliter l'abattage, la transformation et la mise en marché dans une optique de développement local et de légitimité des circuits de mise en marché, et notamment pour permettre aux éleveurs de tirer le maximum des dollars dépensés par les consommateurs. Donc, ici, l'idée pour Équiterre, c'est pas de rajouter des contraintes aux agriculteurs, c'est tout le contraire. C'est de rapprocher les consommateurs des agriculteurs pour que les consommateurs puissent enfin être en relation, développer un contexte de cohabitation basée pas juste sur le plaisir d'être ensemble puis de se côtoyer, mais sur la relation même de l'activité agricole qui conduit aux aliments. Donc, pour nous, c'est central. Donc, il ne s'agit pas  
1885 d'organiser des parties de golf pour faire en sorte que les concitoyens agriculteurs et citoyens des villages aillent golfer ensemble, mais que les aliments produits par les agriculteurs servent aux communautés locales.

1890 Mettre en place un programme d'aide à la transition de l'agriculture bio et à la réalisation de l'agriculture bio, notamment en défrayant les coûts de la certification bio, certification qui

représente en fait l'application de pratiques éminemment souhaitables à notre point de vue en termes environnemental, social et économique.

1895 Je terminerais en vous lisant la conclusion du mémoire. Le ministère québécois de l'Agriculture doit ouvrir ses lieux de décision aux citoyens et faire de l'agriculture une préoccupation générale, nationale et sociale.

1900 Pour nous, le ministère de l'Agriculture, c'est pas qu'un ministère à vocation économique. C'est fondamental l'agriculture dans l'activité humaine, puis on doit tenir compte d'autres enjeux que les investissements ou que l'exportation.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)

**LA PRÉSIDENTE :**

1905 Je vous remercie. Madame Joncas, vous avez mentionné que l'agriculture soutenue par la communauté, c'était 50 fermes biologiques qui font de la vente directe. Comment ça a progressé dans le temps, si vous voulez, le nombre de fermes biologiques qui se sont inscrites à ce programme?

1910 **Mme ISABELLE JONCAS :**

1915 Bien, en fait, Équiterre a mis sur pied un projet pilote en 1995, donc avec une seule ferme au départ et un groupe de citoyens sur le Plateau Mont-Royal ici. Et suite à cette première année-là, le bilan était très positif et pour la ferme et pour le groupe de citoyens.

1920 Et donc, par la suite, on a pensé offrir à d'autres fermes la possibilité d'offrir leurs légumes ou leurs produits de façon similaire. Donc, on a mis sur pied le Réseau québécois des projets d'agriculture soutenue par la communauté. Donc, en 1996, il y avait sept fermes et maintenant, en 2003 cette année, il y a une cinquantaine de fermes qui offrent leurs légumes principalement sous la formule de paniers hebdomadaires qui sont livrés à des points de chute dans les quartiers des citoyens. Donc, l'augmentation, ça a été de 10, 12, 13, 14 fermes par année en moyenne.



**LA PRÉSIDENTE :**

1925

D'accord. Et vous dites que vous avez des fermes porcines, des fermes qui produisent de la viande porcine plutôt?

**Mme ISABELLE JONCAS :**

1930

La ferme Le Crépuscule, en fait, Jean-Pierre Clavet, c'est une des fermes qui fait partie du réseau et qui n'offre que de la viande.

**LA PRÉSIDENTE :**

1935

D'accord. Et est-ce que l'autre ferme de Charlevoix également fait partie de votre réseau?

**Mme ISABELLE JONCAS :**

1940

Non. Cette ferme-là ne fait pas partie du réseau, non. L'autre ferme, la ferme Les Prés qui était dans Lanaudière, ne fait que de la volaille.

**LA PRÉSIDENTE :**

1945

D'accord.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

1950

Monsieur Girard vend ses porcs, je crois, à l'étranger, je crois aux États-Unis. Et puis il souhaiterait bien que ses animaux servent à l'alimentation de ses citoyens. Mais je pense que c'est une question de prix ou une question de marché.

**LA PRÉSIDENTE :**

1955

Mais on a visité la ferme de monsieur Girard.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

1960

Ah oui?

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1965

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Bravo.

**LA PRÉSIDENTE :**

1970

Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1975

Vous avez une remarque sur le ministère de l'Agriculture. Je vous signale que vous rejoignez l'Ordre des agronomes qui nous a tenu hier à peu près les propos très semblables aux vôtres là-dessus. L'Agriculture, évidemment, je n'ai pas à prendre leur défense, ils ont eu, comme beaucoup d'autres, des coupures de budget et des réajustements importants. Mais comment vous visualisez ça cette ouverture du ministère de l'Agriculture à une présence citoyenne? Je veux dire, c'est pas seulement un ministère de l'économie, c'est aussi un ministère au fond du manger et du vivre qui est élargi et vous voudriez ouvrir ces lieux de décision aux citoyens et faire de l'agriculture une préoccupation générale, nationale et sociale.

1980

1985

J'imagine que les gens de l'agriculture doivent être contents de ça. Êtes-vous capable de me visualiser ça un peu?

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

1990

Pas beaucoup. À part le fait que, à ma connaissance, dans les CLD ou dans les municipalités, MRC, il y a des comités consultatifs agricoles qui sont déjà des lieux où les citoyens notamment sont représentés. Moi, je pense qu'il y a certainement lieu d'imaginer des structures qui permettraient aux citoyens de participer de plus proche. Mais je n'ai pas d'exemple de genre de structure, puis à quel niveau, les gens devraient répondre à qui, puis qui était imputable à qui dans un système comme ça. Mais, enfin, ça mériterait d'être approfondi, oui.

1995

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2000

Mais vous avez l'impression qu'il y a là un vide qui n'est pas comblé par le ministère de l'Agriculture actuellement.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

2005

Moi, je pense que c'est les citoyens aussi qui ne se sentent pas nécessairement interpellés par la question, en partie. Donc, le vide n'appartient pas juste à l'État. Moi, je pense que, ici, il y a une question de leadership et que le ministère de l'Agriculture devrait prendre les devants, puis favoriser la rencontre entre les agriculteurs et les citoyens, prendre les devants, agir en leadership.

2010

Je sais que, dans certaines localités, les CLD font appel aux citoyens par le biais d'avis publics dans les journaux locaux pour soumettre des plans d'aménagement. Je sais que ça se fait, mais je doute que la participation soit très élevée. Puis je pense que, en quelque part, c'est

2015 parce que le système agroalimentaire ou alimentaire en général répond en partie aux besoins des citoyens, dans le sens que c'est pas cher, c'est accessible, on a nos épiceries, puis ça va vite, puis c'est pratique. Ça, on ne nie pas ça que le système alimentaire a pu conduire à certains avantages, mais...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2020 Mais c'est parce que cette distance que vous signalez...

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Oui.

2025 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2030 ... les agriculteurs qui étaient ici ce matin, l'UPA, le déplorent aussi en disant que, au fond, il y a un système de distribution, il y a un système d'organisation du marché de la consommation qui a créé une distance. Eux autres utilisent le même argument que vous, mais à l'inverse, en disant: «Si les gens voyaient plus qu'est-ce qu'on fait réellement, s'ils nous connaissaient mieux, ils nous comprendraient davantage.»

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

2035 Oui. Moi, je ferais une nuance par exemple à ce discours-là, puis c'est pour ça que j'ai utilisé l'exemple du terrain de golf, il faut que ça dépasse le terrain de golf.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2040 Oui.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

2045 Il faut que ça dépasse la visite à la ferme.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui.

2050 **M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

2055 Il faut que l'activité agricole serve aux citoyens. Puis ça, je pense que c'est peut-être une partie de la réponse à votre question, c'est-à-dire que c'est pas nécessairement seulement par la structure où les gens pourraient se rencontrer pour décider de la manière dont on aménage le territoire, mais c'est aussi par l'aliment lui-même, que le ministère peut-être pourrait reconnaître ce genre de relation-là directe d'une manière ou d'une autre ou la valoriser.

2060 Nous, à Équiterre, on défend l'idée de l'action citoyenne, des choix individuels et des choix collectifs. Pour nous, un citoyen qui décide d'acheter une part des récoltes par l'agriculture soutenue par la communauté, il est en train de poser un geste de citoyen individuel par lequel il s'assure que tout le dollar qu'il dépense s'en va directement à l'agriculteur. Mais ça, pour nous, c'est quelque chose qui est très porteur, puisque l'agriculteur après, lui, peut utiliser le dollar en question pour changer ses pratiques agricoles, puis agir d'une manière plus responsable à toutes sortes de points de vue.

2065 Donc, ça, la relation directe pourrait être valorisée. Donc, quand j'entends votre question, moi, j'aurais envie de répondre peut-être, oui, par des structures, mais aussi peut-être en valorisant ce genre de projet ou ce genre de circuit court de mise en marché.

2070 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Ça correspond à votre critère du non-loin.

2075 **M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Oui, exact.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2080 Très bien.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

2085 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais?

2090 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Je voudrais vous entendre un peu plus sur la question du droit des animaux à sortir à l'extérieur. Vous écrivez une chose extrêmement étonnante. Vous dites que le ministère de l'Environnement a établi que les animaux nourris à la moulée n'avaient pas le droit de sortir. Avez-vous vérifié auprès du ministère de l'Environnement s'il y a un tel critère?

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

2100 Non. C'est le témoignage de monsieur Girard, on l'a utilisé tel quel. Bon, c'est sûr qu'il y a peut-être des nuances à faire sur certains propos dans les témoignages.

Je pense que l'idée générale, c'est: aidez-nous à exercer ces pratiques agricoles-là. Je pense que c'est ça effectivement.

2105 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Parce que, nous, on a rencontré monsieur Girard et il s'est plaint que ses animaux ne sortaient pas à l'extérieur, mais pas parce qu'ils mangeaient de la moulée. Alors, je pense que ce serait bon de faire une petite vérification au ministère de l'Environnement, parce que vous continuez à dire: «On revendique que les animaux aient le droit de sortir», mais les animaux ont le droit de sortir à l'heure actuelle, à certaines conditions.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

2115 Oui, c'est ça, sur des plate-formes de béton et ainsi de suite. Je pense que l'idée, c'est qu'il ne faut pas que ça soit trop contraignant. Enfin, moi, je ne connais pas dans les détails les règlements, mais c'est assez limitatif. C'est pas des animaux de paissance les porcs. Donc, ici, la concentration de la déjection, ça, je comprends tous ces détails-là. Mais je pense qu'il faut faire attention aux contraintes. Moi, c'est ce que je comprends un peu du commentaire de monsieur Girard.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2125 Exactement. Alors, c'est pour ça que je voudrais dialoguer avec vous là-dessus, parce que...

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Oui.

2130

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

... comme vous avez commencé à l'exprimer, il est possible que des animaux soient à l'extérieur. Et s'ils sont concentrés dans une concentration qui fait que les déjections qu'ils vont faire...

2135

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Soient aussi concentrées.

2140

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

... vont être polluantes, ça doit être sur une plate-forme qui va récupérer les déjections ou, autrement, ils peuvent être en liberté sans être sur une plate-forme, mais dans un espace suffisant pour que l'intensité des déjections ne soit pas polluante. Alors, vous trouvez que c'est déraisonnable cette exigence-là?

2145

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Moi, je ne suis pas un spécialiste. J'aurais de la difficulté à vous répondre. Je ne connais pas l'impact réel en phosphore quand les animaux sont... les cochons sont des animaux grégaires qui se tiennent en groupe. Je ne le connais pas le détail de ça, il faudrait approfondir la question.

2150

Mais nous, quand on a rencontré, nous aussi, monsieur Girard l'année passée à sa ferme, il nous a expliqué qu'il trouvait ça assez contraignant. Je ne sais pas si, Isabelle, tu veux ajouter quelque chose.

2155

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Ah oui! Les agriculteurs trouvent les règles...

2160

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

En général, oui.

2165

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

... environnementales contraignantes en général.

2170 **M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Oui.

2175 **Mme ISABELLE JONCAS :**

Mais ce que lui soulignait, c'est que pour la certification biologique, ses animaux doivent pouvoir accéder à l'extérieur...

2180 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Ils peuvent.

**Mme ISABELLE JONCAS :**

2185 ... mais que pour le ministère de l'Environnement, ça semblait être assez différent.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

On était dans une zone grise.

2190

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2195 Non, non. Il y a des contraintes environnementales pour toute forme d'agriculture, y compris l'agriculture biologique. Et je suis heureux de vous entendre dire que des contraintes, ça vous pèse, et que vous pensez qu'il ne devrait peut-être pas y avoir de contraintes si on est en agriculture biologique, y compris des contraintes environnementales. C'est curieux un peu.

**Mme ISABELLE JONCAS :**

2200 Je ne pense pas qu'il ne devrait pas y avoir de contraintes, mais on relevait les propos de monsieur Girard là. Alors, ce que lui semblait dire, c'est que les normes du ministère de l'Environnement et les normes du MAPAQ semblaient en quelque part incompatibles ou que les deux ministères se renvoyaient la balle. Et c'est ses propos qu'on relevait, mais on n'est pas en train de dire qu'il y a trop de normes environnementales. Et pour le bio, on veut quand même que les producteurs respectent les normes dans le bio et s'harmonisent à cela et que ça n'occasionne pas...

2205

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2210 C'est ça. Alors, comme vous avez des revendications, un programme, je vous demandais si vous aviez, pour établir votre programme, pris des informations auprès du ministère de l'Environnement pour savoir c'est quoi la réalité exactement.

**LA PRÉSIDENTE :**

2215

D'ailleurs, on avait traité de cette question-là déjà lors de la première partie de la consultation publique. Le ministère de l'Environnement avait eu droit à une question en regard de cet élément-là. Vous pouvez consulter les verbatims.

2220

Monsieur Marquis?

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

2225

J'ai une courte question concernant votre recommandation numéro 9:

*«Revoir l'encadrement réglementaire afin de faciliter l'abattage...»*

Est-ce que, dans votre esprit, ça veut dire d'enlever les exigences en termes d'inspection sanitaire?

2230

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Non.

2235

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Parce que je ne vois pas tellement d'autres réglementations en ce qui concerne l'abattage que justement les exigences au niveau inspection sanitaire. Elle est à la page 27.

2240

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Encore une fois, je ne suis pas un spécialiste de la question réglementaire, mais pour répondre à votre question, non, il n'y a pas de raison. Il ne faut pas que les règles sanitaires soient moins grandes du fait que l'abattage puisse se faire à la ferme. Pour moi, c'est assez évident.

2245

Peut-être, par contre, qu'il y a des règles sanitaires qui mériteraient être revues mais, encore là, je ne suis pas un spécialiste. En tout cas, c'est un commentaire peut-être plus personnel, des fois, le système répond en lui-même. Je veux dire, il y a peut-être des zones où on peut assouplir certaines choses. Mais je ne suis pas un spécialiste de la sanitation.

2250

C'est l'idée générale de favoriser les circuits courts de mise en marché, la mise en marché à la ferme, la relation directe. Mais on n'a pas approfondi cette question-là.



2255 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais j'imagine que vous souhaitez que la viande, qui soit consommée, soit aussi salubre que...

2260 **M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Bien sûr.

2265 **LA PRÉSIDENTE :**

... soit salubre.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

2270 Bien sûr, absolument.

**LA PRÉSIDENTE :**

Et qu'on ne provoque pas des épidémies.

2275

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Tout à fait, c'est évident.

2280 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

2285

Vous avez posé une question sur l'agriculture bio à la personne qui précédait, à savoir si c'était satisfaisant. Moi, j'aurais aimé répondre à cette question-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2290

Oui? Alors, répondez-y.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

2295

Oui. En fait, le 1 M \$ en question, il ne va pas aux agriculteurs. Donc, ça, c'est un élément qui est important. C'est 1 M \$ qui sert à supporter des projets qui sont autour de trois axes, le premier étant la certification, mais pas un appui aux frais de certification payés par l'agriculteur, un appui au système de certification.

2300

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

2305

Le deuxième axe étant le transfert technologique. Donc ici, par exemple, ça pourrait être le soutien à la production d'un guide sur la transition de l'agriculture bio. Donc, on n'est pas non plus ici dans un lieu où l'agriculteur peut être aidé.

2310

Le troisième, c'est la mise en marché. Et là non plus, en tout cas à ma connaissance, il n'y a pas de moyens pour un agriculteur, à moins que ça soit un projet par lequel il se regroupe, mais c'est genre faire une étude de marché, des trucs comme ça. Donc, ce programme-là, pour le moment en tout cas, ne s'adresse pas directement aux agriculteurs.

2315

**LA PRÉSIDENTE :**

À l'implantation ou à la conversion, comme avait mentionné monsieur Burcombe précédemment.

2320

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

C'est ça. D'autre part, je sais que la Fédération d'agriculture bio et d'autres intervenants font des démarches pour faire changer, faire revoir, entre autres, les modèles de coût de production pour rendre les programmes d'assurance-récolte, d'assurance-stabilisation admissibles pour les producteurs bio. Mais ça aussi, c'est pas acquis. C'est l'autre moyen aussi de supporter les producteurs bio.

2325

**LA PRÉSIDENTE :**

2330

Merci beaucoup.

**Mme ISABELLE JONCAS :**

Merci.

2335

**M. FRÉDÉRIC PARÉ :**

Merci.

2340

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci d'avoir participé à la consultation publique.

2345

Alors, nous allons faire une pause de 15 minutes et, après la pause, nous recevons le Réseau Action Globale.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

\*\*\*\*\*

(REPRISE DE LA SÉANCE)

2350

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous reprenons la séance et nous accueillons le Réseau Action Globale et sa porte-parole, madame Catherine Ferland-Blanchet.

2355

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Bonjour.

2360

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2365

Bien, premièrement, je voulais vous remercier de nous donner la chance de nous exprimer sur un sujet si important ici au Québec. Et comme s'est déroulée la journée, j'ai appris plusieurs choses.

2370

Premièrement, je voulais juste rectifier un fait qui a été dit au début. Nous, on est un peu en désaccord avec le fait que le bien-être des animaux n'ait aucun lien avec le développement durable, comme l'a peut-être dit au cours des représentations, entre autres, l'Ordre des vétérinaires que c'était peut-être pas le lieu pour en parler.

2375            Nous, on croit qu'un élément clef du développement durable, c'est le respect de la vie. Et le respect de la vie, ça commence par le respect des animaux, des gens qui nous entourent et de l'environnement.

2380            Et, deuxièmement, je voulais m'excuser, parce qu'il y a de l'information erronée dans mon mémoire concernant l'accès à l'extérieur, puisque je m'étais fiée aussi aux mêmes personnes qui avaient utilisé peut-être un vocabulaire un peu différent de ce que c'était. Donc, on m'avait dit que c'était opposé et non contraignant.

2385            Alors, évidemment, nous au Réseau Action Globale, on est un organisme de protection des droits des animaux et aussi de protection de l'environnement. Que ce soit par rapport au biologique ou au conventionnel, on est d'accord à ce qu'il y ait des règles pour protéger l'environnement.

2390            Alors, je vais commencer par vous en dire un peu plus sur Réseau Action Globale. Ça fait quatre ans qu'on est à Montréal. On est un organisme à but non lucratif, comme je vous le disais un peu plus tôt, qui s'occupe des droits des animaux et de la protection de l'environnement.

2395            On fait ça par le biais de plusieurs activités, entre autres d'informer et d'éduquer la population sur le sort réservé aux animaux qui sont exploités des les différentes sphères de l'industrie, notamment l'industrie alimentaire, donc dans les fermes d'élevage industriel. Et c'est la raison de notre présence ici aujourd'hui.

2400            Alors, dans notre mémoire, il y avait plusieurs parties, sauf que, aujourd'hui, je vais vraiment axer la présentation sur le côté bien-être des animaux, puisqu'il y a déjà des formidables groupes comme l'Union paysanne, tout ça, qui sont venus vous entretenir de l'environnement et des problèmes sociaux.

2405            Alors, oui, je vais prononcer des mots méchants et extrémistes selon la population comme «végétarisme». Alors, nous, on promeut un style de vie végétarien, parce qu'on pense que c'est la meilleure solution à long terme pour le bien-être des animaux évidemment, la protection de l'environnement et l'être humain.

2410            Par contre, Réseau Action Globale sait très bien que ni l'industrie ni les consommateurs de viande sont prêts à effectuer ce changement-là du jour au lendemain. Donc, c'est pourquoi nous, on est là pour offrir des solutions, des alternatives autant pour les gouvernements, pour les industries, pour les citoyens, pour qu'ils puissent faire leur part pour améliorer les conditions de vie des animaux aux différentes étapes de leur vie.

2415            Alors, le porc ici a l'air un peu dément mais, tout de même, on pense que le bien-être des animaux est indissociable de celui des êtres humains et de la protection de l'environnement. Alors, comme je le disais au début, le respect de la vie est vraiment un élément clef pour un développement durable, puisque c'est sûr qu'un producteur qui va respecter ses bêtes, qui va leur donner des bonnes conditions de vie, va inévitablement respecter l'environnement et les gens qui habitent autour de sa porcherie. Il va faire tout en son possible pour éviter la pollution, éviter

2420 aussi les conflits avec les gens autour. Et, donc, c'est pourquoi on pense que c'est important de  
pratiquer des bonnes conditions de vie et pourquoi c'est un élément clef pour le BAPE sur la  
consultation publique de l'industrie porcine.

2425 Lorsqu'on veut améliorer le bien-être des animaux, on va voir que les efforts qu'on va faire  
sont interreliés. Ils vont immédiatement augmenter donc la protection de l'environnement et le  
bien-être des êtres humains.

2430 Alors, on a juste à prendre l'élevage sur litière. Alors, on sait que le porc est un animal  
intelligent, même plus que le chien selon diverses études, et très curieux. Donc, ce qu'il aime  
beaucoup, c'est mâcher et fouiller toute la journée, ce qui lui permet l'élevage sur litière. Donc, il  
en est moins stressé. Son bien-être augmente.

2435 Et, évidemment, l'élevage sur litière entraîne une gestion solide, du fumier plutôt que du  
lisier, ce qui pollue beaucoup moins l'environnement, en tout cas selon certaines études, que  
même le ministère de l'Environnement nous a démontré comme quoi le lisier serait une grande  
source de pollution de nos cours d'eau, de nos nappes phréatiques, de notre air et de nos sols.  
Et, évidemment, le lisier, lors de l'épandage, crée une odeur assez nauséabonde, ce qui  
consiste en la majorité des plaintes des citoyens. Et avec le fumier, cette odeur-là est moindre.

2440 Donc, on voit ici vraiment qu'en augmentant le bien-être des animaux, inévitablement, ça  
entraîne une réduction de la pollution de l'environnement et ça améliore la qualité de vie des  
citoyens. Donc, c'est vraiment interrelié.

2445 Alors, pour nous, Réseau Action Globale, la réalité des porcs dans les porcheries du  
Québec est cruelle et inacceptable. Il y a des gens chez Réseau Action Globale qui sont allés  
visiter des porcheries. J'ai moi-même été à la porcherie biologique et j'ai visité plusieurs  
établissements où les porcs passent tout au long de leur vie, et je peux vous dire que leur situation  
est cruelle et inacceptable.

2450 Partout dans le monde, que ce soit en Europe, en Australie, aux États-Unis et même ici  
en Colombie-Britannique, il y a des organismes, des industries et des entreprises qui se dirigent  
vers une nouvelle tendance, si on veut, et c'est vraiment de prodiguer une meilleure qualité de vie  
à leurs animaux.

2455 Pourtant, ici au Québec, c'est vraiment pas le chemin que semblent vouloir prendre ni les  
gouvernements ni l'industrie. Alors, pour vous donner un exemple, le chapitre de la sécurité et du  
bien-être des animaux de la Loi sur la protection sanitaire des animaux, P-42, n'est pas encore en  
vigueur. Monsieur Maxime Arseneau, le ministre du MAPAQ, a dit il y a plus d'un an qu'elle  
devrait être en vigueur d'ici six mois et qu'il y aurait des gens pour la mettre en application.  
2460 Malheureusement, à part un maigre règlement sur l'enregistrement des chiens, il y a rien qui a été  
fait.

De toute façon, dans ce chapitre-là, 55.9.15 stipule que:

2465 «... demeurent permises, sur les animaux: 1 - les activités d'agriculture, d'enseignement  
ou de recherche (...) pourvu qu'elles soient pratiquées selon les règles généralement reconnues...»

2470 Eh bien, nous, on aimerait ça savoir c'est quoi ces règles généralement reconnues, d'où  
est-ce qu'elles proviennent, qui est-ce qui les dit, qui est-ce qui les écrit. Est-ce que ce sont les  
producteurs? Est-ce que ce sont les gouvernements? De toute façon, ici au Québec, on peut  
dire qu'il n'y en a pratiquement pas.

2475 Alors, un changement est nécessaire. Il faut absolument avoir une loi qui va régir ces  
productions-là. On pourrait s'inspirer des lois et des règlements de l'Union européenne avec les  
nouvelles directives qu'ils viennent d'avoir et même les anciennes qui doivent être appliquées dans  
tous les pays, même si ces autres pays-là peuvent avoir de plus sévères lois et règlements.

2480 On doit implanter des programmes assurance qualité qui permettent au consommateur de  
faire des choix responsables lorsqu'il va aller acheter de la viande, donc un porc qui va provenir de  
fermes qui vont lui avoir prodigué de meilleures qualités de vie.

Et, comme je vous disais tantôt, j'ai eu l'occasion d'aller, moi aussi, visiter la ferme Les  
Viandes bio de Charlevoix comme, on dirait, tout le monde ici. Et Réseau Action Globale a trouvé  
que les conditions de vie des porcs dans cette ferme-là étaient très élevées.

2485 Et on a lu d'ailleurs le cahier des normes de l'organisme certificateur Garantie Bio-Écocert,  
et ce qu'ils demandent là-dedans, ce sont des normes minimales. Donc, les producteurs  
peuvent même aller plus loin et on croit que c'est vraiment une bonne solution non seulement pour  
le bien-être des animaux, mais aussi évidemment pour la protection de l'environnement et les  
problèmes sociaux, puisque c'est dit dans le cahier des normes que l'agriculture biologique veut  
2490 travailler en coexistence avec la nature et l'environnement, et non pas dans une relation de  
domination, ce qui est notre grand problème en ce moment selon nous.

2495 Donc, dans les prochaines minutes, je vais juste un petit peu vous comparer ce qu'on  
peut retrouver en général dans le conventionnel comparativement à ce que j'ai eu l'occasion de  
voir dans Les Viandes bio de Charlevoix.

2500 Alors, si on veut juste prendre au début de la vie du porc, donc lorsqu'il est porcelet, le  
sevrage se fait, à ce qu'il m'est adonné d'avoir lu dans différents rapports, au Québec vers les  
trois semaines, pouvant même aller jusqu'à 14 jours, ce qui est très tôt puisque, selon d'autres  
études, au naturel, il prend prendre de 12 à 17 semaines pour le porcelet de passer de  
l'allaitement à la nourriture sèche.

2505 À la ferme Les Viandes bio de Charlevoix, le porcelet n'est jamais sevré avant l'âge de 28  
jours, pouvant même aller jusqu'à 35 jours. Et ensuite, pour un petit bout de temps, sa nourriture  
va même être mélangée avec de l'eau deux fois par jour pour lui permettre de faciliter la transition.

On sait que les porcelets subissent plusieurs mutilations, notamment celle qui consiste à  
couper la queue. On en a parlé un peu tantôt. À la ferme Les Viandes bio de Charlevoix, les  
porcelets ne subissent pas cette mutilation-là et ne subissent pas non plus d'autres mutilations. Ils

2510 subissent la castration évidemment à cause du mauvais goût et de l'odeur qui peut être dégagée. D'autres études devraient être portées à ce sujet-là, parce que j'ai lu qu'il y aurait peut-être seulement de 70 % à 80 % des gens qui pourraient détecter cette odeur-là et peut-être seulement une minorité qui en serait dégoûtée. Donc, vraiment des études doivent être menées.

2515 Et pourquoi est-ce que ces mutilations-là ne sont pas obligatoires à la ferme Les Viandes bio de Charlevoix? Bien, c'est entre autres à cause des meilleures conditions de vie que les porcs ont, bien, ils développent moins de comportements anormaux, aux dires de monsieur Girard. Et lorsqu'un porcelet va commencer le mordillement de la queue, la caudophagie, il va isoler le porc à l'intérieur d'un enclos. Il va meubler cet enclos-là d'objets comme des pneus et, pendant  
2520 quelques jours, il va rester seul. Et lorsqu'il va revenir dans l'enclos avec ses compères, le problème est disparu.

Donc, on voit ici que, au Québec, il y a des solutions accessibles et on doit arrêter de dire que c'est ailleurs, ailleurs et toujours ailleurs. C'est à quatre heures de Montréal, donc c'est  
2525 ouvert à tout le monde.

Évidemment, tout au long de leur vie, les porcs, ils sont entassés. Ils ne disposent pas beaucoup d'espace pour bouger. Souvent l'endroit où ils vont se coucher, se reposer, déféquer et manger est le même, ce qui peut entraîner des problèmes d'hygiène.

2530 Si on pense aux nouvelles directives de l'Union européenne, là-bas, on peut trouver qu'un porc de 110 kilogrammes doit disposer d'un minimum d'un mètre carré. C'est déjà pas beaucoup, sauf que, au moins, c'est une directive qu'on doit respecter sous peine de sanction. Et selon l'organisme Garantie Bio-Écocert, c'est 1,15 mètre carré dont les porcs disposent.

2535 Pardon pour les couleurs, j'ai eu des problèmes avec mon ordinateur. Les cages de contention pour les truies dérogent à quatre des cinq libertés du FAWC, le Farm Animal Welfare Council, dont madame Renée Bergeron vous avait entretenu il y a quelques mois, soient celles d'être libre de l'inconfort, de toute douleur, blessure et maladie, de peur et toutes autres souffrances mentales, et d'exprimer les comportements normaux et naturels de son espèce.  
2540 Alors, c'est pas très difficile de comprendre que, dans ces conditions-là, il est impossible d'exprimer un comportement normal de son espèce.

Alors, à la ferme Les Viandes bio de Charlevoix, ces cages-là sont utilisées pendant  
2545 quatre jours, donc deux jours avant la mise bas, deux jours après. On m'a expliqué que c'était parce que c'était dans ce temps-là que le taux d'écrasement des porcelets était à son plus fort, si on veut. Et lorsqu'il n'y avait pas ces cages-là, ils pouvaient perdre jusqu'à la moitié de la portée. Avec ces cages-là, ils en perdent de deux à trois quand même par portée, mais ça a été un compromis entre l'organisme et le producteur.

2550 Dans plusieurs pays, on parle d'enrichissement du milieu pour permettre aux porcs d'exprimer leurs comportements naturels. Eh bien, le système de production porcine du Québec, il se préoccupe aucunement de prodiguer aux porcs des similarités avec leur milieu naturel. Donc, oui, ils les logent en groupe, c'est bien parce que le porc est un animal sociable mais, je veux

2555 dire, je crois qu'on peut voir qu'ils souffrent d'entassement. Donc, il faut qu'ils soient logés en groupe mais, quand même, qu'ils disposent d'assez d'espace pour pouvoir se mouvoir et se coucher tous en même temps.

2560 Et, d'ailleurs, il n'y a pas d'élevage sur litière. Donc, leur caractéristique première, soit celle de développer leur curiosité, si on veut, de fouiller toute la journée, c'est impossible pour eux de le faire.

2565 Alors, ici au Canada, on a un code de pratique, donc le code de pratique recommandé du Canada pour les soins et la manipulation des animaux de ferme, celui spécifique aux porcs. Et même dans ce cas-là, on dit que l'enrichissement du milieu de vie peut bénéficier au producteur autant qu'à l'animal. Malheureusement, ce code-là n'a pas force de loi et est encore très méconnu de l'industrie.

2570 J'ai moi-même vu des producteurs qui faisaient tout le contraire de ce qui était marqué dans ce code-là. Je ne sais pas si, même, ils l'avaient déjà vu. Donc, je peux dire que ce code-là est très méconnu. Et comme il n'a pas force de loi, il n'y a pas de sanction pour les producteurs qui ne l'appliquent pas.

2575 Donc, si on veut avoir un code de pratique, il faut premièrement le revoir et, deuxièmement, l'attacher en tant que règlement à une loi pour qu'il soit vraiment respecté, organiser vraiment des gens pour aller vérifier ces établissements-là et s'assurer que les porcs disposent vraiment d'une bonne qualité de vie.

2580 Alors, voici maintenant l'information erronée que je m'étais fait dire par certaines personnes. Par contre, on m'a expliqué que c'était très contraignant pour les agriculteurs d'envoyer les porcs à l'extérieur présentement au Québec puisqu'on devait installer des surfaces de béton et tout.

2585 J'ai parlé avec quelques personnes qui m'ont dit aussi que le gouvernement, ce qu'il voyait comme problème, c'était aussi que la superficie n'était pas assez grande pour envoyer tous les porcs à l'extérieur. Donc, à force de labourer le sol en fouillant toute la journée, ils détruisaient la plante, et aussi à force de déféquer au même endroit, bien, ça donnait un peu le même résultat que le lisier, c'est-à-dire que c'était plus facilement acheminable vers les cours d'eau et les nappes phréatiques.

2590 C'est sûr que deux possibilités pour résoudre ces problèmes-là, c'est de disposer d'une plus grande superficie de différents pâturages. Évidemment, ça entraînerait plus d'investissements pour une plus grande terre et, évidemment, plus d'employés pour veiller à la surveillance des porcs. Mais je crois que c'est vraiment des excuses bidon, si on veut, puisque le ministère de l'Agriculture présentement fait rien de vraiment concret contre le lisier qui est pourtant une des sources majeures de pollution de nos cours d'eau. Donc, après ça, qu'ils viennent nous dire que, en envoyant les porcs à l'extérieur, ça va créer de la pollution, je crois qu'ils devraient peut-être réviser et lire toutes ces informations.

2595



2600           Alors, encore le mot, le fabuleux mot «végétarien» pour la vie. Nous, c'est nos  
croyances et on les partage. C'est pour ça qu'on est ici aujourd'hui. Sauf qu'on sait que c'est à ce  
moment-là que le bien-être des animaux va être à son apogée. Mais d'ici ce temps-là, nous, on  
veut travailler avec des gens, avec des agriculteurs biologiques entre autres, on veut travailler à  
ce que les porcs et tous les autres animaux disposent des meilleures qualités de vie possibles tout  
2605           au long de leur existence.

              Alors, c'est pour ça que Réseau Action Globale est présent. Alors, c'était un peu ça la  
vue de notre organisme.

2610           **LA PRÉSIDENTE :**

              Je vous remercie. Je ne sais pas si monsieur Beauchamp veut commencer?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2615

Oui. Je ne suis pas sûr que je suis prêt à commencer, parce qu'il y a beaucoup de choses dans le mémoire.

**LA PRÉSIDENTE :**

2620

Moi, j'en ai une question.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2625

Il y a beaucoup, beaucoup d'aspects différents.

**LA PRÉSIDENTE :**

2630

Oui, mais...

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Oui, c'est ça. C'est pour ça aujourd'hui que je voulais vraiment axer sur...

2635

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui, vous l'avez...

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2640

Oui, c'est ça, pour ne pas...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2645

Vous l'avez ramassé.

**LA PRÉSIDENTE :**

2650

Mais je vais vous en poser une question.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Oui.

2655 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, vous prônez le végétarisme.

2660 **Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2665 Et j'aimerais savoir en quoi vous avez l'assurance que, justement, les cultures sont fertilisées de manière telle que vous avez la garantie que les eaux ne sont pas polluées. En d'autres termes, vous êtes pour le végétarisme, donc vous mangez des légumes, des céréales et autres.

2670 **Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Bien, nous, on promeut vraiment le végétarisme parce qu'on voit qu'est-ce qu'il se passe en ce moment dans les fermes d'élevage industriel. C'est sûr qu'au niveau de toute l'agriculture, que ce soit... je ne sais pas si c'est de ça dont vous voulez parler...

2675

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est parce que on les produit ces légumes...

2680 **Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Oui. Bien, c'est sûr que...

**LA PRÉSIDENTE :**

2685

... ces céréales et tout, et on doit fertiliser les champs de culture.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2690

Oui, oui, oui. Bien, c'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

Quelle garantie vous avez que c'est bien fait également?

2695

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Ah! Non, je ne crois pas que c'est bien fait.

2700 **LA PRÉSIDENTE :**

Non? C'est ça que je veux savoir.

2705 **Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Mais je crois justement qu'il faudrait vraiment revérifier toute l'agriculture. D'ailleurs, l'agriculture biologique, selon Réseau Action Globale, demeure quand même la meilleure solution, puisque c'est vraiment, comme je disais, une relation de coexistence avec la nature plutôt que de domination.

2710

Par contre, je dois avouer que je ne suis pas l'experte pour tout ce qu'il s'agit d'agriculture, de différentes plantes, mais non, c'est pas parfait non plus.

2715 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2720 Merci, madame la présidente. L'agriculture ou toute activité durable, pour l'être doit être socialement acceptable, respectueuse de l'environnement et économiquement viable.

2725 Dans votre mémoire, à la page 20 et à la page 21, vous traitez du thème de l'agriculture biologique dans le secteur porcin. Entre autres au bas de la page 20, il y a une note dans laquelle vous dites:

*«... il est faux d'admettre que l'agriculture bio n'est pas économiquement viable, et ce, même si des études plus approfondies doivent être faites à ce sujet.»*

2730 Si on va à la page suivante, vous nous présentez un budget type d'une porcherie biologique, la Ferme biologique d'Abitibi. Et sans faire des études très approfondies, vous nous indiquez que, dans cette porcherie, il y a évidemment un propriétaire et on embauche six personnes, et cette entreprise dégage en bénéfices et en salaires 30 000 \$.

2735 **Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Non, non. Ça, c'est mal écrit. C'est le propriétaire qui se fait ça, qui se fait 30 000 \$ pour lui. Donc, le salaire des employés n'est pas là-dedans.

2740 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Avec 1 000 porcs.

2745 **Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Oui, c'est ça qu'il m'a dit lorsque je me suis entretenue avec lui. C'est ce qu'il m'a dit.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2750 C'est ce qu'il vous a dit. Monsieur Girard avait dit qu'il ne pouvait pas sortir ses porcs parce qu'ils mangeaient de la moulée. Ce serait intéressant que vous vérifiez. On a eu un budget très élaboré dans le Bas-Saint-Laurent sur l'agriculture biologique et ça ne ressemble pas beaucoup à ça.

2755 **Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Oui, mais ça, il faut juste se rappeler qu'il y a deux porcheries certifiées biologique au Québec, pas 80. Donc, pour avoir un portrait économique de l'agriculture porcine biologique, il faudrait d'abord qu'il y ait plus de fermes.

2760

Moi, ici ce que j'essayais de démontrer, c'est que tout le monde se dit comme excuse: «Je ne peux pas...» les producteurs clament sans cesse des raisons financières pour se déresponsabiliser et d'agir de la façon dont ils font avec les porcs. Et ce que j'essayais de démontrer ici, c'est que même en étant biologique, il était possible de retirer un salaire de 30 000 \$ par année.

2765

Lorsque je suis venue ici assister, je veux juste...

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2770

Madame, pour venir nous dire ça et qu'on vous demande c'est quoi la source de vos chiffres, et que vous nous dites: «On m'a dit ça»...

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2775

Oui, mais c'est le propriétaire lui-même qui m'a dit ça. Donc, je n'ai pas...

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2780 Oui, c'est le propriétaire lui-même qui vous a dit ça.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Je n'ai pas halluciné.

2785

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Et tout à l'heure, on nous prétendait qu'on ne pouvait pas sortir des porcs à l'extérieur parce qu'ils mangeaient de la moulée et que c'était le propriétaire qui avait dit ça.

2790

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Oui. Moi, c'est la Ferme biologique d'Abitibi par exemple. Je ne sais pas s'il dit la même chose.

2795

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Alors, il serait intéressant que vous fassiez des vérifications un peu.

2800

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Bien, si je la fait au propriétaire, je veux dire, je n'irai pas voir dans ses états financiers auprès de l'impôt, auprès du ministère des Finances.

2805

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais ça serait intéressant aussi que vous lisiez -- quand on est allés en Gaspésie, la Table de concertation de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine a joint à son mémoire une étude de marché sur la production biologique.

2810

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

O.K.

2815

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, ça serait intéressant que vous en preniez connaissance. Vous allez avoir de l'information.

2820

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2825 Ah oui! Non, c'est sûr, mais j'ai contacté beaucoup les gouvernements, puis j'ai contacté les propriétaires, mais ils m'ont tous dit: «En ce moment, il n'y a pas grand-chose qui a été fait.» Donc, c'est sûr que, pour moi, ce que je voulais essayer de démontrer là-dedans, c'était juste un peu ce qu'on m'avait dit, ce que j'avais eu par rapport à mes recherches. Je veux dire, je n'essaie pas de me prétendre: moi, j'ai fait l'analyse de l'agriculture porcine biologique. J'essayais juste un peu de démontrer ce que j'avais appris.

2830 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2835 Je voulais juste vérifier. Évidemment, être végétarien, c'est un choix de vie.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2840 Oui, oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2845 Et vous le faites par conviction. Vous êtes dans le végétarisme ou dans le végétalisme? Je veux dire, est-ce que vous vous permettez des oeufs, du fromage ou au contraire...

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2850 Moi, je suis dans le végétarisme, mais mon organisme prône plutôt un style de vie végétalisme, de végétalisme.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui.

2855 **Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Moi, je suis encore dans la...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2860

Vous vous permettez encore des oeufs et du fromage.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2865

Bien, moi, je suis encore dans la transition. Comme le conventionnel biologique, moi, je suis encore...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2870

C'est correct. Il y a des valeurs à ça et on ne conteste pas ça. C'est un choix de vie personnel.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2875

Oui, oui, c'est ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2880

Tant que vous ne l'imposez pas aux autres, c'est correct.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Je suis venue en parler aujourd'hui mais, je veux dire, il n'y a pas de problème.

2885

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est vraiment des choses sur lesquelles on marche au niveau de la conviction.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2890

Oui, oui, c'est ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2895

Et c'est un choix. Par ailleurs, vous estimez évidemment que le type de production, dans lequel on est, est un type de production qui est un type violent notamment pour les porcs.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2900

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**



C'est bien ça qu'il faut comprendre.

2905

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Oui. Bien, nous, on pense que ces animaux ne puissent pas exprimer aucun ou pratiquement pas de leurs comportements naturels et qu'ils vivent dans des milieux où est-ce qu'il y a aucune similarité avec l'environnement, c'est cruel.

2910

C'est sûr que la cruauté peut prendre bien des facettes différentes selon la personne avec qui on en parle. Je suis sûre que je m'entretiendrais de ce sujet-là avec un producteur, on aurait des vues très, très différentes, mais c'est notre opinion. Mais c'est sûr que ce débat-là peut aller vraiment plus loin, parce que pour l'agriculture biologique, la raison pour laquelle il y en a encore pas beaucoup, c'est parce que les gens ne partagent pas les valeurs qu'elle dégage.

2915

Tous les propriétaires avec qui j'ai parlé, par contre, ils m'ont dit qu'ils n'allaient pas là-dedans pour se faire de l'argent. Il n'y en a pas un qui va vous dire: «Oui. Moi, j'ai 60 000 \$ par année, 125 000 \$.» C'est pas ça qu'ils veulent. Ils veulent autre chose. Ils sont vraiment à l'extérieur, si on veut, de notre régime de capitalistes, si on veut.

2920

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est ça.

2925

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Alors, c'est pour ça que c'est vraiment un tout autre débat qui vient en arrière de ça.

2930

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est ça, ce qu'on appelle des modes de vie alternatifs...

2935

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

C'est ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2940

... et qui sont les témoignages d'un certain nombre de convictions qu'on a.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

Exactement.

2945

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Et on se met à la marge de la société et du marché en un certain sens.

2950

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

C'est ça.

2955

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Évidemment, le problème, c'est quand on essaie de confronter ces choses-là à un univers de marché.

2960

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

C'est ça.

2965

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est là que, parfois, les chiffres sont discordants un peu.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2970

Exactement. Bien oui, c'est ça, parce que moi, quand j'ai parlé avec monsieur Girard, il m'a dit justement que c'était absolument pas cher faire une porcherie biologique. Et ensuite, quand j'ai parlé avec le monsieur de la Ferme biologique d'Abitibi, il m'a dit que, lui, ça lui avait coûté très, très cher. Ils vont tout investir là-dedans. Donc, encore là, c'est tellement alternatif, c'est tellement encore discordant que, même entre eux, ils ne s'entendent pas là-dessus.

2975

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Et vous estimez que le Québec n'en fait pas assez par rapport, par exemple, à la Colombie-Britannique.

2980

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

2985 Bien, je nommais la Colombie-Britannique entre autres parce que la SPCA, en Colombie-Britannique, a commencé à mettre sur pied un programme d'assurance qualité, comme vous en avait parlé madame Bergeron, inspiré du programme Freedom Food d'Angleterre. Alors, c'est sûr que c'est vraiment bien. C'est un pas ici au Canada.

2990 Malheureusement, comme je vous ai dit, avec la Loi P-42, ça nous déçoit énormément qu'on donne un feu vert aux producteurs en excluant les animaux d'agriculture. Et ça, c'est vraiment un pas vers l'arrière.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2995 Si notre rapport de Commission devait alerter le gouvernement sur la dimension tendresse ou éthique à l'égard des animaux, quelle serait la — ou deux, je vous en donne deux, sinon vous allez m'en donner 12 — quelle serait la recommandation ou les deux recommandations qui vous sembleraient les plus perspicaces pour le moment?

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

3000 Bien, je pense que, premièrement, ça serait vraiment de ne pas exclure les animaux en agriculture, recherche ou enseignement. Il ne faut pas les exclure de la loi. C'est des êtres vivants comme nos chiens et nos chats.

3005 Et, deuxièmement, si on fait un code de pratique, il devrait être rattaché à la loi en tant que règlement ou... je ne suis pas avocate, mais comme ils le verraient. Donc, je crois que ce serait les deux principales recommandations.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3010  
Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3015 On vous remercie, madame Ferland-Blanchet, d'avoir participé à cette consultation publique.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3020 Vous n'êtes pas avocate, mais vous plaidez bien.

**LA PRÉSIDENTE :**

3025 C'est pas nécessairement toujours facile d'être devant nous, mais il faut avoir la conviction de ses idées.

**Mme CATHERINE FERLAND-BLANCHET :**

3030 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

3035 Merci. Alors, maintenant, on invite le Comité de citoyens de Lacolle. Alors, madame Carmen Labelle, monsieur Robert Patenaude et monsieur Perry Anderson. Alors, bonjour madame, messieurs. Nous vous écoutons.

**Mme CARMEN LABELLE :**

3040 Alors, rebonjour plutôt. Savez-vous qu'on va s'ennuyer bientôt, nous autres!

**LA PRÉSIDENTE :**

3045 Moi, je peux vous dire que, peut-être, je vais m'ennuyer de vous, mais je ne m'ennuierai pas, par exemple.

**Mme CARMEN LABELLE :**

3050 Je comprends. Alors, nous sommes les porte-parole du Comité de citoyens de Lacolle, tous trois membres actifs de ce comité qui a été très présent et actif dans ce débat de la production porcine.

3055 Alors, je vais faire les présentations. Le professeur Perry Anderson est un professeur de l'Université Concordia et spécialiste en toxicologie de l'environnement. Monsieur Robert Patenaude est agriculteur et chercheur. Et moi-même, je suis ostéopathe, professionnelle de la santé et conjointe d'un agriculteur.

3060 Alors, la présentation ne suivra pas nécessairement la chronologie du mémoire. Le Comité des citoyens de Lacolle travaille depuis plus de dix ans à faire respecter les droits des citoyens et leur milieu de vie, et lutte contre tout ce qui peut le mettre en péril, qu'il soit de nature industrielle, agricole ou domestique.

3065 Nous sommes agriculteurs, professionnels de la santé, et caetera, biologistes, chimistes, avocats, environnementalistes, agronomes, tous capables d'analyser les recherches et les données. Et tout simplement tous les citoyens sont des êtres intelligents, capables de constater avec leur gros bon sens la détérioration de leur eau, de leur air, le déboisement, les

tempêtes de terre, les animaux qui désertent les champs pour être entassés dans des bâtisses qui font plus entrepôt que le lieu de vie qui a été traditionnellement une ferme.

3070 Alors, en réponse aux dirigeants de l'UPA qui disaient ce matin: «Si les gens nous  
connaissaient mieux et savaient ce que l'on fait, ce serait mieux», nous disons: «Justement, on  
le voit dans nos campagnes ce qu'il se passe depuis le début du développement sauvage de  
l'industrie porcine.»

3075 Dans notre communauté, les citoyens, agriculteurs et autres habitants ruraux ont vécu  
jusqu'à aujourd'hui dans une bonne harmonie. La population acceptait tout naturellement le rôle  
important de l'agriculture dans notre milieu et travaillait de concert avec les agriculteurs pour gérer  
les changements reliés à l'évolution de l'agriculture. Il s'agissait de s'assurer que les pratiques  
agricoles nuisent le moins possible à la qualité de l'environnement, à la qualité de vie et au  
potentiel de développement de notre région.

3080 Depuis plus d'un an, nous luttons tous ensemble contre l'établissement de porcheries  
industrielles chez nous. À preuve, nous avons déposé à la Commission déjà en novembre deux  
résolutions du Syndicat de base de Lacolle de l'UPA qui regroupe les agriculteurs de plusieurs  
municipalités voisines en plus de celles de Lacolle, deux résolutions donc, une réclamant l'arrêt  
3085 du morcellement pour y établir des porcheries industrielles et, l'autre, l'exclusion des industriels  
des programmes d'assurance agricole.

Notre message est clair: chez nous, nous ne voulons pas des intégrateurs.

3090 L'accord entre les citoyens et les agriculteurs est aujourd'hui menacé par la pression des  
industriels du porc qui veulent s'installer sur tout notre territoire. La municipalité de Saint-Valentin  
est poursuivie en justice par un intégrateur. La municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle est  
poursuivie par un intégrateur. Six citoyens de Saint-Bernard et des conseillers ont reçu des mises-  
en-demeure. La tension est très grande.

3095 Toute la population, y compris les agriculteurs, est tenue en otage par des industriels  
étrangers à la tête d'industries déguisées en agriculture. C'est le retour à un régime féodal. Notre  
mémoire reflète nos préoccupations et présente une méthodologie pour qualifier et quantifier les  
objets de nos préoccupations.

3100 Je cède la parole au professeur Anderson qui va présenter les... la documentation est en  
français, mais il va faire la présentation en anglais, parce que c'est sa langue natale et c'est plus  
facile de vous communiquer ce qu'il a à dire.

3105 **M. PERRY ANDERSON :**

Merci pour cette opportunité, madame la présidente, et merci aux autres membres de la Commission. Oui, c'est nécessaire pour moi de parler anglais. J'ai beaucoup de petits-enfants qui parlent en français, mais ils ne comprennent pas moi.

3110

Mais l'illustration pour cette présentation est en français et peut-être aider la compréhension.

3115

I would like to preface the heart of my presentation by a few comments. Firstly, one of those who controls the export pork industry in Quebec has recently purchased an aging abattoir in the community about 13 kilometers from Lacolle, in Saint-Blaise. I believe this investment would not have been made if he wasn't reasonably assured that the present moratorium that exists on méga-porcheres installations would be lifted and that the many portfolios for building permits that sit before our municipal counselors at the present time would go forward. And there would be bountiful pork to be processed for exporting.

3120

We who are against the encroachment of méga-porcheres into our region, might be terribly disheartened as a result of this little event that's taking place at this present time. But the fact is, your Committee has been instructed by the government, within the context of this temporary moratorium, to evaluate how to manage the demands in the méga-porcheres industry relative to a sustainable development policy. And it's in acknowledgment of this sustainable development principle that I think that there is hope to get a decision in favor of the discontinuance of massive expansion of the méga-porcheres industry.

3125

3130

This is the mandate that has been given to you as seen on the illustration. And the task that you face in meeting that mandate is not just the gathering of information and the points of view as expressed in these BAPE sessions, but how does one take this evidence and these points of view and extrapolate from there to what will be required for a quality of life in future generations.

3135

And since the concept of sustainable development has come into being, no one has really had a clear answer for this task, a solution for this task. And consequently, we have put a lot of effort into gathering evidence to support our primary position which is a indefinite moratorium on méga-porcheres installations, particularly in our region, the Upper Richelieu River basin.

3140

But what we have done in submitting our brief, our memoir, our written memoir, is to make an attempt to organize this evidence in the context of what we think are reasonable paradigms or approaches to estimating what the impact of this evidence is likely to have on the requirements for a viable environment and quality of life for future generations.

3145

And what I would like to do today is to explain more about the approach, the paradigms, and to limit my use of the evidence only to the extent of demonstrating how this particular approach works.

3150 We have actually adopted three approaches or paradigms. The first one is referred to as the sustainable development indicators. And you will see that we have chosen from those that were proposed by the round-table on sustainable development that's advising of the federal government of four categories of indicators.

3155 The second is treating each one of these indicator categories as equal capital, that is of equal value. We opted and judged the progression of our society by the gross national product, by the transactions that involve currency and by the capital that we acquire through currency.

3160 But the quality of life that we would wish for our society involves more than just livelihoods, involves more than just sound economic practices. It involves other aspects. And interestingly, this is something that our society here in Quebec has diligently tried to protect and foster in the past. So, this is not unreasonable, I think, within the context of Quebec past policies in managing its society.

3165 And finally, we have taken the index to measure environmental priorities from the Department of Conservation and Protection of Environment-Canada in Gatineau, Quebec. This was developed in 1994 and it is a means to guide decision-makers as to the decisions that have to be made relative to managing industrial and agricultural activities that are likely to impact on the environment.

3170 So, it's with these three particular paradigms that we present our evidence in support of the fact that a moratorium should remain in place, particular as it relates to our Upper Richelieu River basin.

3175 Let's take a look at the first indicator. Oh! These are mixed up. I'm just going to have to go with what I have here. We made a very great effort to put this thing together at the last moment, I haven't been particularly available and some of us... and I apologize for the confusion, but I don't recognize the sequence here.

3180 Anyway, let me just proceed this way. The first indicator is human health. This is a fundamental condition for living a happy and productive life. Quebec societies who had social medicare program has made a huge commitment to this category.

3185 The second indicator is social cultural fabric. Man is not an island. Most humans live collectively whether in an urban or within a rural setting. For quality of life, it is essential to sustain a reasonable degree of harmony between the various constituencies of our society, urban and rural. Quebecers have intuitively understood this requirement and have guided their evolution as a society with great efforts to prevent major disruption to its social cultural fabric.

3190 Indicator number three, taken from the round-table on sustainable development, is economic soundness. Society citizens can only achieve a reasonable quality of life now and in the future if sound economic principles are followed. Impact on the natural environment can significantly disrupt, if not collapse, the economy of regions, even nations.

3195 I give you the example in which I was involved a few years ago coming out of Thailand. Once a booming economy with 10 % to 15 % per year increase in the growth of national product, a disregard to the consequences of their industrial activities and agricultural activities on the environment led to a total collapse of this economy. They had mom and pop shops that were allowed to spew their waste products into the surface water bodies, destroying that source for drinking water. They had their farmers using unabatedly massive amounts of herbicides and  
3200 insecticides in their rice fields, destroying not only the productivity of those fields, but the groundwater beneath it. And they allowed for excessive fishing to occur with modern techniques of their coral reef ecology and then they have destroyed that as well. And so Thailand today is an economic basket case. Even though, within the last 30 years, they have had a booming economy, but again it was an economy without consideration of the environmental consequences.

3205 And there are other examples. For instance, Argentina has abused its environment, even though at one time it had a booming industrial and agricultural economy. Russia is another prime example struggling now, having to give out its approach to live because that approach really disregarded the needs of society to have a clean and healthy environment.

3210 Poland is an area where you wouldn't want to raise a child because of the fact that there are so many contaminants in which mothers are likely to come in contact when they are in maturation period, that the offspring are frequently abnormal. The highest incidence of malformations amongst newborns are now found in Poland.

3215 And then finally there is the last indicator, indicator number four, the ecosystem indicator. And nature biodiversity is organized into communities. Example, there are woodland communities. There are river communities. There are prairie communities. There are alpine communities. And basically these are defined by their diversity of organisms that cooperate in  
3220 capturing and cycling energy. And without the interaction between the diversity of populations that make up a community, that community would collapse and other life forms would take its place, and possibly less desirable life forms.

3225 So, it's absolutely essential to maintain the integrity of ecosystems to allow for wildlife. And why should we have a reasonable respect for the needs of wildlife and fisheries? It's because this biodiversity in nature is also intimately linked to life sustaining events such as the water cycle to which we are all critically tied, weather patterns, oxygen and carbon dioxide balance, and even environmental purification carried out by the microbial organisms and certain other organisms as well in ecosystems.

3230 Humans are intimately linked to ecosystems and ecosystem integrity, whether they think about it or not. Disrupting the energy flow in the ecosystems can have dire consequences to humans as well as to the indigenous species within communities.

3235 So, these are the four indicators. And now we move on to an explanation of the second paradigm which is to treat each of these indicators as valued capital. I haven't the time to elaborate on this approach other than to say that judging a society based only on its achievements in economically related capital, the gross national product for example, is inadequate. The quality



3240 of a society is only adequately measured if it includes the healthiness of its citizens, the integrity of its ecosystems and the harmony and creativity of its social cultural fabric.

3245 Our paradigm gives equal capital value to each of our indicators to support the initiatives which we must take to achieve a goal of sustainable development. In other words, making money is only one of many equal initiatives to be promoted by a progressive and enlightened society guided by the principles of sustainable development.

3250 The third paradigm addresses the challenge of estimating the degree of impact that méga-porcheres are likely to have on the valued capital of our chosen sustainable development indicators. To achieve this goal, we used a portion of the priority index model developed, as I mentioned before, by the Department of Conservation and Protection.

3255 The priority index provides a relative measure of the consequence of industrial and agricultural activities on sustainable development indicators. It is designed to aid decision-makers in government to make decisions on reasonable environmental management relative to industrial and agricultural activities.

3260 The principal aspect of the priority index is the effect category. And this is what I will concentrate on. There are a variety of components in this particular approach, but I'm only going to deal with the effect category in this presentation. It provides a quantitative measure of the magnitude of severity of adverse effects.

3265 You hear, I'm sure, in these sessions people coming forward and making claims as to the impact that méga-porcheres will have on the environment. Well, how do you get a sense of the magnitude of this effect as it relates to the well-being of future generations? The priority index attempts to do that. It is a severity measure in the effects category which I wish to elaborate on relative to the Richelieu River basin.

3270 However, there are three other measures in terms of effects that are actually considered within the model. There's the extent of the impact for example. Just how much of Quebec will be impacted by méga-porcheres? We know now that at least three river basins are profoundly impacted by the numbers of méga-porcheres and their operation in their areas, Yamaska river being one.

3275 The duration of the impact is also a consideration. Is this alteration of the environment that happens with the activities of méga-porcheres an ongoing thing that can be corrected at some time or is it permanent? And, of course, the degree of concern that citizens have on the impact.

3280 But time again doesn't allow me to elaborate on the latter three priorities, except to say that, in the context of the Upper Richelieu basin, a vast number of citizens are concerned about the méga-porcheres, that the impact of méga-porcheres will affect significant numbers of our population and will likely include much of our valued ecosystem.

3285 Experience with méga-porcheries has shown that damage tends to increase with time and remediation of damage infrequently occurs. Presumably conditions should be improved somewhat if management of waste was significantly changed and use of antibiotics more limited. I doubt if this will occur however, because it would only increase the cost of production, increase the risk of disease within these concentrated animal feeding operations.

3290 But having said that, my focus is on the fourth category of prioritisation which will deal with the severity of effects that are known to occur in areas where there is intense méga-porcherie operations. There are actually four levels representing the increase in the magnitude of severity and these are seen in this particular illustration, the severity category versus, in general terms, the consequences that define the level of that severity.

3295 If the impact is light or uncertain, the severity is judged to be minor. If the impact results in functional changes to the environment, the severity is considered to be adverse. If there is major dysfunction in biological communities for example, then the severity is judged to be serious. If there is a threat to the survival and to the viability of ecosystems in general, then we would judge this to be critically severe.

3300 The four levels of severity can be adapted specifically to qualify the degree of impact of each of the indicators on sustainable development. And I would like to show this in reference to the four indicators of sustainable development that we presented in our brief.

3305 The first one is health. Sustainable development means that sustainable development principles can be judged if the present population demonstrates a reasonably high degree of healthiness. And here you can see the terms for severity defined relative to human health itself. So, minor impact would involve things like discomfort and irritation, temporary discomfort and irritation. Adverse severity would involve periodic illnesses related to contact with waste products rising from an industry or from agricultural activities, the loss of weight, changes in hormones and metabolism so that the capacity to function to a maximum level is dramatically reduced. Serious effects on health would involve abnormalities in development, major troubles with behavior and disorders of the central nervous system. And critical would involve death itself, and the decrease in life expectancy, and major retardation of mental capacity.

3315 There is evidence, in reference to méga-porcheries, that respiratory dysfunction occurs at least in workers that operate in the barns themselves. But however in society that is downstream from méga-porcheries, there are reported instances of increased asthma. There's also evidence that we put into our report on waterborne pathogenic diseases associated with the waste products of méga-porcheries. There is decrease in disease resistance as a result of antibiotic exposure. And there is toxicity arising from specific chemicals such as ammonia.

3325 As you can see in the next illustration, we've taken all the evidence, only a small amount of which I just mentioned, and in a consensus group decided the level of severity of the impact of méga-porcheries for the health category. And we judged it to be serious.

3330 Now, we can be challenged on this decision by other stakeholders. You must remember that, as a committee, we are primarily committed to preserving our environment and consensus approaches to evaluations would require other stakeholders such as the industry members themselves to be present. So, even assuming that the other stakeholders would argue to lower the degree of severity, I am quite sure that we could not lower it below the level of adverse, if that was debated amongst all of us.

3335 Next is the indicator social economic and you can see here...

**LA PRÉSIDENTE :**

Excuse me.

3340 **MR. PERRY ANDERSON :**

Yes.

**LA PRÉSIDENTE :**

3345 Il reste cinq minutes au total à la présentation. Alors, ou on conclut pour qu'on puisse échanger ou vous terminez, d'accord?

**MR. PERRY ANDERSON :**

3350

All right. I will quickly go through there. Again you can see the various end-points that would allow us to measure the severity of social cultural effects.

3355

Using these criteria and looking at the evidence that we collected, we judge the likelihood of méga-porcheries impacting on the social cultural fabric of our society in the Upper Richelieu River as being critical. Again, you might have other stakeholders who would argue for a lesser measure. But I again believe in terms of my professional judgment that it would not be lower than serious.

3360

In terms of consequences economically, here are some of the end-points that you would look for to qualify the degree of severity ranging from impact of a short duration on productivity and competitiveness up to critical levels where you're having major disruption in tourism and major disruption in the economy of a society in general.

3365

This shows you the decision that we made based on this particular table as to the likelihood of méga-porcheries impacting on the economy. And we judged this situation to be serious.

3370

And finally the consequences to the ecosystem. And here again are end-points that indicate the various degrees of severity that méga-porcheries can have on ecosystems.

3375

This shows you the decision that we made in view of the evidence that we presented in our brief as to the degree of severity and we judge it to be critical. Again there could be arguments to lessen that to some degree, but nevertheless when you take a look at the overall decisions that we made based on the evidence at hand, you can see that it is no less than severe. And possibly with stakeholder input, it would be no less than adverse, but it's certainly quite significant and, therefore, a major concern.

3380

We argue that these particular impacts are particularly significant to the Richelieu River watershed. The reason being is that we have been promoting a dairy industry in this area for years. And one of the aspects of the fields on which crops are growing to feed their cattle is that it's been difficult for heavy machinery to carry out the planting activities, and the harvesting activities, and the other activities that are required.

3385

The result is that they have installed significant drainage systems, some in-ground drainage systems, and these all enter into our service water bodies, the Lacolle River being one for example, and eventually they get into the Richelieu River and are likely to have severe impact. And we think therefore that the Richelieu River basin is a situation, given the nature of the traditional agricultural activities that have carried on there, where these impacts at the degree that we can expect in reference to altering sustainable development principles, is likely to have a very profound effect.

3390

And consequently, I will now turn over to Robert who will illustrate the movement of material from the agricultural lands into surface water bodies.

3395

**M. ROBERT PATENAUDE :**

Alors, on va le faire rapidement pour deux raisons. D'abord, ma voix est presque éteinte et c'est beaucoup plus visuel qu'autre chose. Donc, ce qu'on voulait illustrer avec tout ça, on va se servir plutôt de l'eau d'une partie de la rivière Lacolle qui amène beaucoup... donc, ça, c'est le point de départ de la rivière Lacolle. On voit déjà que l'eau — c'était un mois de juin, en plein été pratiquement — envahit les champs. Et donc, tous les éléments fertilisants et tout risquent de se retrouver dans la rivière, et c'est ce qu'on va voir d'ailleurs.

3400

Et la déforestation qui se fait dans ces secteurs-là, donc on vous fait un panoramique des terres qui se défrichent. La rivière Lacolle est en plein centre ici vis-à-vis la pancarte. On voit que, à plusieurs occasions, elle sort de son lit. La flèche indique un endroit où il y a un projet de construction de porcherie au fond. Ce n'est pas où est l'eau, mais c'est derrière l'eau. Et certains de ces champs, comme celui-ci au fond, sont des champs qui entreraient dans les surfaces d'épandage des lisiers. Donc, on le voit ici en juin 2002 qu'elle a été l'allure du champ pendant quelques jours.

3405

3410

Et ça, c'est en 1955, le même secteur. La rivière Lacolle est dans le secteur de la clôture qui va vers le fond. On remarque au fond qu'il y a beaucoup plus de forêt qu'aujourd'hui.

3415

Si on traverse l'autre côté de la route, parce qu'on a pris la première photo de la route, de l'autre côté de la route, c'est en juin 2002. Derrière, il y a le parc régional. Et ça, c'est en 1955 exactement au même endroit. Donc, la situation n'a pas beaucoup changé. Et le bassin, la précarité est dangereuse.

3420

Donc, si on continue la rivière, plus loin, on va voir comment l'eau envahit tous les champs aussi. Et ça s'est produit trois fois dans les quatre dernières années à cette allure. Donc, rapidement, on voit que les parcelles sont envahies jusque là. Alors, quand l'eau va se retirer, on va voir un peu plus loin qu'il y a toutes sortes d'éléments qui vont suivre la rivière.

3425

Ici, on remarque aussi que les bandes riveraines sont quand même assez faibles. Donc, la retenue de la terre, des sols, de tout ce qu'on appelle... je butte toujours sur le mot français, les nutriments, la matière organique et tout.

3430

Ici, c'est un peu plus tôt. On voit que la qualité de l'eau qui passe dans ce fossé-là est un petit peu douteuse. C'est dans un secteur où il y a des lisiers et des fosses qui ont débordé.

3435

La mousse représente ici des éléments fertilisants de toutes sortes de nature et spécialement enrichissement en phosphore. La couleur de l'eau — on va pouvoir la suivre ici — regardez dans la rivière sur le côté gauche. En haut dans le champ, on voit les endroits de ruissellements qui se font. La couleur de l'eau, plus on avance, la couleur vert grisâtre indique la présence de phosphore habituellement.

3440 Quand l'eau prend la rivière, on voit la coulée, donc le fossé. Après ça, on rejoint la rivière qu'on a vue tantôt, on peut remarquer la couleur de l'eau. Ici, c'est un peu lumineux, mais la couleur n'a pas été changée.

3445 Alors, je passe rapidement. On voit de la terre, du maïs, toutes sortes de choses qui coulent dans la rivière. À cette période-là, ça a coulé pendant au moins deux à trois jours comme ça à cette allure.

3450 Donc, si on arrive un peu plus loin dans le village, la rivière traverse à cette allure-là. On arrive dans le Richelieu et on voit toute la marque ici. Donc, si on se rapproche un peu, on voit bien l'arrivée de la terre, l'arrivée du sol, l'arrivée de tout ce qui vient enrichir l'eau de la rivière.

Alors rapidement, un autre aspect, c'est le fait qu'il n'y ait pas de bande riveraine, qu'il y a rien, l'érosion du sol. C'est brûlé jusque dans les fossés.

3455 Ici, c'est dans un coin boisé. C'est de la terre dans l'érosion éolienne. Donc, la terre vient des secteurs en arrière, de plusieurs kilomètres à l'arrière. Ça passe par-dessus les maisons et ça vient ici. Et derrière ce nuage ici, il y a une petite forêt. Alors, nous, on sait qu'il y a une forêt, mais avec cette tempête de vent-là... et c'est quand même assez fréquent au printemps. Au fond vis-à-vis l'arbre, c'est aussi dans la municipalité voisine, des nuages de sol beaucoup plus sablonneux qui montent.

3460 On a ici d'autres facteurs qu'on peut rencontrer. Ceci est dans le coin de Bécancour, mais c'est quand même des réalités auxquelles il faut faire face.

3465 Voilà. En conclusion, notre analyse nous amène à conclure que nous devons nous opposer très fermement à l'installation de porcheries industrielles dans notre région qui est une tête de bassin versant de la rivière Richelieu, comme on s'oppose beaucoup à l'installation de ces porcheries-là dans les têtes de bassin versant.

3470 Alors, on a donné quelques recommandations supplémentaires au mémoire ou parallèles au mémoire, de décréter, spécialement pour notre région, un moratoire permanent sur la construction d'industries porcines à cause de la précarité immense de ce bassin versant là de la rivière Richelieu.

3475 D'abroger les lois 184 et 23, qui sont les lois qui donnent des droits de produire et des droits à l'industrie de s'installer n'importe où sans qu'on ait rien à dire.

3480 De peut-être créer une patrouille de l'environnement, une espèce de police de l'environnement, pour qu'on surveille vraiment la réglementation, parce que c'est beau avoir des règlements, mais si on les oublie sur les tablettes, ça ne donne pas grand-chose.

Et je pense qu'on doit entreprendre des études d'impact partout à travers le Québec pour faire état de la situation sur la santé et sur tous les aspects. Et je pense qu'il faut aussi transformer la gestion des porcheries existantes pour éviter la catastrophe qu'on voit venir.

3485 Alors, je pense que ça met fin un peu à notre présentation, même si on a accéléré un peu.

**LA PRÉSIDENTE :**

3490 D'accord, merci.  
Monsieur Beauchamp, vous avez une question?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3495 Je voudrais juste savoir. Donc, vous nous proposez finalement une grille d'analyse des différents aspects. L'exercice a réellement été mené?

**M. ROBERT PATENAUDE :**

3500 Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3505 Oui. Avec combien de personnes?

**M. ROBERT PATENAUDE :**

3510 Je ne sais pas. C'est pas fait avec un nombre... peut-être que Perry peut répondre plus à cette question-là.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3515 Could you tell us how many people were in the experience when you did apply this... you did the work with people?

**MR. PERRY ANDERSON :**

We did the work. We had about six people involved in putting this.

3520 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Six people?

**MR. PERRY ANDERSON :**

3525

Yes.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3530

Yes. Of every fields on...

**MR. PERRY ANDERSON :**

Oh no! No. I tried to that make that clear, is that we are...

3535

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

You are the people who were involved?

3540

**MR. PERRY ANDERSON :**

Other citizens.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3545

Okay, okay.

**MR. PERRY ANDERSON :**

3550

So, we did not have members of other stakeholders relative to the issue at hand...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Yes.

3555



**MR. PERRY ANDERSON :**

... involved in the decision-making.

3560 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

I do understand.

**MR. PERRY ANDERSON :**

3565

That's why when I put up the histogram, I said that presumably if they had been involved, there may have been arguments presented contrary to ours that would have lessen the final decision in terms of the degree of severity.

3570 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui, parce que quand on prend des grilles comme ça avec des...

**MR. PERRY ANDERSON :**

3575

It's a good question and...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3580 ... des spécialistes de différentes disciplines, évidemment, il y a un long frottage de choses. Mais merci de l'exercice par exemple, parce que c'est intéressant et c'est fort complexe.

**LA PRÉSIDENTE :**

3585

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3590 Et quand on parle d'analyse d'impacts, bien, voici une expérience, une démarche intéressante.

**Mme CARMEN LABELLE :**

3595

Est-ce que je peux faire un commentaire?

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, madame Labelle.

3600 **Mme CARMEN LABELLE :**

C'est qu'à travers les quelques personnes, il y avait quand même des gens qui étaient de plusieurs domaines. Moi, je suis professionnelle de la santé. Monsieur Patenaude est agriculteur. Monsieur Anderson est environnementaliste. Et il y avait d'autres agriculteurs d'impliqués là-dedans et des citoyens, des riverains entre autres qui ont observé tous les changements. On a fait une espèce d'enquête auprès des riverains pour recueillir les observations du changement des rives et tout ça.

3605

**LA PRÉSIDENTE :**

3610

Alors, on vous remercie beaucoup d'avoir partagé avec nous cette expérience.

**Mme CARMEN LABELLE :**

3615

Merci de nous avoir écoutés.

**LA PRÉSIDENTE :**

3620

Attendez, monsieur Marquis a une question.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

3625

Juste une question pour monsieur Patenaude. Vous n'êtes pas allé en Chine?

**M. ROBERT PATENAUDE :**

Pardon?

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

3630

Vous n'êtes pas allé en Chine pour...

**M. ROBERT PATENAUDE :**

3635

C'est simplement la fatigue. J'ai peut-être dit trop de bêtises.

**LA PRÉSIDENTE :**

3640                   Merci infiniment d'avoir partagé avec nous cette expérience et ce mode d'évaluation.  
Merci.

                  Alors, nous accueillons maintenant F. Ménard Inc. et leurs représentants. Monsieur Luc Ménard, bonjour.

3645                   **M. LUC MÉNARD :**

                  Bonjour.

**LA PRÉSIDENTE :**

3650                   Monsieur Gilles Blouin.

**M. GILLES BLOUIN :**

3655                   Bonjour.

**LA PRÉSIDENTE :**

3660                   Bonjour. Et monsieur Richard Bilodeau. Alors, nous vous écoutons.

**M. LUC MÉNARD :**

3665                   Merci, madame la présidente et messieurs les commissaires de nous écouter le vendredi  
soir à 16 h 45.

**LA PRÉSIDENTE :**

                  La semaine prochaine, on va en écouter en soirée.

3670                   **M. LUC MÉNARD :**

                  Encore, oui. Bien, aujourd'hui, on est venus vous présenter nos activités. Et, aussi, on  
voulait profiter du moment pour valoriser ceux et celles qui ont choisi de produire sous intégration,  
parce que l'intégration est souvent remise en cause dans vos audiences, puis on veut en parler.

3675                   Donc, mon père a acheté de son père en 1961. Là-dessus, je voulais montrer que F.  
Ménard, c'est pas une multinationale qui vient de s'établir au Québec, puis que, tout d'un coup,  
ils pensent que, dans leur plan d'affaires, il va y avoir de la demande pour la viande puis qu'on va  
faire 125 000 truies. C'est pas ça.

3680

F. Ménard, c'est une entreprise familiale qui compte 42 ans d'histoire. Puis dans ces histoires-là, bien, il y en a eu des bouts qui n'allaient pas bien, des bouts qui ont été mieux. Là, on en vit un difficile.

3685 Ça se poursuit. Mon père, c'est encore lui qui est le président de la compagnie. Mon père, il avait deux grandes passions dans le fond: c'est les animaux, puis le travail. Ça fait qu'une combinaison d'animaux puis de travail, tu te ramasses à faire beaucoup d'élevage.

**LA PRÉSIDENTE :**

3690 J'espère qu'il aime les petits-enfants aussi!

**M. LUC MÉNARD :**

3695 Oui, c'est notre conseil d'administration. On est quatre frères qui sont impliqués au niveau de F. Ménard. Bien, nos parents ont eu juste quatre gars. Malheureusement, on n'a pas de soeur. Il y en a trois qui travaillent, puis il y en a un qui suit les audiences du BAPE.

3700 Donc, c'est quoi la principale richesse de F. Ménard? Bien, c'est ses 650 employés. Si on est là, si F. Ménard a eu le succès qu'ils ont eu depuis 40 ans, qu'ils ont resté en histoire, c'est grâce à ceux et celles qui travaillent chez nous et qui, à chaque matin, vont travailler. Puis ils font du travail exceptionnel dans le fond. Ensuite, les 150 éleveurs associés, on va y venir tantôt, ceux qui fournissent les bâtiments, ceux qui fournissent la main-d'oeuvre, c'est le choix de l'association. Les clients, ceux qui nous achètent la viande. Les partenaires de recherche, parce  
3705 qu'il faut faire de la recherche dans le fond.

Pour faire un produit de qualité, on est obligé... ça fait une dizaine d'années qu'on travaille avec le GREMIP, c'est le Groupe de recherche en maladies infectieuses du porc de la faculté de médecine vétérinaire. On travaille aussi avec Agriculture Canada à Lennoxville pour la qualité de la viande. On a été membre fondateur de la chaire de recherche en salubrité des viandes avec le docteur Quessy qui est passé tantôt, avec l'Université de Montréal, et la Fédération des producteurs de porcs.

3715 Donc, la vision de F. Ménard, bien, j'en parle depuis tantôt, produire des produits de haute qualité, développer une relation à long terme avec les clients, une qualité de produit mise au point avec les clients. Puis nos clients, en passant, sont ceux qui veulent acheter de la qualité. On ne vend pas tout notre cochon au Japon; on exporte 50 %, puis on vend ici régionalement 50 %.

3720 Je voulais faire un petit portrait de c'est qui nos compétiteurs. Sûrement que vous avez entendu parler un peu de l'intégration, la mode américaine durant les audiences. Smithfield Food, c'est une compagnie qui est située dans l'est des États-Unis. Ils font 80 000 cochons par jour. Ils transforment. Ils ont 700 000 truies. Ils ont deux fois le nombre de truies qui se fait au Québec.

3725 IBP, c'est Iowa Beef and Pork. Ils font 69 000 cochons, mais ils font presque autant... en tout cas, l'équivalence en boeuf. C'est le plus gros transformateur de boeuf aux États-Unis.

3730 Excel, c'est Cargill. Cargill, c'est une réalité. Ils font 40 000 cochons par jour, mais ils sont une réalité québécoise aussi. Ils sont à Saint-Jean-sur-Richelieu ou à côté de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ils ont fait un plan de découpe et désossage.

3735 Les marques nationales, Maple Leaf, Olymel. Seaboard, c'est une compagnie qui fait des millions de tonnes de crevettes. Ils ont décidé qu'ils se lançaient dans les cochons en Oklahoma en 1995. Et c'est avec ce genre de compétiteurs-là, parce que c'est réel, la viande américaine, si vous observez, il y en a dans nos supermarchés et...

Agromex, F. Ménard, c'est 2 000 cochons par jour. C'est considéré comme un méga, un intégrateur, un gros méchant, mettons.

3740 Là, je veux vous parler de la structure de la production. Chez nous, bien, dans le fond, c'est un portrait un peu de l'intégration; pour avoir un produit de qualité, c'est important qu'on contrôle les maladies. Je pense que les vétérinaires tantôt en ont parlé. Pour avoir un contrôle rigoureux des résidus, il faut avoir le moins de maladies possible. Pour avoir une salubrité du produit, il faut avoir le plus de lavage possible, le plus de désinfection possible.

3745 C'est de même qu'au fil des ans, dans 61 ans, on a modulé, au fur et à mesure que les connaissances avec la production porcine... plus on connaissait ça, plus on s'est développé comme ça. Il y a des contrôles de biosécurité. Plus tu montes en haut des pyramides, dans les engraissements de cochettes, c'est 48 heures de retrait. Il y a personne, sauf les employés de la ferme, qui ont le droit d'aller là s'ils n'ont pas 48 heures de retrait. Même les camions ne peuvent pas aller livrer s'ils ne sont pas livrés le dimanche soir ou le lundi matin. Il faut qu'ils aient été lavés, désinfectés.

3755 Toutes les fermes, autant nos fermes que les fermes de nos producteurs associés — on a 150 producteurs associés — sont accréditées à un programme assurance qualité canadienne. Il y a un suivi de conseillers techniques à chaque semaine spécialisés. Il y en a pour les maternités. Il y en a pour les pouponnières des conseillers techniques, puis il y en a aussi pour les engraissements. Il y a deux vétérinaires qui travaillent chez nous à plein temps, une pour les maternités et un pour pouponnière, engraissement.

3760 La régie tantôt que je vous parle, c'est ça, il y a des principes. On fait l'élevage dans trois sites. On exige que ce soit un tout-plein tout-vide qu'on lave, qu'on désinfecte avant de rentrer des porcelets ou des porcs à l'engraissement. Il y a des cultures puis des sérologies qui sont faites pour vraiment connaître le niveau sanitaire surtout à l'abattoir, avant de les amener à l'abattoir.

3765 Ensuite, en alimentation, qu'est-ce qu'on fait? On a des meuneries. Aucun antibiotique est utilisé comme facteur de croissance en engraissement à partir de 30 kilos. Il y a aucune farine animale dans les moulées de F. Ménard. Il y a aucun traitement sans décision. Il y a aucun

3770 traitement dans la moulée — parce qu'il y en a des antibiotiques d'utilisés quand les cochons sont  
malades — il y a aucun traitement qui est fait sans décision puis prescription vétérinaire. Puis il y a  
aucune hormone de croissance.

3775 C'est sûr que vous allez me dire: «Bien, c'est facile, ça, pas avoir d'hormone de  
croissance. Il n'y en a pas d'utilisé, il n'y en a pas de permis au Québec.» Mais en même temps,  
tantôt, on a parlé des compétiteurs américains qui, eux autres, la rectopamine, ils ont le droit aux  
États-Unis. Puis on ne le sait pas, il n'y a pas de norme, il n'y a pas de traçabilité du produit ou de  
l'origine du produit qui est contrôlé dans les supermarchés. Donc, nous, on peut garantir ça à des  
clients.

3780 Vous voyez la couleur différente des moulées. Quand on traite une moulée  
médicamenteuse, on la change de couleur pour que, absolument, nos clients associés ou nos  
gérants de ferme sachent que c'est de la moulée médicamenter.

3785 Là, je voulais vous parler des éleveurs associés. On se demandait si on ferait témoigner  
un éleveur associé ou si on en présente. On a choisi le deuxième. Je vais vous les présenter,  
puis ça va vous donner aussi la façon... parce qu'on est souvent accusé de restreindre, qu'ils sont  
en otage. Ça a été dit souvent que les éleveurs associés, dans le fond, ils ne pouvaient plus  
ressortir, ils étaient dans un système.

3790 Puis j'ai pris cinq photos d'éleveurs associés qui ont chacun leurs belles histoires  
familiales. En haut à gauche, il s'appelle Luc Primeau. C'est un de nos clients, il est chez nous  
depuis 1995. C'était pas un agriculteur avant. Il a acheté une ferme. Elle était presque désuète  
au niveau environnemental, puis au niveau à l'intérieur des bâtisses.

3795 Maintenant, il l'a toute remis à neuf. Là, il y a des bâtiments qui sont parfaits. Il a même  
rajouté une haie brise-vent à l'automne. Donc, c'est une petite famille qui vit, puis qu'on a créé  
une entreprise familiale qui peut vivre de ça.

3800 L'autre en haut à droite, c'est Jean Lamoureux. Lui, c'est un producteur que, lui aussi, il  
est avec nous autres depuis 1995, mais c'est un autre type de client. Lui, c'est un producteur  
céréaliier. Il a 400 acres de céréales. Lui s'est bâti pour diversifier son entreprise, puis il voulait  
aussi utiliser le lisier pour engrais. Donc, présentement, c'est un de nos meilleurs éleveurs. Vous  
voyez, il est dans une ventilation naturelle. Si vous regardez bien, ses cochons, ils n'ont pas l'air  
3805 à l'haïr, ils sont tous avec lui.

Celui du centre, une autre histoire, Daniel Gendron. Lui, son père, il a bâti en 1970,  
puis il a tout le temps été avec F. Ménard. Il a vendu l'an passé, son père. Lui, Daniel Gendron  
est devenu informaticien. Son épouse était nutritionniste, je pense.

3810 Eux autres, ils ont acheté un de nos clients, une ferme à Wickham. Il était là de 1996 à  
1999. Lui, il a fait environ 25 lots avec nous, puis il a décidé qu'il n'était pas satisfait des élevages  
que F. Ménard lui apportait. Il est parti en compétition, puis il est parti avec un compétiteur, puis il

3815 a resté un an de plus. Puis je pense que, après, il a revendu sa ferme. Il a sorti de la production porcine. Il s'est aperçu que c'était pour son père mais c'était pas pour lui.

3820 Bruno Ménard, dans le coin à gauche, lui, il a une autre histoire. Lui, il a lâché l'école très tôt. Il s'est mis à travailler. Son père travaillait pour F. Ménard. Il est venu travailler dans une maternité chez F. Ménard. Il est devenu un de nos meilleurs gérants de ferme.

3825 Il a travaillé 17 ans chez F. Ménard. Il est devenu conseiller technique chez F. Ménard pour les éleveurs associés. Ensuite, il voulait s'acheter une ferme. Il a acheté un de nos clients. Puis là, il y a trois autres histoires à raconter, parce que le client a racheté une autre ferme, mais on va rester sur Bruno Ménard. Il a acheté une maternité puis un engraissement. On avait les truies. C'était à nous autres les truies. C'était à nous autres les engraissements. Bruno a fait trois ans avec nous autres. Il nous a acheté le troupeau de truies puis, là, c'est un éleveur à son compte. C'est un éleveur indépendant.

3830 Ensuite, une autre histoire, Claude Cloutier. Il a travaillé chez nous, lui aussi, de 1988 à 1990. Il a travaillé chez nous deux ans. Il a acheté la ferme d'un de nos anciens clients qui avait parti sa ferme en 1974, qui a resté 18 ans avec F. Ménard, jusqu'en 1992, monsieur Drapeau. Monsieur Drapeau est parti à son compte puis, quatre ans plus tard, il a vendu à Claude Cloutier.

3835 Vous voyez comment ça change? Puis il y a personne de pris. Puis Claude Cloutier, il l'a gardée quatre ans la ferme. Rendu à l'an 2000, c'est encore un client qui est venu à l'intégration, qui s'appelle la famille Bachand. Eux autres, la famille Bachand, c'est un important producteur laitier. Lui, il voulait garder ses trois garçons avec lui. Les quotas de lait, c'est vraiment cher à acheter, puis il ne peut plus grossir dans... mais il veut garder ses fils, il a acheté la ferme de Claude Cloutier, puis il continue à contrat, en association avec nous.

3840 Là, on a fait un sondage avant de venir au BAPE pour savoir pourquoi nos éleveurs avaient choisi l'intégration, puis pourquoi nos éleveurs avaient choisi F. Ménard. Il y a quatre facteurs.

3845 Le premier facteur, c'est l'économie, sécurité financière, stabilité des revenus, facilite le financement, coûts de fonctionner moindres, moins de main-d'oeuvre, gestion budgétaire facile, diminue les risques.

3850 Là, j'ai un tableau. Je n'aime pas ça parler de chiffres, parce que la Financière Agricole est bien meilleure que moi pour parler de chiffres. Mais j'essaie de trouver l'explication pourquoi les nouveaux producteurs partent en intégration. Puis ça, c'en est une partie de l'explication.

3855 Mettons, pour produire 4 000 porcs par année, quand on fait une bâtisse de 1 600 porcs, une finition, à l'intégration, ça leur coûte environ 500 000 \$. Ça fait que ça prend à peu près 30 % d'équité pour emprunter pour se partir une ferme. Tandis que quand tu veux vendre le même nombre de porcs, puis que tu es indépendant, c'est sûr et certain que les coûts sont vraiment plus dispendieux. Juste les bâtisses, c'est 800 000 \$. Après ça, tu as le coût du troupeau. Après ça, tu as le coût de l'alimentation. Ça monte à 1 000 000 \$. Ça vous donne un

3860 peu l'explication pourquoi l'association ou partir dans le cochon, c'est pas mal, en plus de ne pas avoir d'expérience, puis...

3865 L'autre facteur, c'est le facteur logistique. Ils n'ont pas de souci d'approvisionnement de porcelets ou de moulée. Il n'y a pas d'inventaire à soutenir. Il n'y a pas de transport à organiser. Il y a moins de tâches administratives.

3870 Les facteurs techniques, on en a parlé tantôt. Il y a des experts conseils techniques qui viennent, des vétérinaires. Comme Jean Lamoureux, ils peuvent diversifier leurs activités, bénéficient d'une entreprise expérimentée. Ils préfèrent la spécialisation.

3875 Les multiples, c'est un peu la même chose. Je veux faire des pouponnières, je veux faire des engraissements, c'est plus facile. Puis ils veulent avoir des performances. Des performances pour eux autres, c'est plus de santé dans le fond.

3880 Puis tantôt quand j'ai fait la structure, j'ai peut-être oublié de mentionner — puis c'est peut-être là le trouble aussi qu'il vient — la production a été bâtie dans les années 80. Ils faisaient des gros sites d'engraissement — je sais pas, moi, 5 000, 6 000, 7 000, 8 000, 10 000 cochons — ou des engraissements, bien, je parle par site ou par ferme de 2 000 cochons, 2 500, des fois on en voyait des 3 000 par bâtisse. Puis on bâtissait des 150 truies. Puis là, il fallait mélanger beaucoup de sources pour remplir les engraissements. Ça a marché jusqu'à temps qu'il apparaisse des pneumonies qu'on n'est pas capable de mélanger.

3885 Donc, là, c'est en train de se restructurer. On fait des plus petites. On ne fait pas en haut de 1 100 pour une bâtisse d'engraissement, puis on fait des plus grosses maternités. Quand je parle de cochons plus performants, c'est des cochons que si tu n'as pas besoin de mélanger des sources, tu n'as pas besoin de mélanger des statuts sanitaires. Bien, c'est un peu comme à la garderie quand je vais porter mes enfants, c'est comme ça. Quand tu mélanges les sources, bien, à un moment donné, c'est le E.Coli, puis à un moment donné c'est les pneumonies. Bien, c'est comme ça dans les cochons aussi. Ça fait que c'est pour ça qu'on bâtit, nous autres, les maternités. Puis les éleveurs associés, eux autres bâtissent les pouponnières puis les engraissements.

3890 Facteur personnel, simple préférence. Qualité de vie, stabilité, sécurité, diminuer la charge de travail, consacre plus de temps à d'autres activités, simplifie la vie, travaille en équipe. Disons, monsieur Landry serait fier de nous autres; la réconciliation travail/famille, dans le fond, ça passe par l'association.

3900 On parle où est-ce que sont nos élevages. Le cercle, on ne le voit peut-être pas bien, mais le cercle, il délimite où est-ce qu'on achète le grain. On achète environ de presque 600 producteurs de grandes cultures. Quand on parle de retombées économiques régionales, bien, je pense que ça c'en est. On achète les matériaux dans cette zone-là aussi. On engage les gens dans cette zone-là aussi.



3905 Nous et nos éleveurs associés, on est dans nos fermes et les éleveurs associés sont dans 72 municipalités. Et la cohabitation, dans 40 ans, je pense qu'on a un très bon dossier de cohabitation.

3910 Les éleveurs, combien de temps qu'ils restent chez F. Ménard? Bien, on le voit que moins de cinq ans, 23 %; cinq à dix ans, 30 %; dix à quinze ans, 21 % de nos clients; puis quinze ans et plus, quasiment 30 %, donc une bonne répartition. Il y en a qui rentrent, il y en a qui sortent, puis il y a personne qui est attaché.

3915 Le tableau des tailles des fermes, bien, c'est pas mal semblable à celui du restant de la province. Il n'y a pas de plus grosses fermes quand elles sont en intégration: 2 500 et plus, 23 %; 2 000 à 2 500, 11 %. C'est environ 1 500 porcs de moyenne.

3920 On va commencer dans les réalisations qu'on a faites au niveau environnemental. La réduction des rejets, on a baissé la conversion d'une quarantaine de points. Ensuite, alimentation multiphase, Richard, tantôt si vous avez des questions, il est mieux placé que moi, c'est le nutritionniste de la compagnie.

3925 On a deux moulées en élevage pour les truies, on a quatre moulées pour les pouponnières, puis on a quatre moulées pour les engraissements. C'est tout le temps adapté à ratio protéine/énergie avec les besoins des porcs. On a été les premiers au Canada même à ajouter de la phytase sur de la moulée cubée dans une meunerie. Toutes nos fermes et presque tous nos clients ont des bols économiseurs d'eau puis des trémies. Avec ces quatre facteurs-là, on a réduit les rejets de 45 % de 1995 à 2002.

3930 Réduction des odeurs, parce que c'en est une source qu'il faut absolument travailler. Rampes basses, on utilise des rampes basses. Ça fait au moins une dizaine d'années qu'on a prescrit l'utilisation des canons. Des rampes basses, on utilise pour toutes nos fermes, toutes nos cultures chez nous. Enfouï en moins de 24 heures. Des haies brise-vent, on en a sur certaines de nos fermes, des écrans boisés aussi. On essaie tout le temps de choisir le plus possible des sites isolés. Souvent, nos sites sont deux ou trois fois ce que le ministère de l'Environnement recommande.

3935 D'autres réalisations, l'atteinte des normes de REA de 2005. En fin de compte, on est en 2007 chez F. Ménard. On a des registres d'épandage depuis 1989. On est membre du conseil d'administration, c'est Gilles qui membre du conseil d'administration de l'AGEO depuis la fondation de l'AGEO.

3940 On a fait des fosses de transfert avec des producteurs de grandes cultures. Donc, on a éliminé beaucoup les épandages après le 1er octobre. On fait de l'expérimentation de traitement avec Envirogain. On a des projets de recherche aussi avec SNC Lavalin. On fait des suivis de recherches. Gilles, il est spécialisé, puis il fait des suivis de recherches sur les nouvelles  
3945 recherches en agroenvironnement.

3950 Les pistes de solution, bien, nous, ce qu'on s'engage à faire... puis encore là, nos éleveurs associés sont vraiment concernés par l'environnement. Il y en a 72 % de nos éleveurs qui sont déjà dans des clubs agro. On s'engage à intensifier la sensibilisation des éleveurs associés aux normes environnementales. On veut aussi évaluer la possibilité d'ajouter peut-être des primes à travers dans nos contrats avec eux autres s'il y a des dépassements des normes environnementales.

3955 Ensuite, on veut privilégier l'utilisation -- bien, c'est sûr et certain que dans les pistes de solution, c'est diminuer la fertilisation avec les engrais minéraux, puis privilégier l'utilisation des fumiers. Le traitement, c'est pas encore... mais on peut l'utiliser dans les zones en surplus. Il y a aussi qu'on peut utiliser le traitement pour la réduction de la proportion liquide du fumier, pour transporter des fumiers sur une plus grande distance, pour sortir des trois régions en surplus.

3960 La formation, je pense qu'il devrait y avoir une formation puis une subvention aux entreprises d'épandage qui deviendraient spécialisées. Développer une norme environnementale. L'écoconditionnalité, on est pour ça. Même que l'AQINAC a développé l'agriconditionnalité qui ajouterait à l'environnement l'innocuité, la cohabitation sociale.

3965 Ensuite, bien, peut-être aussi prendre en considération les vents dominants en complétant en distance séparatrice. Ça veut dire, des fois, il faudrait peut-être augmenter les normes du ministère pour implanter des nouveaux sites, privilégier les écrans boisés, c'est sûr. Je pense que l'AQINAC aussi travaille beaucoup sur des nouvelles approches d'implantation.

3970 Donc, ça fait le tour, mais on a un questionnement quand même qu'on est mal à l'aise dans le débat actuel opposant l'intégration à la ferme autonome. En tout cas, il y a un débat présentement, puis ce débat-là semble faire fi de ces agriculteurs qui ont librement et consciemment choisi la production sous intégration.

3975 Dans une limite, ce débat est-il vraiment celui qu'il y a à faire? Je pense que parler d'environnement, c'est une affaire. Remettre des modèles en question, c'est une autre affaire, je pense.

3980 La propriété des animaux influence-t-elle vraiment la dimension humaine d'une ferme? Un 1 500 porcs à l'engrais, dans le fond, ça change quoi pour l'environnement que le propriétaire des cochons ne soit pas le même propriétaire que de la ferme, de la bâtisse?

3985 Quand j'entends dire: «Enlevez l'ASRA, enlevez le soutien financier aux intégrateurs», bien, c'est sûr et certain que si on enlève... ou on ne devrait pas financier des intégrés, qu'ils partent, je pense que c'est des familles comme ça qu'on va affecter.

3990 Donc, y a-t-il une façon plus noble qu'une autre de produire des cochons? Si on fait une analogie avec la restauration, un restaurateur qui veut se partir un restaurant, puis il veut s'engager, puis il veut faire son restaurant, ou un autre qui veut être franchisé St-Hubert, puis qui veut avoir les services, qui veut avoir un *package*, lequel est le plus noble dans les deux dans le fond? C'est un peu la même affaire.

Donc, je vous remercie de nous avoir écoutés et on est bien ouverts aux questions.

3995 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie. Il nous reste un cinq minutes. Moi, c'est simplement une petite question technique. Vous avez parlé d'une fosse de transfert. Qu'est-ce que c'est qu'une fosse de transfert? C'est la première fois que j'entends ça depuis le début.

4000

**M. LUC MÉNARD :**

Ah oui? Gilles va vous en parler.

4005 **M. GILLES BLOUIN :**

En fait, ce sont des producteurs de grandes cultures qui décident d'avoir du fumier à leur disposition. Donc, ils ont fait bâtir des fosses, puis on amène le fumier sur place. Puis quand ils sont prêts à l'épandre, ils font l'épandage eux-mêmes.

4010

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, elles sont localisées, j'imagine, à un endroit approprié centralement pour que...

4015 **M. GILLES BLOUIN :**

Normalement, elles sont au milieu d'une terre, ou quelque chose du genre, avec un chemin d'accès.

4020 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.  
Monsieur Beauchamp?

4025 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Autre petite question technique. Dans une de vos diapos, vous aviez privilégié l'utilisation du fumier. Est-ce que c'est bien du fumier que vous voulez dire? Est-ce que vous incitez vos gens à se mettre sur fumier solide ou bien si vous voulez dire déjection...

4030

**M. LUC MÉNARD :**

Du lisier.

4035 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

... lisier.

**M. LUC MÉNARD :**

4040

Non, non, c'est du lisier.

**M. GILLES BLOUIN :**

4045 Engrais organique, il faudrait lire.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis?

4050

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

J'aurais deux petites questions. Une première, est-ce que tous vos producteurs associés vivent sur le site d'élevage?

4055

**M. LUC MÉNARD :**

Oui.

4060

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Alors, c'est rapide. La deuxième question, vous...

4065

**M. LUC MÉNARD :**

Écoutez, on en a 150. Il y en a peut-être... encore là, j'en cherche, puis est-ce qu'il y en a? En tout cas, majoritairement, 90 % oui.

4070

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

En gros, ils vivent dans le milieu sur leur ferme.

**M. LUC MÉNARD :**

4075

Oui.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

4080

L'autre question, c'est que vous nous avez montré l'organigramme avec votre site d'abattage, en fait avec l'abattage, mais vous ne nous en avez pas parlé. En fait, est-ce qu'on peut parler vraiment d'intégration verticale, y incluant l'abattage, ou si c'est une autre forme par rapport à ce que vous avez présenté, les grandes compagnies américaines et tout ça?

4085

**M. LUC MÉNARD :**

Non, non. F. Ménard, on est producteur agricole depuis 42 ans, mais on a acheté Agromex en 1998, ce qui comprenait des fermes et ce qui comprenait aussi un abattoir. Et c'était un plan de coupe qui était loué mais, depuis ce temps-là, on a rebâti un autre plan de coupe à l'Ange-Gardien qu'on a ouvert l'été dernier.

4090

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Mais vous n'abattez pas nécessairement vos porcs?

4095 **M. LUC MÉNARD :**

Oui. On abat 80 % de nos porcs. L'autre, c'est à cause de la mise en marché collective, en tout cas, on n'est pas capable encore d'abattre tous nos porcs.

4100 **M. GILLES BLOUIN :**

On n'abat pas de porcs autres que les nôtres.

**LA PRÉSIDENTE :**

4105

Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

4110

Vous dites que vous n'utilisez plus de farine carnée. Et, de la même manière, vous avez banni, interdit l'utilisation d'antibiotiques à titre de facteur de croissance en engraissement. Pourriez-vous nous dire un mot des résultats? Sans entrer dans vos secrets commerciaux, est-ce que c'est une grosse perte de ne plus utiliser des antibiotiques comme facteur de croissance et aussi ne plus utiliser des farines carnées?

4115

Et pourriez-vous nous dire un mot aussi à propos des antibiotiques utilisés non pas à fin curative, mais préventive? Quelle est votre attitude par rapport à ça?

**M. RICHARD BILODEAU :**

4120

Par rapport aux farines animales, l'utilisation, dépendamment de la fluctuation du prix des protéines, il y a des périodes de l'année où est-ce qu'il y a une économie. Il y a des périodes de l'année où est-ce qu'il n'y a pas d'économie. Nous autres, la raison pour laquelle on a décidé, voilà plusieurs années, de les éliminer, c'est dans le but de maintenir nos statuts sanitaires les plus hauts possibles.

4125

4130

Quant aux antibiotiques utilisés comme facteur de croissance, est-ce qu'il y a une perte de revenus, de rendement? En fait, c'est ça votre question. C'est dur un peu d'y répondre parce que, à chaque année, on met tellement d'efforts dans la biosécurité, dans l'amélioration génétique. Ce qu'on peut dire, c'est que, malgré la non-utilisation, le retrait des antibiotiques de facteur de croissance, on a eu toujours une progression dans l'amélioration de nos rendements. Ça fait que c'est dur de comparer l'année avant avec l'année après, parce qu'il y a eu tout de même une amélioration.

4135 On fait des essais terrain et dans certains cas, oui, il y a un avantage à les utiliser. Dans  
certains autres cas, il n'y avait pas eu d'avantage. Donc, les résultats peuvent être mitigés, mais  
je pense que tous les résultats de recherches faites dans des universités ont démontré que ces  
facteurs de croissance-là avaient un effet positif sur le gain et la conversion des animaux, pour  
répondre à votre question plus spécifiquement.

4140 Et la dernière était sur les antibiotiques utilisés à titre de prévention. Chez nous, c'est du  
curatif. En termes de prévention, d'utiliser des antibiotiques à long terme pour prévenir une  
maladie, c'est pas une chose qui est utilisée. On utilise des antibiotiques comme curatif. Puis  
vous avez vu la fameuse diapositive, on les identifie. Le producteur, lorsqu'il les reçoit, un, il est  
4145 au courant parce qu'il a une prescription vétérinaire puis, deux, il le sait parce que la moulée est  
colorée. Donc, il peut respecter sa période de retrait puis s'assurer de ne pas envoyer d'animaux  
à l'abattoir.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

4150 Est-ce que, de par votre expérience, on pourrait conclure que de bannir l'utilisation des  
antibiotiques comme facteur de croissance et à des fins préventives au Québec, ça ne mettrait  
pas en péril l'industrie porcine?

**M. RICHARD BILODEAU :**

4155 Il faut faire attention. Dans notre modèle de production, il est possible de... bien, bannir.  
À titre de facteur de croissance, des antibiotiques à petite dose, dans un modèle de production  
structurée comme le nôtre, il est possible de le faire.

4160 Mais il faut faire attention. Dans les modèles de production dits plus traditionnels,  
naisseur-finiisseur, que le bâtiment est toujours en rotation, un peu comme il s'est produit en  
Europe, c'est un peu le mode de production qui se fait en Europe, le retrait des antibiotiques  
comme facteur de croissance a eu un effet contraire. L'utilisation globale des antibiotiques,  
4165 certains rapports démontrent qu'il y a eu une augmentation de l'utilisation globale des antibiotiques,  
parce que le modèle de production n'est probablement pas adapté à ça.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

4170 Mais est-ce qu'il y a des sources de documentation sur la dernière chose que vous venez  
de dire?

**M. RICHARD BILODEAU :**

4175 Je ne les ai pas, mais ça a été présenté lors de certaines conférences. Entre autres, je pense au colloque porc ou au colloque avicole que ça a été présenté. C'est connu.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

4180 Auriez-vous la gentillesse de les transmettre éventuellement à notre secrétariat?

**M. LUC MÉNARD :**

4185 Oui. Mais pour répondre aussi à votre question, il y en avait une sur le site du BAPE, la recherche de l'ITP qui disait que, en Suède, ils avaient essayé puis... en tout cas, il y en a une recherche qui a été faite par ITP. C'est en France, Institut technique du porc, qui a été même... je l'ai vue passer, moi, dans les nombreux documents du BAPE et...

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

4190 Ça se peut. Je vous avoue qu'on n'a pas le temps de tout lire. On lit tous les mémoires, mais tous les documents, on en manque une couple.

**M. LUC MÉNARD :**

4195 Je le sais.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

4200 Il y en a beaucoup.

**M. LUC MÉNARD :**

4205 Puis je pense qu'il avait 77 pages, puis j'ai juste lu la conclusion.

4210 Pour rajouter à ce que Richard dit aussi, dans le système *all in-all out* ou tout plein-tout vide, comme on parle, c'est sûr et certain que la condition gagnante, comme dirait monsieur Bouchard, c'est vraiment d'avoir une source. Si on mélange trois ou quatre sources, l'utilisation des antibiotiques comme prévention, en prévention ou en traitement, parce qu'on est sûr que si on n'en met pas, bien, il va y avoir des troubles de mélange de statuts sanitaires. Donc, c'est juste pour compléter la réponse de Richard.



**LA PRÉSIDENTE :**

4215 Vous nous avez dit lors de votre présentation que F. Ménard n'avait pas eu de problème de cohabitation sociale du tout.

**M. LUC MÉNARD :**

4220 J'ai dit qu'il n'y avait presque pas eu de problème en 42 ans. Là, on en a eu... oui, on peut en parler des problèmes qu'on a eus.

**LA PRÉSIDENTE :**

4225 Oui.

**M. LUC MÉNARD :**

4230 On a rencontré un problème à Franklin voilà peut-être... 1996. On a fait le projet ailleurs, on n'a pas été à Franklin. Des troubles de cohabitation, on en a un présentement, c'est à Saint-Bernard-de-Lacolle, c'est sûr. Et...

**LA PRÉSIDENTE :**

4235 S'il vous plaît, on écoute.

**M. LUC MÉNARD :**

4240 À Saint-Bernard-de-Lacolle, nous, c'est sûr qu'on sera jamais d'accord avec... bien, en tout cas, je ne sais pas comment peut se faire la cohabitation. Mais nous autres, pour nous, Saint-Bernard-de-Lacolle, c'était un site qui était idéal parce qu'on était à un 1,5 kilomètre du premier voisin, puis les normes de l'Environnement étaient à 321 mètres. On était à 2 kilomètres d'un immeuble protégé puis les normes de l'Environnement étaient à 600 mètres.

4245 On était dans une place qu'il y avait vraiment personne. Le rang pour se rendre, il n'est pas ouvert l'hiver. Puis l'autre... parce qu'on essaie tout le temps de positionner nos fermes dans des places qu'il y a personne.

4250 L'autre facteur positif qu'il y avait aussi à Saint-Bernard-de-Lacolle, c'est le producteur avec qui... on achetait son bout de ferme. Dans le fond, nous, c'est qu'on ne veut pas tout acheter les terres pour cultiver du blé d'Inde. Nous autres, on est des spécialistes porc, puis on bâtit les maternités, puis nos éleveurs associés bâtissent les pouponnières puis les engraissements.

4255 Bon, là c'est une maternité qu'on veut implanter. On avait trouvé, comme je vous ai dit, un site ultra-isolé, en plus qui était comme dans le bois, et que c'est un producteur céréalier qui

4260 est dans un club agroenvironnemental depuis nombre d'années, qui est très consciencieux, qui veut arrêter de fertiliser avec les engrais minéraux, puis il veut fertiliser avec des engrais organiques. Puis en plus, le site, de la manière qu'il est fait, c'est qu'il y a une espèce de boisé en plein milieu de 800 acres de terre qui sont à lui. Donc, on n'allait pas sortir avec des camions pour aller épandre, on allait rester sur ces acrages-là. Il y avait en masse de place.

4265 Mais là, on a un problème de cohabitation évident. La Commission se transforme quasiment en jury cet après-midi.

**LA PRÉSIDENTE :**

Non, non. Je vous ai juste demandé au départ...

4270 **M. LUC MÉNARD :**

Oui, oui, oui, je comprends.

**LA PRÉSIDENTE :**

4275 Je ne vous ai pas demandé de nous faire la genèse d'un cas que vous avez vécu, mais est-ce que vous en avez vécu des problèmes de cohabitation sociale. C'est ça que...

**M. LUC MÉNARD :**

4280 C'est là à Saint-Bernard-de-Lacolle qu'on en a vécu, qu'on le vit. Puis les autres...

**LA PRÉSIDENTE :**

4285 Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être amélioré pour ne pas vivre le même genre de problèmes?

**M. LUC MÉNARD :**

4290 Écoutez. Moi, je pense qu'on est dans le plus isolé qu'on ne peut pas trouver, nous autres. Ensuite de ça, comment on aurait pu éviter ça? On est allé rencontrer le Conseil municipal. Il y avait même des citoyens, trois ou quatre citoyens. Est-ce qu'il aurait pu avoir un comité de citoyens formé pour qu'on démystifie un peu l'élevage? Je le sais pas. Peut-être que ça aurait marché, mais peut-être que ça n'aurait pas marché non plus.

4295

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous nous avez dit, lors de votre présentation, que vous étiez d'accord avec le programme Agri-environnement que proposait l'AQINAC.

4300

**M. LUC MÉNARD :**

Oui, oui. Mais ça, c'en est une des propositions qu'il y ait un comité. Mais c'est ça, la cohabitation, il faut que ça se fasse aussi sur les deux côtés. Et quand le monde, ils disent: «Non, on n'en veut pas du tout de cochons», là on a un problème. Même si on va former le meilleur comité possible avec le médiateur le mieux formé, il y a des fois qu'on va se buter à des projets qui vont... je le sais pas, à des troubles.

4305

**LA PRÉSIDENTE :**

Hier, on posait justement la question à monsieur Lacroix. On disait: «Vous proposez une méthode. Et dans la mesure où ça ne fonctionnerait pas du tout, quel choix il reste?» Dans la mesure où il n'y a pas d'entente possible, quel choix il reste?

4310

**M. LUC MÉNARD :**

Non, non. Mais je pense qu'il y a des troubles... puis monsieur Lacroix, je pense qu'il en a fait mention aussi. Il y a des places qui ont été réglées comme ça. Donc, je pense sérieusement que ça pourrait marcher plus souvent que ça ne marcherait pas.

4315

4320

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, vous misez sur le succès.

4325

**M. LUC MÉNARD :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, sur ce, on vous remercie beaucoup d'avoir partagé votre point de vue sur la question de la production porcine avec la Commission.

4330

**M. LUC MÉNARD :**

Merci beaucoup.

4335

**LA PRÉSIDENTE :**

4340           Merci. Alors, la Commission ajourne ses travaux. Nous reprenons la semaine prochaine à Drummondville. Et si je ne me trompe pas, c'est à 13 h donc lundi prochain à Drummondville.

              Alors, bonne fin de semaine à tous. Bon retour chez vous et merci d'avoir participé à cette consultation publique.

4345

\*\*\*\*\*

4350           Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

              ET J'AI SIGNÉ:

4355

\_\_\_\_\_  
**LISE MAISONNEUVE, s.o.**